L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1414 - VENDREDI 03 MARS 2017 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Salon International de l'Agriculture

Dernière visite pour François Hollande



Photo: Réussir



Pour sa dernière venue comme chef de l'État au SIA, François Hollande a pris son temps. Et pour débuter sa visite, il a commencé par dévoiler une plaque en hommage à Xavier Beulin. Il en a profité pour rappeler l'engagement de cet homme au service de l'agriculture et a rappelé les valeurs de l'agriculture made in France *p. 3*

Encart: Catalogue Delta Force (sur certains cantons)

Côte d'Or

› Châtillon-sur-Seine

L'abattoir est relancé



Nièvre

› Agriculture biologique

Des marchés toujours en progression



Yonne

› Concours général agricole

Moins de médailles mais plus d'or







Sommaire

Côte d'Or
04 • Salon de l'agriculture: ne journée dédiée à tous les passionnés
05 • Châtillon-sur-Seine: L'abattoir est relancé
06 • Simmental Française: Du bon travail mais pas de rémunération
07 • Agriculture biologique: Le Bio continue de progresser en Côte d'Or

Nièvre
08 • Agriculture biologique: Des marchés toujours en progression
09 • SIA 2017: La Nièvre hisse ses couleurs

Yonne
10 • Concours Général Agricole: Moins de médailles mais plus d'or
11 • Chambre agriculture 89: Tour d'horizon de l'agriculture icaunaise
12 • Agence Eau Seine Normandie: Pour une meilleure prise en compte des risques
13 • Dispositif AEF Emploi: La FDSEA de l'Yonne, prestataire agréé

Région et ailleurs
14 • Interbev Bourgogne: La fusion Bourgogne-Franche-Comté sera actée le 1er juin
15 • PAC : Verdisement : la simplification selon la Commission européenne

Filières
16 • Élevage Alimentation des laitières: De la betterave dans les rations
17 • Cultures Autonomie alimentaire: Un petit soja toasté ?
18 • Cultures Terres Inovia: Donner un bon départ au tournesol

Dossier
19-25 • Dossier spécial enseignement agricole

Infos Services
26-27 • Analyses et tendances
28-30 • Petites annonces
31-34 • Annonces légales
35 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: Rotopicardie - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

en bref

SIA Le plan de refinancement des exploitations prolongé jusqu'en juin

A l'occasion d'un petit déjeuner avec les professionnels au salon de l'agriculture, samedi 25 février, le Président de la République a confirmé, après le Conseil des ministres de la veille, que le plan de refinancement des exploitations agricoles en difficulté allait être prolongé jusqu'en juin. La visite du Premier ministre Bernard Cazeneuve au salon lundi matin 27 février sera notamment consacrée à une réunion de travail sur ce plan et son amélioration, confirme-t-on à la FNSEA. La question est notamment de déterminer si une part des aides au refinancement peut être réorientée vers un soutien à la conversion des exploitations les plus en difficulté.

Sondage La confiance des Français envers les agriculteurs reste majoritaire mais s'effrite

La confiance des Français envers les agriculteurs reste majoritaire mais s'effrite, révèle un sondage réalisé par l'Ifop et publié dans l'édition de dimanche de Ouest France. Si la part des Français jugeant les agriculteurs modernes (61%) ou compétitifs (46%) est en légère progression, celle qui exprime leur confiance envers eux est à 66% mais en baisse de 4 points. Elle est la plus basse jamais enregistrée depuis la création de ce baromètre, indique l'Ifop. «*Une courte majorité de Français reconnaît que les agriculteurs sont respectueux de leur santé (54%), un score en baisse de 5 points par rapport à 2016*», constate l'Ifop. De plus, seuls 44% considèrent que les exploitants agricoles sont «*respectueux de l'environnement*», soit une baisse de 5 points depuis 2016. Le sondage semble indiquer en revanche qu'une part croissante de Français abandonnent des idées longuement admises sur les agriculteurs: la part de ceux qualifiant les agriculteurs «*d'assistés*» est au plus bas (42%), et celle les qualifiant de violents (21%, -9 points depuis 2016) est en forte baisse. 81% reconnaissent que la crise actuelle de l'agriculture est une «*crise profonde*». Deux tiers des Français se disent prêts à payer plus cher pour leurs produits alimentaires afin de garantir un revenu correct aux agriculteurs. Cette intention est davantage marquée chez les catégories les plus aisées (CSP+). Plus encore, la part prête à payer jusqu'à 10% de plus pour les produits alimentaires atteint son plus haut niveau avec 27%. Étude réalisée auprès d'un échantillon de 1000 personnes, avec la méthode des quotas, du 6 au 8 février.

PRI info

Côte d'Or «*Je transmets mon exploitation. Et vous ?*»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54

Nièvre Le Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Le Répertoire Départ Installation

Pour vous aider à transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé
Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite. Contactez Marc Aabonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03.86.94.21.95



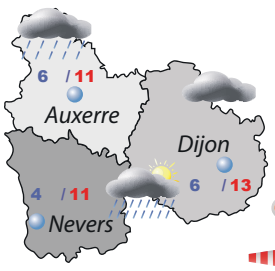


Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 03 au 12 mars 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 03 Mars

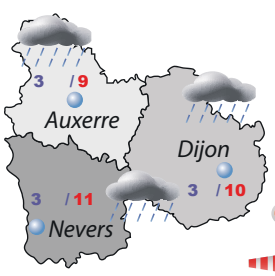


Maussade
Un temps couvert et pluvieux s'annonce. Les vents seront modérés.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 40 km/h

St Gwénola
Soleil : 07:23 - 18:34
Lune : 10:07 - N.C.

Samedi 04 Mars



Pluvieux
Le ciel restera menaçant et les précipitations persisteront.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Sud 30 km/h

St Casimir
Soleil : 07:21 - 18:36
Lune : 10:45 - 00:31

Dimanche 05 Mars



Perturbé
Quelques précipitations et de timides apparitions du soleil en perspective. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Ouest 30 km/h

St Olive
Soleil : 07:19 - 18:37
Lune : 11:29 - 01:42

Prévisions à 7 jours

Lundi 06 au Mercredi 08 Mars :
Une ciel nuageux avec quelques faibles précipitations.
Vents : Nord-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 2 à 6 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

Jeudi 09 au Dimanche 12 Mars :
Le temps restera nuageux ces prochains jours et quelques averses sont attendues pour ce dimanche.
Vents : Est-Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 4 à 9 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

SIA Le président de la République a inauguré le Salon international de l'agriculture le samedi 25 février. Suivi détaillé de cette dernière visite au grand rendez-vous agricole français.

Des prix et de l'avenir pour relancer les agriculteurs

Pour sa dernière venue comme chef de l'État au SIA, François Hollande a pris son temps. Arrivé à 6h45, il en est reparti après 16 heures. Et pour débuter sa visite, une séquence émotion: dès son arrivée, il a commencé par dévoiler une plaque en hommage à Xavier Beulin, président de la FNSEA, décédé six jours plus tôt. Il en a profité pour rappeler l'engagement de cet homme au service de l'agriculture et a prononcé un court discours sur les valeurs de l'agriculture *made in France*: une agriculture qui nourrit et qui contribue au développement de la planète, une agriculture qui est un apport au mode de vie des Français… « *Ce salon est partagé entre tristesse, avec le décès de Xavier Beulin, les différentes crises, mais il reste aussi le salon de l'excellence, de la qualité, du succès et de la reconnaissance populaire* » a-t-il également souligné.



T. MICHEL/RÉUSSIR

Comme à son habitude, et dès 9 heures, le SIA a ouvert ses portes au grand public. Grosse affluence pour la dernière visite officielle de François Hollande.

Début de parcours

Le président a alors entamé son long parcours par une visite à l'égérie 2017 : Fine, la vache bretonne pie-noir. « *Je suis très content que cette vache ait été choisie. Elle est belle et petite…* » a-t-il glissé à l'éleveur, Cédric Briand. Ce dernier a rappelé qu'en choisissant cette race, il avait voulu « *valoriser une démarche circuit court et agroécologie. Et ça a sauvé la race. C'est aussi un facteur de développement local, cela ramène de la valeur ajoutée vers l'éleveur et c'est créateur de lien social dans le territoire* ». Le président a poursuivi en direction d'un stand caprin où il a rencontré le président de la Fnec, Jacky Salingardes: « *L'installation est trop chère et nos éleveurs travaillent 60 à 70 heures par semaine pour à peine un Smic. J'ai suggéré au président de voir ce qui pouvait être fait au niveau des taux d'intérêt en allongeant les durées de remboursement en passant de 12-15 ans à 20 ans par exemple. Il faut aussi travailler sur les différés de remboursement, sur les conditions du transfert des parts sociales et sur le prix du foncier.* »

La visite est passée ensuite par le stand des Jersiaises, par la salle de traite et l'espace clippage avant d'arriver sur le ring d'honneur, lieu de présentation du Concours général agricole. Le président s'est fait présenter sept races de bovins allaitants (Aubrac, Gasconne, Charolaise, Limousine, Salers, Blonde d'Aquitaine et Rouge des prés) à l'occasion du lancement officiel de la démarche « Éleveur et engagé ». Il a été accueilli par le nouveau président de la FNB, Bruno Dufayet, qui lui a expliqué que ce nouveau logo pour la distribution voulait marquer la création de « *nouvelles relations commerciales entre l'agriculture et la distribution mais aussi avec tous les autres maillons de la chaîne de production afin de ramener du prix à l'éleveur et de répondre à une attente des consommateurs* ». Pour le patron de la FNB, le président s'est montré très réceptif à cette démarche. La suite l'a emmené vers les autres stands de présentation des bovins (Vosgienne, Bazadaise, Rouge des Prés…).

Des compliments sans les compléments

En passant devant les Limousines, un éleveur fit remarquer que « *l'on avait souvent les compliments (NDLR: pour le travail d'excellence effectué) mais pas le complément (NDLR: de revenu) qui va avec* ». Direction ensuite le stand d'Inaporc: avec le redressement de la situation dans la filière essentiellement dû à la dynamique des marchés exports, notamment la Chine, les responsables professionnels ont salué le travail réalisé pendant le quinquennat sur l'ouverture des marchés, l'étiquetage sur l'origine des viandes et sur les installations classées. Cependant, ils ont attiré l'attention du président sur la problématique sociétale avec la diffusion d'émissions toujours à charge sur le bien-être animal et l'alimentation animale. François Hollande a rappelé ce qui allait devenir un leitmotiv lors de ses rencontres avec tous les professionnels: attention aux discours qui promettent que ça ira mieux en fermant les frontières. « *Il y a une politique agricole commune qu'il va falloir repenser mais surtout préserver. Ceux qui disent qu'il faut sortir de l'Europe, en définitive, veulent sortir l'agriculture de tout ce qui permet aux productions d'être rémunérées* », a-t-il affirmé avec différentes formules tout au long de son parcours.

L'enseignement agricole en avant

À ce moment-là de l'inauguration il était environ 9 heures, heure d'ouverture du SIA au public. Le président de la République a poursuivi alors son parcours entre visites sur les stands et rencontres avec les visiteurs grand public. C'est aussi à cette heure-là qu'il a choisi d'aller inaugurer un colloque sur l'enseignement agricole à l'horizon 2025, ouvert un peu plus tôt par Henri Nallet, l'ex-ministre de l'Agriculture de François Mitterrand, et qui rappelait que « *l'enseignement agricole vit en bonne entente entre privé, public et alternance depuis 1984* ». Henri Nallet a rappelé que Xavier Beulin avait donné son accord pour y participer et avait même dit préparer une « *intervention forte* » pour cette journée. La commande faite à l'Observatoire de l'enseignement technique (NDLR: enseignement agricole en 2025) est à considérer sous deux angles: le sociétal et le territoire. Après avoir félicité les organisateurs pour ce « *temps de réflexion sur l'enseignement agricole* », le futur ex-président a lancé quelques pistes: mieux former sur tous les métiers de la ruralité, investissement massif des grandes régions pour s'adresser aussi aux urbains dans le cadre de la formation agricole, des liens plus forts entre l'enseignement et les agriculteurs (devenir des formateurs eux-mêmes et se former pendant leur carrière) et enfin agritourisme, énergie et mise en valeur du patrimoine. Il a conclu en soulignant le rôle du SIA « *spectacle merveilleux mais aussi ouvreur de thèmes et d'enjeux pour enrichir le débat public* ».


T. MICHEL/RÉUSSIR

Enseignement

Lors de sa visite officielle, le président de la République a pris le temps de lancer un colloque dédié à l'enseignement agricole à l'horizon 2025.

Sur le stand du ministère de l'Agriculture, François Hollande a rendu un hommage appuyé à son ministre de l'Agriculture en soulignant l'engagement de Stéphane Le Foll sur le sujet de la bioéconomie notamment. Le stand de l'Office national des forêts a ensuite reçu la visite présidentielle. « *Nous saluons le quinquennat qui a travaillé à la pérennité de la filière, avec notamment l'installation du futur siège social de l'ONF, construit tout en bois, à Paris, un symbole. La création du fonds stratégique a été une bonne chose, maintenant nous souhaiterions qu'il soit abondé de façon régulière à partir d'une petite partie des crédits carbone. Il reste un grand défi à traiter: l'adaptation de la forêt française au changement climatique. La forêt nous aide, il faut donc aussi l'aider à nous aider, par exemple en testant des essences et des semences du Sud dans un environnement Nord, d'où notre accord avec l'Inra en matière de recherche* » explique Jean-Yves Caullet, président de l'ONF.

Une agriculture innovante et moderne

Le président de la République a ensuite rencontré les représentants des jeunes agriculteurs (JA) puis ceux des chambres d'agriculture (APCA). Claude Cochonneau, le nouveau président des chambres, a insisté sur le fait que « *dans la crise actuelle, toutes les mauvaises situations ne sont pas encore apparues. Les chambres font donc du conseil auprès des exploitants, au cas par cas et elles sont dans leur rôle à ce sujet. Par ailleurs, il n'est pas importun de vouloir détricoter le réseau et le maillage territoire des chambres justement pour pouvoir aider les agriculteurs en difficulté* ». Le patron de l'APCA a ensuite interpellé le président sur les zones défavorisées et certains aspects de la modernisation en élevage comme la dématérialisation de l'identification en bovin. François Hollande a fait ensuite un arrêt assez prolongé sur le stand de l'Inra avant d'enchaîner vers la FNSEA. Le parcours s'est ensuite accéléré: Ferme digitale (pavillon de start-up dans le numérique agricole), Miimosa (structure de financement participatif dans le monde agricole), Pavillon France (pêche), Coop de France, Valeco (énergies renouvelables), Apad (Association pour la promotion d'une agriculture durable), Agence Bio, Agridemain. Le président de la République a terminé son parcours en rendant visite à Brasseurs de France dont le président de cette structure, François Loos, a indiqué qu'une réception serait organisée à l'Élysée pour faire la promotion de la bière de printemps, puis au stand de l'Odyssée végétale, à celui des producteurs de fruits et légumes et au Pavillon des vins.

THIERRY MICHEL AVEC ACTUAGRI

Salon de l'agriculture

Une journée dédiée à tous les passionnés

Mardi 28 février était la journée Côte d'Or au Salon de l'agriculture. Le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture ont accompagné les producteurs dans plusieurs concours et présentations.





Le grand vainqueur du jour se nomme Arnaud Dupaquier, jeune Côte d'orien de 16 ans domicilié à Posanges, qui a remporté le concours Trait Auxois. Damien Rameau, le deuxième éleveur de Côte d'Or, s'est classé à la quatrième place.

Malgré les difficultés, plusieurs éleveurs de Côte d'Or avaient encore fait le choix de se déplacer Porte de Versailles cette année. *«Nous avons des producteurs qui aiment leur travail et qui veulent en faire leur promotion. Quoiqu'il arrive, ils iront au salon et nous nous devons d'être présents à leurs côtés»* soulignait Vincent Lavier, mardi matin, lors de l'inauguration de la journée Côte d'Or. Malgré cette journée festive, le président de la Chambre d'agriculture n'a pas omis de rappeler l'année calamiteuse de 2016, avec une perte de chiffre d'affaires de 25% pour le monde agricole du département. Une pensée a été adressée aux exploitants rencontrant des difficultés, notamment psychologiques. Dans son discours, Vincent Lavier a rappelé l'existence d'une cellule départementale d'accompagnement nommée *«Faire face ensemble»*, mise en place par plusieurs OPA (voir compte-rendu de la session de la Chambre d'agriculture dans notre prochaine édition). En réaffirmant son inconditionnel soutien au monde agricole, François Sauvadet a appelé l'ensemble des Pouvoirs Publics à *«bien prendre conscience des enjeux liés à l'avenir de l'agriculture»*. Le président du Conseil départemental de Côte d'Or a rappelé que 20% des agriculteurs étaient actuellement dans une situation *«de grandes difficultés»* : *«Nous ne laisserons pas tomber l'agriculture malgré les contraintes de la loi Notre. Nous ferons tout pour vous aider, en fonction des compétences qui nous sont accordées»*.

Aurélien Genest



Les représentants des OPA et du Conseil départemental, lors de l'inauguration.



Les ovins ont été les premiers à défiler devant le public, avec des commentaires sur les différentes races assurés par Jean-Marc Bidoire. Benoît Poillot, éleveur à Thoisy-la-Berchère dans le canton de Saulieu, a encore fait un carton en remportant de nombreux prix dans les races Southdown et Suffolk.





Cyril Mignot, formateur à la MFR Auxois Sud Morvan, est responsable du déplacement des bovins durant l'intégralité du Salon. Dix apprentis de son établissement l'assistent et ont défilé eux-aussi sur le Grand ring mardi en fin d'après-midi.



La Simmental Française était représentée par Gloire, animal du Gaec Magnière à Chazeuil.

Châtillon-sur-Seine

L'abattoir est relancé

La structure châtillonnaise a été inaugurée mercredi 22 février.

De nouveau opérationnel depuis l'été dernier, l'abattoir de Châtillon-sur-Seine a été inauguré fin février en présence du maire Hubert Brigand, du sous-préfet Joël Bourgeot, de Francis Lebon, président de la société de l'abattoir et de Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. De nombreuses personnes avaient fait le déplacement pour visiter les lieux, écouter les discours de chacun et *«prendre part à ce jour de joie pour les Châtillonnais»*, pour reprendre la citation du premier édile. *«Quand la volonté des Politiques rencontre celle des professionnels, de belles réalisations peuvent voir le jour»* relevait Francis Lebon, éleveur porcin dans l'Aube, en indiquant une activité supérieure aux estimations depuis la réouverture du site. Hubert Brigand a rappelé la farouche volonté municipale de maintenir ce service agricole à Châtillon. Le maire a profité de l'occasion pour remercier l'ensemble des partenaires ayant permis la réhabilitation du site et notamment la Chambre d'agriculture. Vincent Lavier saluait à son tour l'exemplarité de ce projet de territoire en soulignant le rôle moteur de la commune. Contact : 03 80 81 88 28 ou 06 85 91 37 34.

AURÉLIEN GENEST



Pas de couper de ruban lors de cette cérémonie, mais une plaque dévoilée sur le mur du bâtiment.

Témoignage

John Lévêque, sociétaire et jeune éleveur de 23 ans habitant Chambain, s'était déplacé pour cette petite cérémonie : *«Conserver un abattoir local est très important et très pratique, pour nous éleveurs. Nous avons ainsi la possibilité d'amener et de récupérer l'animal rapidement. Celui-ci ne reste donc pas un jour ou deux dans un camion comme cela pourrait l'être si nous avions dû aller dans un autre abattoir. Mon père travaillait avec cet établissement depuis longtemps, nous allons donc continuer. Nous nous sommes lancés dans le bio il y a deux ans et allons faire abattre quatre ou cinq animaux pour la vente directe. L'abattoir de Châtillon-sur-Seine propose plusieurs services, dont un atelier de découpe, c'est fort appréciable. La qualité de service est là et les prix ne sont pas plus élevés qu'ailleurs, c'est même le contraire».*



Les éleveurs du Châtillonnais étaient venus nombreux.



Les quatre employés de l'abattoir : Vincent Meyerhoffer, Clément Fouazi, Fabien Leclerc et William Glace.

Génétique laitière

Le pari gagnant

Elva Novia, le syndicat des éleveurs montbéliards et Côte d'Or Conseil Élevage ont organisé une journée technique dédiée aux nouvelles biotechnologies sur la sélection des troupeaux.

En plus de son assemblée générale, le syndicat des éleveurs montbéliards organise chaque année une journée technique avec un thème spécifique. Le rendez-vous 2017, ouvert à toutes les races laitières du département, était co-organisé avec Elva Novia et Côte d'Or Conseil Élevage autour de l'intérêt de la sélection génomique. La réunion s'est tenue à Avot, fief du Gaec Pagot, historiquement très impliqué dans le schéma de sélection. L'exploitation côte d'orienne a partagé ses résultats particulièrement intéressants à l'issue du déjeuner, par la visite de son troupeau.

Guillaume Fayolle, responsable du schéma Umotest, a animé la partie en salle en matinée. Les éleveurs ont assisté à une présentation des impacts économiques des nouvelles technologies en matière de sélection, à savoir les semence sexées et le génotypages. *«Ces technologies sont apparues il y a un peu plus de cinq ans et ont modifié un certain nombre d'habitudes dans la gestion du troupeau. Il était important de faire certains rappels et de présenter les nombreuses options à disposition pour les moins initiés»* commente le technicien. Différentes stratégies ont été rappelées : *«il existe plein d'outils que l'éleveur peut adapter en fonction de ses besoins. Il n'est pas obligé de tout prendre, il peut opter pour les semences sexées et non le génotypage, ou inversement ! Tout dépend de l'objectif fixé : un du besoin en renouvellement, un autre d'agrandissement, produire pour l'export».*

AURÉLIEN GENEST



Les éleveurs étaient réunis à Avot.

Des chiffres éloquents

Les performances se sont améliorées avec la sélection des troupeaux d'insémination et des vaches dans les troupeaux avec : plus de lait (depuis 20 ans, le progrès génétique permet une augmentation de la production de 50 à 100 kg par lactation, chaque année), plus de TP (en même temps que le lait, la sélection améliore le TP : 0,1% en 20 ans), plus de confort (grâce à des mamelles plus hautes et plus fonctionnelles, la sélection sur la morphologie rend la traite plus facile), plus de longévité (la réduction du nombre de problèmes sanitaires entraîne l'allongement de la durée de vie des femelles et moins de réformes subies), moins de cellules (pour la concentration en cellules somatiques, le progrès génétique réalisés au cours des cinq dernières générations de Prim'Hostein correspond à la production d'un lait plus sain : 11% de cellules en moins) et plus de fertilité (le taux de réussite des IA des primipares Prim'Hostein s'est amélioré en 5 ans de 1,4%, en partie grâce au gain génétique de +0,6%).
La génétique permet d'améliorer le bénéfice de l'atelier lait par des recettes plus importantes et des économies sur les coûts de production. Pour l'exemple d'un troupeau de 60 Prim'Hostein, le bénéfice possible sur une année en production est de + 920€ (+100kg de lait à 40 de TB et 32 de TP), +930€ pour les cellules (passage de 200 000 à 180 000 cellules), +920€ en fertilité (+2% en réussite d'IA), et de +840€ pour la longévité (+50 jours de vie productive en moyenne).



Simmental Française

Du bon travail mais pas de rémunération

Le syndicat des éleveurs de la race Simmental Française a tenu son assemblée générale le 16 février. Le président est revenu sur les difficultés récurrentes du métier.

La crise perdure, les rapports moraux des présidents d'OPA se ressemblent d'année en année. Celui de Sylvain Aubry ne dérogeait pas à la règle le 16 février à Villecomte, lors de l'assemblée générale du syndicat des éleveurs de Simmental Française : *«À l'identique des années précédentes, nous nous retrouvons pour la tenue de cette réunion dans un contexte économique qui reste difficile pour l'agriculture et les éleveurs que nous sommes»*.

Le Côte d'orien a listé les lourds handicaps qui s'accumulent au fil des saisons : le prix du lait qui reste bas et n'affiche pas une réelle reprise, les charges qui augmentent malgré la rigueur de gestion des exploitations, une réelle difficulté à vendre les animaux faute de trésorerie, les difficultés économiques et structurelles de coopératives de collecte du lait et enfin une conjoncture générale morose.

Sylvain Aubry déplore également que les intermédiaires, transformateurs ou distributeurs -grandes surfaces notamment- *«n'aient qu'un seul objectif : celui de faire progresser leurs marges»*: *«selon les calculs d'Olivier Mével, enseignant chercheur, sur un litre de lait vendu en GMS, le distributeur gagne 0,18 € de marge nette avant impôt et le transformateur entre 0,05 et 0,06 €. Le producteur ne touche quasiment rien. C'est indécent»*.

Difficile d'installer

Le président du syndicat a aussi pointé du doigt les réglementations devenant de plus en plus contraignantes et impliquant des démarches administratives *«lourdes à gérer, très chronophages, et contreproductives, qui éloignent les éleveurs de l'essentiel de leur métier»*. Sylvain Aubry a parlé de *«déménagement des territoires ruraux»* dans son allocution : *«si nous devons aborder le thème de l'aménagement du territoire, et si nous sommes d'accord sur le constat qu'il ne peut y avoir d'aménagement du territoire sans une agriculture forte et présente, nous ne pouvons que regretter qu'elle soit considérée comme le parent pauvre pour nos dirigeants politiques. Leurs décisions n'apportent que développement aux agglomérations urbaines ou périurbaines, et laissent le monde rural se démanteler»*. Difficile, dans ce cas, d'installer des jeunes dans la profession.



Les éleveurs s'étaient réunis à Villecomte. Une partie en salle a précédé la visite du Gaec du Creux Bleu.

Projets 2017

Cette assemblée générale a été l'occasion de présenter les différents projets de manifestations pour l'année en cours avec le Salon international de Paris, une journée d'étude *«découverte du schéma de sélection allemand en race Simmental»* le 9 mars à Saint-Seine-l'Abbaye avec l'intervention de Franck Stumpenhusen, directeur de Spermex, et Jean-Georges Herr, consultant Simmental France.

Une journée de formation de juges est programmée le 16 mars, Eurogénétique se déroulera à Epinal début avril et un voyage d'étude aura lieu en Allemagne sur trois jours les 3, 4 et 5 mai. Le concours spécial se déroulera lors du Space à Rennes en septembre.

AURÉLIEN GENEST

Résultats laitiers

Jean-François Dessolin, technicien à Côte d'Or Conseil Élevage, a présenté différents tableaux mettant en évidence une légère baisse de quantité de lait de 64kg/vache sur l'ensemble de la dernière campagne.

Cette diminution sera beaucoup plus significative pour la campagne en cours qui intégrera les trois quarts de l'année 2016. Le TP et le TB se sont stabilisés, contrairement au taux cellulaire qui a bondi sur la fin de campagne, contrairement aux autres races du département.

Grâce à sa mixité, la Simmental Française obtient la meilleure marge brute des races laitières de Côte d'Or avec 228€/1000 litres.

Créancey

Une belle vente de l'UCC

Un taux de vente très satisfaisant de 90% a été enregistré mercredi 22 février à la vente de l'Union Charolais Croissance.



Le public était plus nombreux que les précédentes années.

L'Union Charolais Croissance organisait sa vente aux enchères de jeunes reproducteurs Charolais la semaine dernière au pôle agricole de Créancey. Vingt-trois taureaux sur un total de 30 présentés ont été vendus aux enchères, pour une moyenne de prix de 2 960 euros.
La top vente a été réalisée par Lynx, animal né à l'EARL Bucheton dans la Nièvre et acheté par l'EARL de la Velle (Venarey-Les Laumes) au prix de 3 800 euros. Quatre des sept animaux invendus ont été achetés à l'issue des enchères, portant le nombre d'animaux vendus à 27 et la moyenne générale de prix à 2 850 euros. Une belle affluence, meilleure que les précédentes années, a été enregistrée lors de ce rendez-vous.



Les mises à prix variaient selon les animaux, de 2 400 à 2 600 euros.

Les visiteurs avaient récupéré un total de 35 palettes dès leur arrivée. Les trois taureaux invendus restent à la disponibilité des acheteurs : ces derniers gardent la possibilité de se rendre à la station afin de les revoir.

Contact : Audrey Poureau (03 86 92 35 96, 06 10 11 37 63).

Agriculture biologique

Le Bio continue de progresser en Côte d'Or

De nombreux agriculteurs biologiques avaient fait le déplacement mercredi 8 février à Corcelles-les-Monts pour l'assemblée générale du GAB21. Pascal Guérin a présidé sa première assemblée depuis son élection l'an passé. Rencontre.



Pascal Guérin se réjouit des bons chiffres du bio malgré un contexte défavorable au bon développement de l'agriculture biologique.

Que retiendrez-vous de ce rendez-vous ?
«La nette progression du bio en Côte d'Or, de l'ordre de 15% en un an. Cela est une grande satisfaction. Une autre bonne nouvelle vient de la Ville de Dijon qui étudie l'hypothèse de créer une légumerie avec le Département. Nous sommes sur une bonne dynamique».

Malgré cela, vous évoquez de nombreux freins au développement de l'agriculture biologique…
«Nous sommes en effet dans une situation paradoxale. La demande sociétale est sans précédent. L'agriculture biologique est identifiée par tous comme une solution à de nombreux problèmes environnementaux et de santé publique. Malheureusement, son développement est freiné par un ensemble d'obstacles. Nous subissons par exemple une gestion calamiteuse du versement des aides bio, prévues depuis 2015 et qui n'ont toujours pas été soldées. Ces aides sont pourtant indispensables pour accompagner la transition des exploitations agricoles vers un mode de production biologique».

Subissez-vous moins la crise que l'agriculture conventionnelle ?
«Je pense que oui. La demande sociétale est forte et nos systèmes sont porteurs. Nous n'avons pas de problèmes sur les débouchés, bien au contraire. Il y a de la demande en viande et en céréales. L'arrivée de nouvelles conversions ne va pas poser de soucis pour absorber les productions. Tout cela reste malgré tout positif».

Quelles ont été les conséquences des aléas climatiques de 2016 ?
«Nous les avons bien sûr subies, comme tout le monde, surtout dans les vignes où certaines situations sont très difficiles. Mais les autres productions ont été moins impactées. Nous n'avons pas les mêmes objectifs de rendements que l'agriculture conventionnelle et les conséquences n'ont pas été les mêmes. De plus, nos prix sont restés stables ce qui entraîne beaucoup moins de difficultés».

Vous avez de nouveau souligné les missions d'accompagnements techniques de votre Groupement lors de cette assemblée.
«Elles sont très importantes et doivent assurer la réussite de chaque conversion. De plus, nous voulons amener à chaque producteur des débouchés principalement locaux. Chacun doit pouvoir garder un contact avec les consommateurs, même ceux qui s'inscrivent dans une filière dite plus longue. Le Gab21 a vocation d'accompagner tous les producteurs bio, les anciens comme les nouveaux. Il n'y a pas de sélection. Tout le monde doit arriver à vivre dignement de son métier. L'agriculture bio est peut-être une des seules à apporter cette garantie aujourd'hui à ses exploitants».

Que produisez-vous dans votre ferme à Billy-lès-Chanceaux ?
«De viande bovine et des céréales. La moitié de l'exploitation est consacrée à l'élevage limousin à l'herbe. Avec mon épouse, nous transformons tous les animaux à la ferme. Ces derniers sont vendus en vente directe, en circuits courts, en Amap… Des clients viennent également chez nous. Nous avons aussi un atelier de transformation pour les cultures. Nous transformons le colza et le tournesol en huile qui est ensuite vendue en circuits courts et dans plusieurs magasins spécialisés bio autour de chez nous».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

En chiffres

Un état des lieux de l'agriculture biologique en Côte d'Or a été présenté durant l'assemblée. La surface dédiée à l'agriculture biologique atteint 22 585 ha à la date du 31 décembre 2016, soit 4,84% de la SAU du département, pour un total de 412 exploitations, soit 8,4% des fermes côte d'oriennes. Pas moins de 61 exploitations ont fait leur entrée dans le bio l'an passé (17 en polyculture-élevage, 14 en viticulture, 13 en grandes cultures, 10 en élevage, 4 en maraîchage, 2 en PPAM : Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales et 1 en petits fruits).

▶ Formations

- Abattage et transformation à la ferme : mettez-vous à l'aise avec la réglementation – 13 et 20/03
Francine Schwick, CA21 – 03 80 68 66 49 francine.schwick@cote-dor.chambagri.fr

- ABRB - Mieux utiliser les antibiotiques et limiter les antibiorésistances - 14/03 ou 16/03
Contact pour l'inscription : Virginie Pabiou, GDS – 03 80 68 67 35 virginie.pabiou.gds21@reseaugds.com

- Soigner ses animaux avec les médecines manuelles - 16 et 17/03
Marie-Claude Guerrier, CA21 – 03 80 90 68 76 marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

- Conduite et utilisation des automoteurs et engins agri\viticoles en sécurité - Salariés - 23/03
Aline Parize, CA21 – 03 80 68 66 28 aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

- Soigner ses animaux avec l'homéopathie : initiation - 24/03 et 4/04
Marie-Claude Guerrier, CA21 – 03 80 90 68 76 marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

- Biosécurité : élevage de volailles en circuit court, le 10/04
Lucile Rouillard, CA21 – 03 80 68 66 31 – lucile.rouillard@cote-dor.chambagri.fr

- Cap Circuits courts : caler sa stratégie commerciale pour assurer ses ventes - 18/04, 9/05 et 23/05
Lucile Rouillard, CA21 – 03 80 68 66 31 – lucile.rouillard@cote-dor.chambagri.fr

Pour consulter toutes nos formations : http://www.cote-dor.chambagri.fr/formation-et-metiers/les-formations-courtes/formations-marsavril-2017.html

Action syndicale

Ça a chauffé à Montigny

**Lundi soir à Montigny-sur-Aube devrait se tenir l'assemblée générale du Groupement d'intérêt public (GIP) du futur parc national des forêts de Champagne et Bourgogne. De nombreux agriculteurs opposés au projet ont manifesté en amont de cette réunion, portant haut leur position inchangée depuis des années (refus de la moindre présence de terres agricoles dans le parc). L'assemblée n'a finalement pas eu lieu. Thierry Ronot, membre de la FDSEA, réagit à cette action: «*Nous avons été un peu débordés par les évènements, mais si l'État nous écoutait un peu plus, nous n'en serions sans doute pas arrivés là. Ce qu'il s'est passé relève d'un concours de circonstances : nous assurions une action de communication, nous étions sur la place et il s'est mis à pleuvoir. Nous nous sommes approchés de la salle des fêtes et son accès a finalement été bloqué, chose qui n'est pas prévue initialement. Les agriculteurs ont montré leur colère, ce n'est pas une action de blocage que nous voulions faire. Nous étions proches de 200 avec la participation de deux autres associations. Quand nous avons appris que l'assemblée était annulée, les gens ont chanté La Marseillaise. C'était un signe fort».*



Agriculture biologique

Des marchés toujours en progression

La consommation de produits issus de l'agriculture biologique est en constante augmentation. Une sécurité certaine pour les 170 fermes nivernaises engagées dans ce mode de production, dont un tiers des surfaces sont en conversion. Pourtant, celles-ci pourraient bien être fragilisées notamment car les aides 2015 à la conversion et au maintien n'ont toujours pas été versées... Tour d'horizon avec le Gabni (Groupement des AgroBiologistes de la Nlèvre) qui tenait son Assemblée Générale le 16 février.



Forte participation pour l'AG du GABNI au lycée de Challuy, autour d'un repas bio cuisiné par l'établissement

L'agriculture biologique dans la Nièvre est en progression forte. Au 31 décembre 2016, plus de 4300 hectares étaient ainsi en conversion. Depuis 2015 on compte 53 nouvelles fermes bio.
Au total, la Nièvre compte 170 fermes bio, qui représentent 5% des exploitations du département et 3% de sa SAU. La moitié des fermes bio sont des exploitations d'élevage et de polyculture élevage. Plus d'une sur six est en grandes cultures, de même pour le maraîchage.
La filière élevage a manqué de volumes en 2016 du fait d'une croissance importante de la demande en produits carnés biologiques. En effet, le système de production nivernais fournissant le plus souvent des animaux maigres, difficilement commercialisés sous label AB, la question de l'engraissement reste centrale, car il dépend encore très fortement de la qualité des récoltes de l'année.

Un marché qui tire...

Selon une enquête CSA/Agence bio 2015, 65% des français déclarent être des consommateurs réguliers de produits bio, dont 10% des consommateurs journaliers. *«La consommation de produits bio progresse très fortement, 15% en 2015 et 20% en 2016, si bien que la France importe encore un quart des produits bio qu'elle consomme. Nous avons un marché qui tire»* explique Xavier Niaux, Président du Gabni. Cette demande forte, conjuguée aux attentes sociétales (favoriser les circuits courts, intégrer les préoccupations environnementales dans ses choix de consommation, notamment) et l'état du marché conventionnel (prix faibles en céréales et viande) ont favorisé la multiplication des projets de conversion depuis deux ans.

... mais des aides qui tardent

«Les producteurs s'étant engagés depuis 2015 n'ont toujours pas touché la totalité des aides à la conversion et au maintien 2015! Et les dossiers 2016 ne seront pas instruits avant les versements 2015...» s'alarme Xavier Niaux. *«Ces aides, qui doivent accompagner le changement d'habitudes, de façons de travailler, de matériel aussi, étaient intégrées dans les prévisionnels»*. De plus, le plafond a été divisé par deux en 2016, suite à l'engagement de 16000 ha en conversion, contre une estimation de 9 000 ha. Ainsi, les agriculteurs s'étant engagés sur la Pac 2015 ont vu le montant maximal de leurs aides divisé par deux, plus d'un an après leur engagement. *«Cela met nos fermes en difficulté»* conclut Xavier Niaux.

LUCIE LECOINTE

Trouver la cohérence de son système en valorisant chaque atelier

Denis Lurier et son frère François, installés en Gaec à Colméry sur une ferme de polyculture-élevage, ont converti les 450 hectares de céréales en bio il y une dizaine d'années. Aujourd'hui, aidés d'un salarié, ils sont cinq à en vivre à temps plein, Valentin les ayant rejoint en tant qu'associé, et Maxime s'apprêtant à faire de même.

Qu'est-ce qui a motivé la conversion au mode de production biologique?
«Depuis le début, nous ne connaissions que l'agriculture conventionnelle. À la quarantaine, on s'est sentis de moins en moins à l'aise, on voulait changer notre façon de pratiquer l'agriculture. C'est moi qui pulvérisais les produits sur les céréales, et, conscient du risque pour notre santé, je ne supportais plus de traiter. Par le hasard des rencontres nous nous sommes aperçus que la production biologique était tout à fait envisageable sur de vastes surfaces. De plus, espérant l'arrivée de nos enfants sur l'exploitation, on a ressenti la nécessité d'expérimenter avant leur venue le passage à l'agriculture biologique».

450 hectares d'un coup, c'est risqué
«On a tout passé en bio en une fois, cela semblait plus logique. Ce qui a été utile dans notre cas, ça a été les deux ans de réflexion subie qu'on a eus pour se préparer. En effet nous étions engagés dans un CTE (contrat territorial d'exploitation) et ne pouvant nous convertir avant son terme, nous avons pu mûrir le projet, notamment en rencontrant d'autres agriculteurs en bio. À l'époque on a bénéficié d'aides à hauteur de 38 hectares par associés, soit 76 hectares aidés sur nos 450... On s'est donc beaucoup plus appuyés sur la technique que sur les aides ! Pendant les deux ans de conversion, nous avons eu la chance de bien valoriser notre production auprès des fabricants d'alimentation animale».

Quels changements de pratiques emblématiques avez-vous opérés, pour les cultures et pour l'élevage?
«On a mis en place une vraie rotation. On était polyculteur-éleveurs mais on n'en tirait pas parti: on avait toujours les mêmes parcelles en cultures et les autres en herbe. On a donc fait des rotations entre les prairies et les céréales, tout en diversifiant l'assolement (une quinzaine de cultures différentes aujourd'hui). Plus tard, on a développé un atelier de volailles en vente directe ainsi qu'une petite huilerie pour la valorisation des oléagineux (colza, tournesol, cameline), le tout pour construire un système cohérent. Les tourteaux sont utilisés en alimentation animale (bovins et volailles), les fumiers pour les céréales et les fientes pour les crucifères.
Pour l'atelier bovin viande, nous peinons à trouver une marge correcte, les coûts de production sont élevés et les plus-values sur les ventes sont faibles. Nous essayons de tirer au maximum parti de l'herbe, et des issues de triage de céréales pour baisser la part de matières nobles dans la ration».

Que tirez-vous de ces dix ans d'expérience en bio ?
«Côté pratiques agricoles, même si au quotidien tout est plus compliqué, on a vraiment découvert le plaisir de produire en sachant que nos productions servent exclusivement à l'alimentation. Même pour les gros volumes, nous sommes en contact direct avec les transformateurs et les distributeurs. Au Gaec, nous avons recherché cette proximité qui nous permet aujourd'hui de connaître le circuit de transformation et de distribution de nos produits.
Côté économique, notre exploitation est rentable. Même si 2016 restera une mauvaise campagne, nous sommes mieux protégés des aléas qu'ils soient climatiques ou économiques : des cultures moins poussées, un niveau de charges plus bas... Cependant, le fait de passer de trois personnes à cinq reste un vrai challenge d'autant que, comme en conventionnel, nous sommes en partie dépendants des aides PAC et à la merci de décisions politiques pas toujours honorées, qui peuvent en peu de temps bouleverser un équilibre financier. Pour conclure, pour ceux qui seraient tentés comme nous à l'époque, par l'aventure du bio, je les encourage. Mais c'est un tel changement, une telle remise en question de sa façon de travailler, qu'il faut être solide dans sa volonté et y croire pour réussir techniquement».

LUCIE LECOINTE

SIA 2017

La Nièvre hisse ses couleurs

Le département a défendu ses couleurs, sa gastronomie, ses sites remarquables et ses savoir-faire sur le stand Bourgogne-Franche-Comté du Salon international de l'Agriculture le 25 février.



Comme prévu, le département de la Nièvre a fait sien l'espace Bourgogne-Franche-Comté le 25 février au SIA à Paris. La gastronomie et les produits régionaux étaient représentés par Jean-François Boschetti, président des Toques Nivernaises et Jean-Luc Millet, chef cuisinier à Nevers. Dominique Fonseca, meilleur ouvrier de France (Le Coq Hardi à Pouilly sur Loire) a contribué à animer cette journée. Les ateliers culinaires se sont succédés autour des spécialités locales comme la viande charolaise, la truite du Morvan ou le pain d'épices. Un jeu Quizz récompensera les spectateurs les plus au fait des richesses du terroir local.

Un espace «bistrot» animé par le chef Olivier Laboute (Cuisine plaisir à Pommard) a proposé un burger 100% nivernais. Au menu du jour aussi l'omelette aux truffes, le tout arrosé de Pouilly fumé. Les visiteurs ont pu déguster aussi les délices locaux proposés par les producteurs de Morvan Terroirs.





Réunion technique sur les couverts végétaux avec le GIEE Magellan

Dans le cadre de son assemblée générale, le GIEE Magellan en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, vous invite à une réunion technique le mercredi 8 mars à 14h00 à la salle des fêtes de Premery.
Le thème sera «*Les couverts végétaux : un atout dans la fertilité du sol*». Cette intervention sera réalisée par Valentin Schweitzer de la société DSV.
Au programme :
- Les enjeux des couverts,
- Les caractéristiques des espèces, (piégeage d'azote, effet structure, mycorhization, adaptation selon les cultures suivantes),
- Comment réaliser un mélange ? (complémentarité entre les couverts, doses),
- Résultats d'essais,
- Présentation de la gamme DSV.
Cette réunion est gratuite et ouverte à tous.

▶ *Agenda*

Pour plus de détails sur nos formations : http://www.nievre.chambagri.fr
Ou contacter le service formation au 03 86 93 40 37
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux : https://www.facebook.com/chambredagriculture.nievre.

09 et 16/03 Prévoir et gérer son pâturage et ses surfaces de fauche
Formation de deux jours, approche de différents leviers permettant une meilleure optimisation de ses surfaces en herbe.
L'intervenant : Francis BOUGAREL conseiller élevage à la Chambre d'Agriculture
Contact: Francis BOUGAREL, Responsable du stage, au 03 86 20 20 11, basé à Corbigny

09/03 Faire son plan prévisionnel de fumure azotée sur papier
Formation d'une journée à Nevers à la Chambre d'Agriculture, destinée aux agriculteurs(trices) ayant tout ou partie de l'exploitation en zone vulnérable
Les intervenants : Céline Beauvois : Conseillère en Agro-environnement , Vivien VACHER : Conseiller en Agro-environnement et Amaury FICHOT : Conseiller spécialisé Grandes Cultures, à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre.
Contact: Céline BEAUVOIS, Responsable du stage, au 03 86 93 40 55

Mois de la Plèchie en Morvan

Redécouvrir le plessage de haies vivantes

Bien inscrit dans le paysage morvandiau, le mois de la Plèchie organisé par le Parc naturel régional du Morvan et l'association «*les plècheux du Morvan*», valorise la transmission de la technique de plessage de haies vivantes. Rendez-vous du 2 au 31 mars.

Ce savoir-faire est encore très vivant en Morvan et unique en France. Cette technique activement pratiquée en France jusque dans les années 70-80, a progressivement disparue en Europe durant l'Entre-deux guerres. Ce savoir, désormais rare n'est plus partagé qu'en Morvan et dans quelques régions de l'Angleterre et du Pays de Galles.
En 2016, sur 23 communes, une centaine de bénévoles a transmis à plus de 100 stagiaires la technique du «*plèchie*» ou haie vivante plessée. Ces journées ont également attiré nombre de visiteurs locaux, des scolaires et des plesseurs venus d'Angleterre, des Pays-Bas, de Belgique et du Nord de la France ont été accueillis à cette occasion. Chacun ayant à coeur de plesser selon sa technique. Particuliers, professionnels d'espaces verts, agents communaux, gestionnaires de sites touristiques... représentent autant de publics cibles pour ces ateliers de tansmission d'un savoir ancestrale qui trouve aujourd'hui toute son utilité.
Les ateliers se déroulent sur une journée, au choix en semaine ou durant le week-end. Le Parc naturel régional du Morvan gère l'inscription des stagiaires. Cette année 25 villages participent à l'opération et le rayonnement de ces ateliers dépasse le seul cadre du Morvan puisque une journée est également organisée à la Machine, à Montapas dans le Bazois et au lycée agricole de Fontaines près de Chalon-sur-Saône. En avril, des plècheurs iront aussi former des stagiaires aux Monts de la Madeleine, près de Roanne.

Pour clôturer ces manifestations et la saison de la plèchie un repas et un bal traditionnel aura lieu avec tous les particiants le dimanche 2 avril à 12h, à la salle des fêtes de Planchez. Inscription au repas avant le 24 mars au 03 86 78 79 00

Les dates des stages

- **Samedi 4 mars à Saint-Andeux: 9h, place de l'église**
- **Samedi 4 mars matin à Montapas (Bazois), 9h parking de l'étang de Montapas**
- **Dimanche 5 mars à Sermages, 9h au lieu-dit Sur les Vaux, route de Grandry**
- **Mercredi 8 mars à Château-Chinon (ville), 9h route d'Autun, après le garage Citroën (20m)**
- **Samedi 11 mars matin à Lormes, 9h D42, n°8 route de Clamecy**
- **Samedi 11 mars à Château-Chinon (campagne), 9h, aux Ruchers du Morvan, Port de l'Homme**
- **Samedi 11 mars à Villapourçon, 9h D227 entre Sanglier et Le Mousseau**
- **Dimanche 12 mars à Saint-Léger-de-Fougeret, 9h sortie de bourg, route de Dommartin**
- **Mardi 14 mars à Ouroux-en-Morvan, 9h mairie**
- **Mercredi 15 mars à Montruillon, 9h hameau d'Oussy**
- **Mardi 15 mars à Onlay, 9h route de Dennecy vers Venitien, chemin de Bougassot**
- **Jeudi 16 mars matin à Planchez, 9h, sortie de La Fiole, vers Planchez**
- **Samedi 18 mars matin à La Machine, 9h mairie**
- **Samedi 18 mars matin à La Grande-Verrière, 9h sortie du bourg, sur route de St-Prix**
- **Samedi 18 mars matin à Chaumard, 9h dans le haut du hameau de Huard**
- **Mardi 21 mars à Chastellux, 9h près de la ferme du Château, accès par la route de la chaume**
- **Mercredi 22 mars matin à Dommartin, 9h devant la mairie**
- **Samedi 25 mars matin à Anost, 9h entrée du hameau «Le Creux» en venant d'Anost**
- **Samedi 25 mars à Étang-sur-Arroux, 9h Velet, parking du lycée forestier**
- **Samedi 25 mars à Saint-Léger-Vauban, 9h place Vauban ou sur la route de Ruères avant l'étang**
- **Mardi 28 mars à Châtin, 9h sortie du bourg vers Bussy, 1er chemin à droite dans le bois**
- **Mercredi 29 mars à Champeau-en-Morvan, 9h D106 centre village, à 300m sur le chemin du Tour Équestre**
- **Jeudi 30 et vendredi 31 mars à Bibracte, 9h parking du Musée Bibracte et mercredi 5 avril à Châlon-sur-Saône, 13h lycée agricole de Fontaines**

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Concours général agricole

Moins de médailles mais plus d'or

Le compteur du Concours Général Agricole s'est arrêté à 68 récompenses cette année pour les vins de l'Yonne, contre 78 l'an passé, mais ils sont plus nombreux à avoir décroché le graal, avec au final 29 médailles en or.

Ils étaient plus de 220 jurés ce dimanche matin sur la ligne de départ, dans le calme feutré du pavillon 2.1 interdit au public, réunis pour départager les vins de Bourgogne au prestigieux Concours Général Agricole. Parmi lesquels 72 jurés, dont la moitié d'icaunais, dédiés aux seuls vins de l'Yonne. Sur les 161 échantillons présentés, suite à la présélection qui s'est tenue à Beines le 18 janvier dernier, 68 vins icaunais ont décroché une médaille. Un peu moins que l'édition 2016, mais avec 3 médailles d'or de plus au compteur néanmoins, ce qui fait de 2017 un bon cru. Tous les participants s'accordant à reconnaitre une grande homogénéité de la sélection, à l'issue de l'épreuve.

DOMINIQUE BERNERD



Que serait le concours des Vins de l'Yonne sans Nadine et Armelle, ses chevilles ouvrières… ?



Silence ! Travail en cours…



225 jurés au total pour la région Bourgogne et 920 échantillons à déguster…

Le palmarès 2017

Chablis 2015
Médaille Or : Domaine Alain Mathias (Epineuil) ; Domaine Hamelin (Lignorelles) ; Earl Goisot Anne et Arnaud (St-Bris-le-Vineux) ; Scev Sourice Depuydt (Lignorelles) ; Vignoble Dampt Eric EARL (Collan) ; Vignoble Dampt Frères (Collan)
Médaille argent : Domaine Alain Geoffroy (Beine) ; Domaine du Château du Val de Mercy (Chitry) ; Lamblin et Fils (Maligny) ;
Médaille de bronze : Domaine des Malandes (Chablis)

Chablis Grand cru Les Clos 2014
Or : Domaine Long-Depaquit (Chablis)
Argent : SAS Louis Moreau (Beine)

Chablis Grand cru Vaudésir 2014
Or : EARL Besson (Chablis)

Chablis 1er cru 2015
Argent : La Chablisienne (Chablis)

Chablis 1er cru Mont de Milieu 2015
Or : Domaine Nathalie et Gilles Fèvre (Fontenay-près-Chablis) ; Lamblin et Fils (Maligny)
Argent : Domaine de la Mandelière (Fleys)

Chablis 1er cru Montée de Tonnerre 2015
Bronze : La Chablisienne (Chablis)

Chablis 1er cru Fourchaume 2015
Bronze : La Chablisienne (Chablis) ; SCEA de Chantemerle (La Chapelle-Vaupelteigne)

Chablis 1er cru Beauregards 2015
Argent : Domaine du Château du Val de Mercy (Chitry)

Chablis 1er cru Vau de Vey 2015
Or : Domaine des Malandes (Chablis)

Chablis 1er cru Vaillons 2015
Argent : Domaine du Chardonnay (Chablis) ; Lamblin et Fils (Maligny)

Chablis 1er cru Montmains 2015
Or : Domaine des Malandes (Chablis) ; Domaine du Chardonnay (Chablis)
Bronze : Domaine des Marronniers (Préhy)

Chablis 1er cru Beauroy 2015
Or : La Chablisienne (Chablis)
Bronze : Domaine Mosnier (Beine)

Chablis 1er cru Vaucoupin 2015
Or : SCEV Gautheron (Fleys)

Chablis 1er cru Les Fourneaux 2015
Or : Domaine Charly Nicolle (Fleys)
Argent : SCEV Gautheron (Fleys)

Petit chablis 2015
Or : Domaine Jean Dauvissat Père et Fils (Milly) ; Domaine Celine et Frederic Gueguen (Préhy) ; Vincent Michelet (Montigny-la-Resle)
Argent : Domaine Jean-Claude Courtault (Lignorelles) ; Vignoble Dampt Eric (Collan)
Bronze : La Chablisienne (Chablis)

Bourgogne Aligoté 2015
Or : Domaine Felix (Saint-Bris-le-Vineux)
Argent : La Chablisienne (Chablis)

Bourgogne Côtes d'Auxerre Blanc 2015
Or : EARL Goisot Anne et Arnaud (Saint-Bris-le-Vineux)
Argent : Caves Bailly-Lapierre (Saint-Bris-le-Vineux)

Bourgogne Chitry Blanc 2015
Argent : Caves Bailly-Lapierre (Saint-Bris-le-Vineux)
Bronze : Simonnet Febvre (Chitry)

Saint-Bris Blanc 2015
Or : Caves Bailly-Lapierre (Saint-Bris-le-Vineux)
Argent : EARL Goisot Anne et Arnaud (Saint-Bris-le-Vineux)
Bronze : Domaine du Château du Val de Mercy (Chitry)

Bourgogne Tonnerre Blanc 2015
Or : Dampt Emmanuel (Collan) ; SCEA de Marsoif (Serrigny)

Bourgogne Blanc 2015
Or : Domaine Alain Vignot (Paroy-sur-Tholon)
Argent : Vignoble Dampt (Collan)

Bourgogne Rouge 2015
Argent : Dampt Emmanuel EARL (Collan) ; EARL de Mauperthuis (Massangis) ; Vignoble Dampt Emmanuel (Collan)

Bourgogne Côtes d'Auxerre Rouge 2015
Bronze : Domaine Felix (Saint-Bris-le-Vineux) ; EARL Goisot Anne et Arnaud (Saint-Bris-le-Vineux)

Bourgogne Côtes Saint-Jacques Rouge 2015
Or : Domaine Alain Vignot (Paroy-sur-Tholon)

Bourgogne Epineuil Rouge 2015
Or : Domaine Alain Mathias (Epineuil) ; EARL Dominique Gruhier Vigneron (Epineuil)
Argent : EARL Dominique Gruhier Vigneron (Epineuil)

Irancy Rouge 2014
Or : EARL de Mauperthuis (Massangis)
Bronze : Vignoble Dampt (Collan)

Crémant de Bourgogne Non millésimé
Argent : Caves Bailly-Lapierre/Gogaille (Saint-Bris-le-Vineux) ; Caves Bailly-Lapierre/Réserve (Saint-Bris-le-Vineux)
Bronze : Caves Bailly-Lapierre/Pinot noir (Saint-Bris-le-Vineux) ; Caves Bailly-Lapierre/Réserve (Saint-Bris-le-Vineux) ; Domaine Moutard Diligent (Molosmes)

Crémant de Bourgogne 2015
Bronze : Caves Bailly-Lapierre/Egarade (Saint-Bris-le-Vineux) ;

Deux éleveurs ovins du département à l'honneur

En plus des 68 médailles glanées par les vignerons icaunais, le département s'est distingué à plusieurs reprises en ce début de semaine au Salon de l'agriculture, notamment, au concours de l'espèce ovine, avec les médailles remportées par Jean-Paul Moiron, éleveur en race suffolk à Guillon et Gilles rameau, éleveur à précy-le-Sec en race Berrichon du Cher. Le premier remportant la médaille d'or pour ses deux agnelles présentées en catégorie «*femelles non suitées première section laine*», ainsi qu'un 3e prix pour son bélier inscrit en «*mâles 1ère section laine*». Pas moins de quatre premiers prix pour le second (catégories Mâles en laine 1ère section Apt laine ; Mâles 1ère et 2e section tondus ; Prix de championnat mâles tondus) et autant d'accessits à la seconde et troisième place dans différentes catégories. Un beau tir groupé !
Par ailleurs, fidèle à ses habitudes, la Brasserie de Vézelay, installée à Saint-Père-sous-Vézelay, rentre de la Porte de Versailles avec deux nouvelles médailles dans son escarcelle : toutes les deux de couleur bronze, pour une brune bio et une stout.

DOMINIQUE BERNERD



Petit bain de foule ce samedi matin pour François Hollande sur le stand de l'ONF, accueilli par son président et député-maire d'Avallon, Jean-Yves Caullet

Chambre agriculture 89

Tour d'horizon de l'agriculture icaunaise

Conjoncture des marchés, filières départementales en mutation, retard dans le versement des aides PAC, nouvelles opportunités pour l'agriculture icaunaise… Autant de sujets évoqués lors de la session du 16 février dernier présidée par Etienne Henriot



Pour le directeur de la DDT 89, Didier Roussel, « pas de retour à la normale avant 2018 », pour ce qui est du paiement des aides PAC au 2e pilier.

En introduction à son intervention, le président de la Chambre d'agriculture a dressé un point de situation conjoncturel des principales filières départementales. En viticulture, la faible récolte 2016 dans le chablisien, entraine les prix à la hausse, avec des cours en augmentation de plus de 50% pour le vrac. Les professionnels demeurent toutefois inquiets face à un phénomène pouvant avoir un impact négatif sur la reconquête des marchés dont l'approvisionnement n'a pu être assuré cette année. Autre sujets d'inquiétude relevant de la géopolitique, avec les incertitudes sur la parité euro/livre sterling, nées du Brexit et de la sortie du Royaume Uni de l'Europe. Interrogations également pour ce qui est des exportations de chablis vers les États-Unis, suite à l'attitude du Président Trump à l'égard du vieux continent. Dans l'Auxerrois, la récolte désastreuse des dernières vendanges impacte peu les marchés face à la concurrence des appellations de Bourgogne du sud et se traduit par des ventes et demandes du négoce en berne. En Grandes Cultures, la stabilité des marchés demeure, influencée par des stocks mondiaux en hausse et par les récoltes de l'hémisphère sud : *«l'Australie et l'Argentine battent des records historiques, ce qui n'a rien arrangé et la pression des prix est importante…»* Inquiétude également pour ce qui est du colza, avec des biocarburants aujourd'hui dans le collimateur de Bruxelles : *«les taux d'incorporation avaient jusqu'alors permis de tenir les prix et des inquiétudes apparaissent par rapport à des outils industriels comme le Mériot…»* Si en lait la conjoncture semble s'améliorer légèrement, pas de remontée brutale des cours pour autant face aux stocks européens pesant sur les marchés. La «*tempête*» 2016 aura frappé durement l'économie des exploitations laitières icaunaises et le département ne compte plus désormais que 200 producteurs dont 160 spécialisés et 40 mixtes lait/viande. Pour mémoire, ils étaient encore près de 350 en 2007 (sources agreste 2008). Pas de miracle non plus en ce qui concerne la viande bovine : *«on ne peut pas dire qu'on soit dans l'euphorie, par rapport aux cours des jeunes bovins…»*

Des filières en mutation

La fin d'année 2016 aura été marquée par des filières en mutation dans le département. Notamment pour ce qui est de la filière avicole, avec le rachat, par le groupe néerlandais Plukon, des établissements DUC. La pérennité du site de Chailley semble ne pas être remise en cause, avec un investissement de l'ordre de 20 millions € prévu dans les trois ans à venir, les contrats de production DUC/éleveurs, ayant pour leur part été tous maintenus. Même scénario en ce qui concerne la filière viande, avec la fusion annoncée de la coopérative migennoise Sicavyl, dans le giron de Sicarev. La modernisation récente du site de Migennes pouvant être de nature à rassurer quant à sa pérennité. Comme évoqué déjà dans nos colonnes, la fusion des coopératives Cerepy et Capserval, a donné naissance en novembre dernier à l'entité Ynovae. La nouvelle structure compte désormais 1 000 adhérents pour une collecte moyenne de 380 000 tonnes et un chiffre d'affaires moyen de 120 M€. Lors de la session de rentrée, la Chambre invitera les responsables de Plukon et Sicarev à venir présenter leurs entreprises et leurs projets pour le département.

De nouvelles opportunités semblent se présenter aux producteurs betteraviers icaunais, avec le souhait du groupe coopératif Cristal Union de proposer de nouveaux contrats aux agriculteurs du secteur historique autour de Brienon et Migennes. Même proposition de la part de la Sucrerie de Souppes vis-à-vis des producteurs du nord du département. L'assolement betteravier icaunais pourrait ainsi s'accroitre d'environ 2 000 ha à l'horizon 2018, soit le double de l'existant. Mais le président Henriot se veut prudent : *«il n'y aura pas d'augmentation exponentielle car la rentabilité de ce projet passe par des rendements de 85 à 90 t/ha, ce qui est loin d'être le cas dans tout le département…»*

Une situation *«ubuesque»*

Faut-il s'en réjouir..? Les demandes d'accompagnement de la Chambre d'agriculture dans le cadre du dispositif «*Réagir 89*» demeurent limitées et là où l'on comptait une quarantaine d'appels entre septembre et novembre dernier, leur nombre est depuis passé à 12 : *«on ne peut pas dire que les gens se bousculent et le dispositif est perçu encore comme une instance pour les cas désespérés…»* Pour autant, la vigilance reste de mise : «*il nous faut rester attentif les uns les autres à ce qui se passe sur le terrain, les plus en danger sont souvent ceux qui ne disent rien et se replient sur eux-mêmes. Il est du devoir de tous d'alerter car en pareil cas, mieux vaut une crainte infondée qu'un constat de n'avoir pas été en capacité de voir venir…»* Retenue, en partenariat avec le Cer France Yonne et Alysé, pour instruire les audits d'exploitation en difficulté, dans le cadre du dispositif mis en place par la région, la Chambre d'agriculture a enregistré à ce jour une trentaine de contacts pour une dizaine de contrats confirmés.

Une «situation ubuesque». C'est en ces termes qu'Etienne Henriot a dénoncé le retard pris dans le paiement des aides PAC ces deux dernières années. Présent à la session, le directeur de la DDT 89, Didier Roussel a dressé un point de la situation : «*entre16 et 18 mois de retard de paiement sur le 2ème pilier 2015 et autour de 8 à 10 mois sur 2016.Il faut être réaliste, on ne retrouvera une situation normale qu'en 2018…*» Quant au paiement des aides relevant du 1er pilier 2016, il sera soldé avant le 30 juin, date imposée par l'Europe. Pour 2017, promesse est faite, d'un *«retour à la normalité avec un acompte en octobre et le solde en novembre… «Wait and see !»*

Le réseau des Chambres d'agriculture a été épinglé par la Cour des Comptes pour des charges insuffisamment maitrisées, avec en moyenne, une hausse de +13% des coûts de personnel entre 2009 et 2014 et des coûts «*élus*» moyens de 3 095 €/an. Pour sa part, la Chambre d'agriculture de l'Yonne est à classer parmi les «*bons élèves*», avec une masse salariale pour la même époque, en baisse de -2,85% et un coût «*élu*» (vacations et déplacements) de 2 000 €.

Dominique Bernerd

Publi-rédactionnel

Réunion d'information

L'assurance Risques Climatiques, plus qu'une assurance, un partenaire



Jean-Jacques Mongin, assureur spécialisé dans l'agricole depuis 23 ans, a organisé le 16 février dernier une réunion d'informations au centre de formation de l'AJA. La séance a débuté par une présentation du régime obligatoire des exploitants agricoles, régime qui présente des lacunes d'où l'intérêt de contrats complémentaires. Le thème majeur était, l'assurance risques climatiques, encore trop méconnue et qui pourtant aurait permis à de nombreux exploitants bien des déconvenues après les récoltes 2016. Denis Grapton, agriculteur et expert indépendant pour Aviva, a expliqué son rôle de lien entre la compagnie, l'agent et l'agriculteur, lorsqu'un sinistre sur une culture est signalé. Un sinistre déclaré peut amener l'expert à se déplacer plusieurs fois pour suivre les parcelles touchées. Au fil des rencontres, un lien de partenariat et de conseils se noue avec l'agriculteur. La décision de la culture à ressemer, (les frais les plus importants et les plus fréquents) est souvent prise conjointement et dans des délais rapides, le tout dans l'intérêt commun de l'exploitation et de la compagnie d'assurances. François Geslin, inspecteur agricole Aviva, a ensuite exposé l'offre contractuelle d'Aviva et notamment le contrat Risques Climatiques Confort, un contrat très souple qui couvre 15 aléas liés et qui propose deux niveaux de garantie et de seuil de franchise. Bénéficiant d'une subvention de l'Europe jusqu'à 65%, la cotisation Risques Climatiques Confort entraine un léger surcoût seulement par rapport à la grêle, une charge supplémentaire qui peut sauver les récoltes et l'exploitation.

Pour tout renseignement, contactez :
Jean-Jacques MONGIN - 6-8 rue Dampierre (Place des Cordeliers) - 89000 AUXERRE
Tél : 03 86 72 08 38 email : mongin-jj@aviva-assurances.com

AVIVA

Agence de l'Eau Seine Normandie

Pour une meilleure prise en compte des risques

Plus de 130 élus et acteurs de l'eau du Bassin Seine-amont étaient présents à Sens le 7 février dernier pour échanger sur le thème : *«inondations et étiages : quels enjeux sur le territoire ?»*

Quelles actions à mener pour renforcer la prévention du risque inondation et des situations de baisse sévère des niveaux des cours d'eau ? Les crues exceptionnelles de la Seine et de ses affluents, au rang desquels la rivière Yonne, de juin dernier sont encore dans toutes les mémoires, mettant en exergue la nécessité d'une meilleure prise en comte des risques. L'importance de la prévention fait aujourd'hui consensus parmi les élus et les représentants de collectivités locales étaient nombreux dans l'hémicycle de l'Institut d'Enseignement Supérieur de l'Yonne, ce mardi 7 février à Sens. Mais des synergies restent à bâtir entre les différents acteurs des territoires du Bassin Seine-amont, pour favoriser la cohérence et la solidarité entre l'amont et l'aval. Notamment au travers de la prise en compte des problématiques actuelles et de celles déclinant du changement climatique. Que ce soit en termes de ruissellements et d'ilots de chaleur urbain pour les collectivités, de refroidissement et de rejet pour les industriels, ou de sécheresse hydrique des sols, d'adaptation des cultures et d'érosion accrue, en ce qui concerne le monde agricole. Ou tout simplement, en terme d'inondations ou d'accès à l'eau potable pour l'ensemble de la population.


Dans l'assistance, de nombreux élus et représentants de collectivités

«Pas de solutions miracles»

Président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Etienne Henriot est également président de la Commission Territoriale Seine amont

Quel dispositifs mettre en place pour faire face à ces problèmes d'inondation ou de baisse des niveaux d'eau ?

Étienne Henriot : *«Nous avons la particularité d'être situés en amont de Paris et savons que la capitale doit impérativement être protégée des risques d'inondations. Plusieurs pistes ont été évoquées, comme celle concernant la mise en place d'éventuelles retenues supplémentaires sur le Bassin Seine-amont, mais on ne peut pas dire que cela entraine un grand enthousiasme chez certains, même si le monde agricole peut y voir un intérêt, ces retenues pouvant aussi servir de réserve. Il a bien sûr été demandé au monde agricole d'accepter la surinondation et donc, que des terres agricoles soient inondées en période de hautes eaux, moyennant bien sûr des compensations financières qui pour l'instant ne sont pas très bien établies. C'est là toute la question de la solidarité entre l'amont et l'aval. Protéger Paris, c'est bien, mais encore faut-il que l'amont puisse bénéficier de la solidarité de l'aval…»*

Quel bilan tirez-vous de cette journée ?

«Les collectivités semblent bien avoir pris la mesure du problème, notamment au travers des Plans Locaux d'Urbanisme dans le cadre des nouvelles Communautés de communes. Pour autant, Il n'y aura pas de solutions miracles, toutes les questions sont à étudier, même si celle de la surinondation m'interpelle, car ce sont des territoires qui une fois inondés, sont détruits. Parce que, et là, c'est le président de la Chambre d'agriculture qui s'exprime : qu'il s'agisse d'implanter de nouvelles éoliennes, des panneaux photovoltaïques au sol, comme de nouveaux projets le laissent entendre, nouvelle zone économique en projet sur Sens, ouvrages d'élargissement de l'autoroute avec bassin de rétention d'eau, bassins d'alimentation de captage. Autant de projets ou d'obligations qui au total retireront de la production agricole plusieurs milliers d'ha, il faut en être conscient. Est-on prêt à cela ou pas, dans l'économie d'un département rural comme le nôtre» DOMINIQUE BERNERD

CFPPA

Les vignes, pour oublier l'usine

Nombreux sont les participants aux sessions ACQ organisées par le CFPPA d'Auxerre La Brosse, à dénicher un emploi à l'issue de leur formation. À l'image de Julien Degal aujourd'hui, salarié du Domaine Christophe à Chablis

De nombreux métiers agricoles ne sont pas pourvus, faute d'être connus du grand public. Notamment dans la filière viticole où les offres d'emploi restent le plus nombreuses, compte tenu de tâches manuelles indispensables et encore difficilement mécanisables, comme la taille et les travaux en vert. Nombreux sont les viticulteurs à ne pouvoir satisfaire leurs besoins en main d'œuvre, faute de prétendants qualifiés. C'est pour y remédier que le CFPPA d'Auxerre La Brosse organise depuis plusieurs années, en partenariat avec la profession et la FDSEA de l'Yonne des formations ACQ (Action Courte Qualifiante), débouchant pour la plupart par l'embauche des stagiaires, une fois leur temps de formation accompli. On y apprend principalement la taille de la vigne, mais aussi de la théorie sur la vinification et le cycle de la vigne, validant ainsi une partie du diplôme BPA Travaux de vigne.

La dernière session en date, entamée le 14 novembre dernier, s'est achevée le 27 janvier, après 315 heures de formation réparties entre 140 h en centre et 175 h en entreprise. Sur les 13 stagiaires constituant le groupe, 10 ont été embauchées par leur maître de stage à l'issue de leur formation, les trois autres s'étant vus proposer un emploi par l'intermédiaire de renouer et d'AVE 89. Un taux de retour à l'emploi particulièrement performant, gage des besoins toujours croissants de la viticulture en la matière. Une formation similaire aura lieu du 20 mars prochain au 2 juin. Après une initiation taille, les stagiaires seront formés sur les travaux en vert, du baissage au relevage, ainsi qu'à des notions de secouriste sauveteur pendant deux jours. Pour tout renseignement : 03 86 94 60 20 ou 03 86 94 60 30


Le groupe des stagiaires ayant achevé leur formation le 27 janvier dernier

Un travail au grand air

Bac Pro de maintenance équipements industriels en poche, Julien Degal a enchainé pendant deux ans les missions en intérim. Une découverte du monde industriel qui l'a laissé sur sa faim, avec un sentiment d'enfermement, lui qui aime les grands espaces et le travail au grand air. Un passage par la Mission locale pour l'emploi à Auxerre, l'a conduit à suivre la formation ACQ venant de s'achever fin janvier. Aujourd'hui embauché en CDD au Domaine Christophe, à Chablis, il taille la vigne, sans aucun regret de sa vie antérieure : *«l'air pur, les paysages quand on arrive en haut de la parcelle et que l'on a tout Chablis à ses pieds…»* Même si le rang parfois peut sembler long et que le mal de dos se fasse ressentir certains jours : *«on m'a déjà prévenu que le baissage, c'était encore plus dur !»* Pas de quoi décourager ce jeune de 22 ans, courageux et volontaire, qui se plait à s'imaginer un avenir dans la profession : *«pourquoi pas un jour devenir tâcheron pour travailler à mon compte, ou alors se former au métier de tractoriste…»* Même l'averse de pluie et neige mêlées tombée ce jour là à flanc de coteaux ne semble pas avoir freiné son enthousiasme ! Un seul regret : «*il me manque encore l'aptitude à travailler vite pour ne pas être en décalage par rapport aux collègues…»* Mais Chablis ne s'est pas fait en un jour ! Et nul doute que d'ici juillet les choses iront en s'améliorant. Avec peut-être à la clé un emploi en CDI, comme l'a laissé entendre son employeur, Sébastien Christophe, à la tête d'un Domaine à taille humaine où le travail se vit dans un climat familial, ce qui sied bien à Julien…

DOMINIQUE BERNERD


Après une formation ACQ de 315 heures, Julien Degal est aujourd'hui salarié du Domaine Christophe, à Chablis

Dispositif AEF Emploi

La FDSEA de l'Yonne, prestataire agréé

L'Accompagnement de l'effort emploi (AEF Emploi), aide les entreprises de moins de 11 salariés à recruter et à former en interne. Le service Emploi de la FDSEA de l'Yonne est agréé par le FAFSEA pour vous accompagner dans la mise en place de cette indemnisation de 3 015 €

Reconnaissant l'employeur comme formateur de son salarié et l'indemnisant comme tel, le dispositif AEF Emploi aide les entreprises de moins de onze salariés, à recruter et à former en interne. Il s'agit d'une aide financière mise en place par le Fafsea (Fond national assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles) qui favorise l'embauche en accompagnant le recrutement et la formation en interne du nouveau venu. Avec l'AEF Emploi, le salarié est plus rapidement efficace et compétent sur l'exploitation.
Cette aide est destinée à toutes les entreprises de moins de onze salariés qui embauchent un nouveau salarié en CDI ou un CDD de plus de six mois en temps plein. Elle est cumulable avec l'aide embauche PME. Son objectif est d'inciter les très petites entreprises à franchir le pas du recrutement tout en améliorant leur performance et en palliant les difficultés d'inadéquation des candidats pour les postes proposés. Le principe de l'AEF emploi est le suivant : la formation professionnelle du nouveau salarié est assurée en interne dans l'entreprise, encadrée par l'accompagnement d'un prestataire qui définit le projet de formation, le suit et l'évalue.

Une aide de 3 015 € pour les employeurs

Le Service Emploi de la FDSEA de l'Yonne est agréé par le Fafsea pour vous accompagner dans la mise en place de l'AEF Emploi. Nous nous occupons du dossier (formalisation des documents supports : Protocole Individuel de Formation, feuille d'émargement…) et de l'évaluation de la formation (identification des compétences requises, analyse du profil de la personne embauchée, identification de ses besoins en formation, construction du projet). Ce dispositif permet de former le nouvel arrivant en interne, ceci facilite donc l'intégration, augmente les compétences et aptitudes de manière rapide. Le protocole s'adapte aux spécificités des besoins et des compétences du futur salarié.
Grâce à l'AEF Emploi, vous bénéficiez :

- D'un accompagnement de votre recrutement,
- D'un salarié bien formé,
- D'un parcours de formation interne bien formalisé grâce à l'aide d'un prestataire (dont le coût est pris en charge par le Fafsea),
- D'une indemnisation de 3015€

Les enjeux du projet

L'essentiel des entreprises de la production agricole de Bourgogne-Franche-Comté ont un effectif inférieur à dix salariés. Diminution de la main d'œuvre familiale, augmentation de la taille des exploitations, aspiration à une qualité de vie semblable aux autres catégories socio-professionnelles (problématique de l'astreinte en élevage) sont autant de facteurs qui amènent de plus en plus d'exploitants agricoles à envisager le recours au salariat.
Mais la complexité des recrutements associée à la difficile adéquation entre les candidats potentiels et les postes à pourvoir démotivent les employeurs.
Dans le même temps, les TPE consacrent peu de temps à la formation en lien avec la nécessité de production et la forte difficulté (ou la quasi-impossibilité) de remplacer les personnes pendant leur période de formation. Associer recrutement et formation avec la prise en compte des écarts entre les compétences attendues et les compétences détenues, reconnaitre le rôle de l'employeur dans le parcours de formation d'un salarié par une prise en charge financière, formaliser le parcours de formation interne, permettre un appui individualisé de chaque employeur par un référent compétent peuvent lever, au moins pour partie, les freins à l'embauche.
En effet, associer *«recrutement»* et *«formation»* devrait permettre de rassurer les employeurs sur l'écart entre compétence détenue et compétence attendue. Formaliser cet effort de formation dès l'arrivée du salarié devrait rendre ce dernier opérationnel plus rapidement et ainsi favoriser son intégration au sein de l'exploitation.
De par la typologie agricole de notre région, le turn over des salariés agricoles est important. Ce qui rend les agriculteurs hésitants à investir dans la formation interne de leur salarié et les amènent à rechercher un salarié totalement opérationnel dès l'embauche. Ce type de candidats étant rare sur le marché du travail, nombre de projets d'embauche avortent.
La prise en charge financière du temps de formation, qui ne peut être consacré à la production, permet donc de mutualiser le coût de cet investissement *«formation»* sur l'ensemble de la profession et ainsi de favoriser le développement de l'employabilité des candidats à la profession de salarié agricole.
Vous souhaitez embaucher? Ne prenez pas le risque de rater une aide à l'embauche, contactez le Service Emploi de la FDSEA de l'Yonne au 03 86 49 48 16

France Lahutte
Service Emploi FDSEA 89

▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires :
Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Se perfectionner avec l'homéopathie (élevage). Le 16 mars à Tannerre en Puisaye. Contact : Faustine Desné, 03 25 43 43 68

La conditionnalité sur mon exploitation : Suis-je à jour en cas de contrôle ? (HVE 1). Le 21 mars à Auxerre. Contact : Jules Martin, 03 86 94 26 38

Inspection ante et post mortem des volailles. Le 27 mars à Avallon. Contact : Nathalie Adnet, 03 86 94 82 94

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation. Les 28 mars et 4 avril à Auxerre. Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

Bien régler et mieux utiliser mon pulvérisateur pneumatique en viticulture. Formation en trois demi-journées, la première aura lieu le 4 mai matin à Auxerre, la 2ème autour du stade 5/6 feuilles étalées de la vigne et la 3ème en pleine végétation en juillet. Contact : Richard Wylleman, 03 86 94 22 24

Respecter durablement mes engagements MAEC. Le 4 mai à Auxerre. Contact : Tiphaine Trousson, 03 86 94 22 21

▸ Agenda

04 et 05/03 Carnaval de Sergines

L'histoire du carnaval de Sergines remonterait au Moyen Âge et se perpétue au fil des siècles. L'édition 2017 se déroulera samedi 4 et dimanche 5 mars, avec au programme :
Samedi : bal masqué à partir de 21 h 30 à la salle polyvalente, animé par l'orchestre Pacific. Entrée 8 €
Dimanche : à 11 h et 11 h 30, grande parade avec défilé de chars, attelages d'animaux, groupes musicaux (harmonies, percussions brésiliennes, jazzband, bandas…), théâtre de rue. Stands de restauration, commerces ouverts, tombola, maquillages… A 12 h, choucroute à la salle des Fêtes (14 €. Tél 06 78 89 56 39). Vers 19 h, sa «Majesté carnaval» est brûlée sur la place de la mairie. Entrée : 5 €. Gratuit pour les moins de 12 ans et les habitants de la commune

09/03 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 9 mars à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - dijon@apecita.com

04/03 Syndicat des Apiculteurs de l'Yonne

L'assemblée générale du Syndicat des Apiculteurs de l'Yonne aura lieu samedi 4 mars, à 9 h 30 en la Salle des Conférences du Centre Vaulabelle, boulevard Vaulabelle à Auxerre. L'AG de l'Association Sanitaire Apicole du département de l'Yonne se tiendra au même endroit, le même jour, à compter de 14 h 30

18/03 Portes Ouvertes au Cifa

Découvrir l'apprentissage et ses métiers sous un jour nouveau… samedi 18 mars, le CIFA 89 (Centre Interprofessionnel de Formation d'Apprentis de l'Yonne) ouvre ses portes. Les jeunes et leurs familles pourront profiter d'espaces d'informations, d'échanges, de découvertes, rencontrer les professionnels, les formateurs et tous les acteurs qui vont leur permettre d'atteindre leur objectif de devenir apprenti. Grâce aux ateliers en libre accès, les futurs apprenants pourront également apprécier en direct, les conditions qui leur seront proposées pendant leurs deux ans de formation. renseignements supplémentaires au CIFA de l'Yonne, 3 rue Jean Bertin à Auxerre. Tél : 03 86 42 03 55

16/03 Forum des métiers de l'agriculture

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne organisent jeudi 16 mars la 21e édition du Forum des métiers de l'agriculture, au lycée agricole de La Brosse, de 9 h à 17 h. cette année, le thème central du forum sera «De la formation à l'emploi», avec l'intervention de l'APECITA. Plus de 20 organismes professionnels agricoles seront présents tout au long de la journée et pourront accueillir individuellement les visiteurs pour répondre à toutes leurs interrogations. de plus, un stand «emploi» informera les visiteurs sur les débouchés dans le secteur agricole et les outils existants en matière de recherche d'emploi.

05/03 Balade des lavoirs et des moulins

Dimanche 5 mars, le Comité des Fêtes de Poilly-sur-Tholon, organise la 16e balade des lavoirs et des moulins, sur un parcours de 15 km à la découverte des sept hameaux du village, avec animations ludiques et dégustation à chaque étape. Inscriptions à 8 h, à la salle des fêtes ; départ groupé à 9 h ; retour vers 17 h. Nombre de places limitées

Exposition apicole à Sens

Du 16 février au 22 avril, la médiathèque Jean-Christophe Ruffin, 7 rue René Binet à Sens, présente une exposition intitulée «l'abeille de A à Z», riche en panneaux explicatifs, photographies et matériel, présentés par les apiculteurs. Entrée libre

S.A.S. BAILLY
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS
Dimensions standards ou sur mesures
Conception personnalisée • avec pose ou kit • photovoltaïque
18240 Savigny en Sancerre
Tel. 02 48 72 12 93 - www.baillysa.fr - mail@baillysa.fr

Interbev Bourgogne

La fusion Bourgogne-Franche-Comté sera actée le 1er juin

Le conseil d'administration d'Interbev Bourgogne s'est réuni à Pouilly en Auxois pour la dernière fois. La prochaine étape, le 1er juin prochain, sera celle de la fusion avec Interbev Franche-Comté.



Dernier conseil d'administration pour Interbev Bourgogne qui s'est réuni à Pouilly et a été rejoint par les collègues de Franche-Comté, quelques mois avant la grande mise en commun qui actera la fusion.

Dernier conseil d'administration pour Interbev Bourgogne qui organisera sa prochaine assemblée générale à Besançon, le 1er juin, en même temps et dans le même lieu qu'Interbev Franche-Comté. La fusion actée, un nouveau conseil d'administration procèdera à l'élection de son président. Interbev Bourgogne-Franche-Comté comptera 100 membres, représentants les 4 collèges. Le Conseil d'administration comptera 32 membres, le bureau 8. Avec un principe de fonctionnement d'ors et déjà partagé : une présidence tournante et pas plus de deux mandats successifs.

En 2017, la fusion aboutit à la mise en commun des ressources des deux représentations régionales actuelles d'Interbev et à l'addition des actions de chacun. Le total disponible s'élève ainsi à 473 908 euros. En 2018, les cartes seront rebattues en tenant compte des spécificités de chacun, mais avec un budget repensé à l'aune des besoins de la grande région.

Appel à la mobilisation pour "Made in Viande"

L'évidence pour les deux présidents actuels, Jean-Pierre Fleury pour la Bourgogne et Michel Renevier pour la Franche-Comté, c'est bien de *«renforcer les actions collectives au service de la profession et des éleveurs»*. Même consensus donc pour soutenir la signature *«Export France»* lancé par Interbev au Salon de l'agriculture. Et même insatisfaction quant à la lenteur de la région et des services de l'État à faire bouger les lignes dans le dossier de l'approvisionnement de la restauration collective en viande bovine.

Au titre des actions collectives à fort impact, l'opération *«Made in Viande»* qui se déroulera du 17 au 21 mai, va nécessiter un fort déploiement de moyens pour être partout à la hauteur des enjeux. L'objectif commun étant là aussi la valorisation de toutes les familles professionnelles et la mobilisation de tous les métiers au travers de portes ouvertes qui s'organiseront dans toute la région. L'événement est à l'image de la filière : varié. Les éleveurs et les professionnels de la filière disposent là d'un espace de communication privilégié avec le public, qui peut trouver là matière à se rassurer et à découvrir la réalité de la filière et son sérieux.

AMK

Interprofessions

Une association pour protéger l'origine France

Neuf interprofessions françaises ont créé le 23 février l'Association des produits agricoles français (APAF) qui a pour objectif de contrôler et de garantir l'identification de l'origine française des produits agricoles, poursuivant en commun une initiative amorcée avec le logo Viande de France.

L'Association des produits agricoles de France est née le 22 février sous l'impulsion de neuf interprofessions, Interbev, Inaporc, APVF, CLIPP, Interfel, Anifelt, GIPT, CNIPT et Val'hor, qui veulent faire respecter les fondamentaux du système d'identification mis en place dans les filières, à l'image de Viande de France. Réunissant aujourd'hui 11 logos, l'Apaf aura pour rôle de maintenir les exigences liées au logo, notamment lors de l'entrée de nouveaux membres.

Pour bénéficier de ce système d'identification, les organisations doivent répondre à un certain nombre de critères : origine France des produits concernés, existence de cahiers des charges, engagement formel des opérateurs des filières concernées, acceptation des contrôles par un organisme tiers.

«Quand on connait la complexité du travail collectif, c'est une très belle réussite que d'avoir réussi à fédérer toutes ces filières», se réjouit Dominique Langlois, président d'Interbev et nouveau président de l'Apaf.

Il sera assisté, pour la gouvernance de l'association, de deux vice-présidents, Guillaume Roué (président d'Inaporc) et Bruno Dupont (président d'Interfel), et d'un trésorier, Benoît Ganem (président de Val'hor).

Une démarche concrète

«J'en entends beaucoup parler de produire en France mais nous, nous avons concrètement mis en œuvre une stratégie qui valorise les produits français», a souligné le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, qui a reçu les interprofessions après la création officielle de l'association. Pour insister sur l'importance stratégique de la production agricole pour la France, la réception s'est d'ailleurs tenue à l'Hôtel de Marigny, propriété de la présidence de la République, en présence de François Hollande. Il s'agit en effet *«de reconquérir des parts de marché sur le marché national»*, ajoute Stéphane Le Foll, en répondant à une demande plus forte des consommateurs pour des produits dont la traçabilité est connue et rassurante.

Le ministre se veut d'ailleurs confiant quant au succès de l'expérimentation en cours sur l'étiquetage de l'origine de la viande et du lait dans les produits transformés. Sans compter que la stratégie d'identification des produits permet également de les valoriser à l'export, alors que les pays étrangers ont une image très positive de la France. D'autres interprofessions sont déjà intéressées pour rejoindre la démarche, notamment le miel et les œufs.



PAC

Verdissement : la simplification selon la Commission européenne

Les actes simplifiant le dispositif de verdissement de la Pac ont été adoptés par la Commission européenne le 15 février malgré les réticences de nombreux États membres.



Photo: FDC 51

Parmi les nouvelles propositions de la Commission : rendre le recours aux particularités topographiques et aux bandes enherbées plus attirant

La Commission européenne a adopté, comme prévu, le 15 février par procédure écrite, un acte délégué sur la simplification du verdissement de la Pac. Il vise notamment à interdire l'utilisation de pesticides sur les surfaces d'intérêt écologique productives comme les cultures dérobées, les cultures productrices d'azote, les jachères et les bandes le long des forêts. La durée de cette interdiction sera rendue cohérente avec la durée minimale de présence de ces cultures sur l'exploitation (8 semaines pour les cultures dérobées, six mois pour les jachères). Dix-huit États membres s'étaient dits préoccupés par l'interdiction des pesticides sur ces surfaces. Mais la Commission a tenu au maintien de cette mesure.

Lors d'un échange de vues avec les membres de la commission de l'agriculture du Parlement européen le 13 février, Pierre Bascou, directeur général adjoint à l'agriculture, a précisé les autres nouveautés introduites. Pour les cultures dérobées et les couverts végétaux, il est proposé de supprimer la date limite de semis, fixée au 1er octobre, et de la remplacer par une période minimale de présence de la culture de 8 semaines afin de donner de la flexibilité aux producteurs. De même, Bruxelles propose aussi d'élargir la liste des espèces autorisées pour les cultures dérobées aujourd'hui limitée aux espèces herbacées à laquelle seront ajoutées les légumineuses. Pour les cultures fixatrices d'azote, la Commission propose d'autoriser l'utilisation de mélanges de semences contre une seule semence selon les règles actuelles.

Entrée en vigueur en 2018

Autre objectif de ces nouvelles dispositions : rendre le recours aux particularités topographiques et aux bandes enherbées plus attirant. Pour cela, la Commission prévoit la fusion de certaines bandes végétales (bandes-tampons et bordures de champs), de certaines particularités topographiques (arbres en ligne, bandes boisées et haies) et introduit davantage de flexibilité pour la déclaration des bandes enherbées comme surfaces d'intérêt écologique.

Les États membres et le Parlement européen ont maintenant deux mois pour prendre position, et n'ont pas la possibilité de modifier le texte, seulement de l'accepter ou le rejeter en bloc.

Son entrée en vigueur est prévue pour la mi-2017 avec une application des nouvelles règles au plus tard en 2018. Les États membres ayant la possibilité pour certaines d'entre elles de les mettre en oeuvre dès 2017.

En mars sera publié, comme le veut la législation, un rapport sur les surfaces d'intérêt écologique devant déterminer si celles-ci peuvent être portées de 5 % actuellement à 7 % de la surface des exploitations. S'en suivront de nouvelles propositions de simplification.

AGRA PRESSE

Logiques

Les députés Michel Piron (UDI) et Jean-Luc Bleunven (PS) ont présenté, le 14 février à la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale française, un rapport d'information sur l'avenir de la politique agricole commune (Pac), dans lequel ils plaident notamment pour «*une logique de résultats plutôt que de moyens*» sur les questions environnementales. Concernant plus particulièrement le verdissement de la Pac, ils souhaitent passer à une «*logique de récompense des démarches positives, plutôt que de sanction tatillonne*». Pour lutter contre la volatilité, ils estiment que «*le meilleur moyen [...] ne réside pas dans la solution miracle contracyclique, ou dans l'intervention des seules assurances privées*», mais proposent «*un panel d'outils adapté à la diversité des risques*», ainsi qu'un «*assouplissement et une simplification des outils actuels, complété par une incitation à la constitution d'une épargne de précaution*».

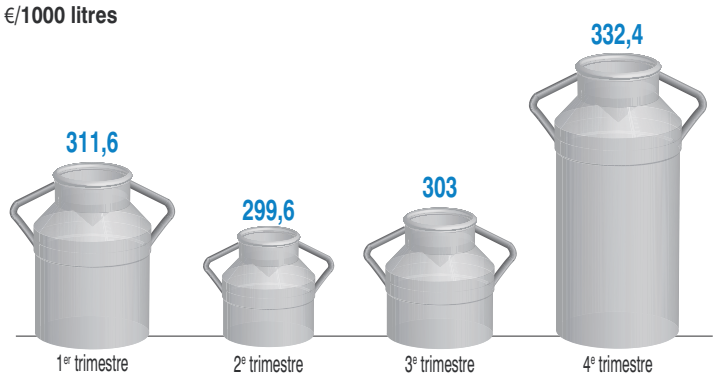
Le chiffre

337,50 euros
les mille litres de lait

Le prix du lait a terminé, au mois de décembre en France, aux alentours de 337,50 euros les mille litres. Une nette progression par rapport au début d'année et une légère hausse par rapport à la moyenne de 2015. Les experts estiment que cette progression devrait durer un semestre mais sans doute pas plus. Elle est notamment due à une réduction de la collecte laitière en Europe. En France, ce recul s'établit à 2,5 % pour toute l'année 2016 comparé à 2015. Cependant, la Commission européenne a encore l'équivalent de 2 % de la production européenne sous forme de stocks de poudre à remettre sur le marché. Avec le risque éventuel de le fragiliser.

Prix du lait collecté en France en 2016

€/1000 litres



Source : FranceAgriMer - Infographie : Réussir

En bref

Aides bio Stéphane Le Foll confirme le versement de l'ATR 2016 au 31 mars

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a fait un point sur le versement des avances de trésoreries (ATR) pour les aides bio en raison des retards de versement devant les professionnels bio présents au séminaire international de l'Agence bio à Paris, le 28 février. «*L'avance sur le versement des aides 2016 à l'agriculture bio sera versée le 31 mars*», a-t-il affirmé en précisant que cette avance correspond en moyenne à 80% du montant de l'aide définitive. Stéphanie Pageot, présidente de la Fnab, note que «*ça ne résoud pas 2015*» année au titre de laquelle la totalité des aides n'est pas encore versée. Enfin, à la demande d'année blanche pour les cotisations sociales adressée par la Fnab, le ministre a répondu qu'il est plutôt «*pour un report*».

Inra La réduction des phytos est possible sans nuire aux performances

Réduire significativement l'usage des phytos est possible sans sacrifier la productivité et la rentabilité de l'exploitation, conclut une étude de l'Inra avec Agrosolutions publiée le 27 février dans Nature Plants. La plupart des agriculteurs pourraient ainsi s'y mettre, une étape clé pour l'environnement, la santé humaine et l'essor d'une agriculture durable, souligne l'étude, qui relève aussi la nécessité d'un accompagnement des pratiques nouvelles. Les chercheurs de l'Inra ont étudié 946 fermes pilotes Dephy en grandes cultures conventionnelles, ayant des niveaux contrastés de phytos et couvrant une diversité de pratiques. Il en ressort la possibilité de réduire les IFT (indices de fréquence de traitement) en maintenant une productivité équivalente ou meilleure dans 94% des cas, et une rentabilité équivalente ou meilleure dans 78% des cas. D'après un scénario sans baisse ni gain de rentabilité, la réduction d'IFT moyenne des fermes changeant de système de culture serait de 42% (-37% d'herbicides, -47% de fongicides, -60% d'insecticides), soit «*une baisse moyenne extrapolée à l'échelle du territoire national de 30%*».


V·MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
M. STRAUB - 06 83 41 72 77
m.straub@vmat-dallage-chape.fr

Alimentation des laitières

De la betterave dans les rations

Une journée technique sur la betterave fourragère organisée au Gaec Bouffaré, dans la Manche, a permis de faire le point sur cette culture, introduite dans les rations des laitières cet hiver.

«*La betterave représentait une solution pour essayer d'améliorer les taux du lait et par là même sa valorisation*», explique Arnaud Bouffaré, l'un des trois associés du Gaec du même nom à Précey, dans la Manche. Sur l'élevage de 130 Holstein avec une référence de 1,165 million de litres de lait, 3,5 hectares de betteraves ont été semés au printemps 2016. Après quatre mois d'incorporation de ce nouvel aliment dans la ration du troupeau, les éleveurs sont largement satisfaits et comptent bien renouveler l'essai. «*Les taux ont augmenté et atteint des niveaux encore jamais obtenus : 33,5 pour le TP qui a gagné deux points et 42,5 pour le TB qui a progressé de 4 points. Et, les vaches en raffolent !*»

8,5 kilos bruts dans les rations

La betterave a été intégrée dans la ration des vaches laitières à hauteur de 8,5 kilos bruts, soit 1,5 kilo de MS. La marge sur coût alimentaire s'est élevée à 6,75 euros par vache laitière et par jour. «*La diversification de la ration avec la betterave est intéressante. Elle permet de ramener une source d'énergie différente de l'habituel maïs. Avec une densité de 1,15 UF et 0 % d'amidon, elle densifie la ration sans augmenter le niveau d'amidon et apporte de la cellulose très digestible*», souligne Jean-Pierre Perrier de la société Olitys spécialisée en alimentation animale, avant d'ajouter, «*attention toutefois à sa teneur en eau et à l'apport de fibres pour éviter un effet acidogène.*»

La distribution de la betterave s'effectue à la mélangeuse à vis horizontale. «*En raison des cailloux, on l'incorpore en dernier. Elle est ainsi distribuée entière aux vaches qui la mangent sans problème*».

Diversifier l'assolement

«*La betterave a également permis de diversifier l'assolement.*» Concernant sa conduite, les éleveurs n'ont pas rencontré de difficultés. «*Nous n'avons pas vu de grosse différence en termes de temps de travail. Au contraire, la betterave, se semant plus précocement vers le 20 avril et se récoltant après le maïs donc après le 15 octobre, favorise un étalement du travail. Seul, le désherbage prend plus de temps mais il ne nous a pas posé de soucis particuliers contrairement à ce que l'on peut parfois entendre. On a bien respecté les consignes. On a effectué un passage après le semis puis un passage tous les dix jours à partir du moment où la culture commençait à se salir*», note Lionel Bouffaré. Une entreprise a réalisé le semis avec un semoir à maïs resserré et l'arrachage.

La betterave, de variétés Rivage et Fortimo, a été implantée à une dose de semis de 120 000 graines par hectare après un précédent orge suivi d'un couvert végétal (phacélie, avoine, vesce). Un apport de 45 tonnes de fumier par hectare et de 500 kilos de 23-0-30 a été épandu. Un passage d'outil à dents a été effectué à la suite, suivi d'un labour et d'un passage de herse pour une terre fine et ressuyée. Une fois récoltée, la betterave a été stockée sur l'herbe. «*On a juste couvert le tas pendant la période de gel. Le rendement moyen s'est élevé à 80 tonnes l'hectare. Les betteraves ont un peu souffert du sec, d'autant plus qu'elles ont été implantées sur des parcelles séchantes*», observent les éleveurs.



Christine, Arnaud et Lionel Bouffaré, associés du Gaec Bouffaré : «L'incorporationde la betterave dans l'alimentation des laitières a permis d'augmenter les taux protéique et butyreux du lait et dediversifier l'assolement»

Cyrielle Delisle

Journée organisée en partenariat avec l'ADBFM (association pour le développement de la betterave fourragère monogerme) par quatre étudiants en BTS ACSE du Lycée agricole les Vergers de Dol de Bretagne, dans le cadre de leur PIC (projet d'initiative et de communication). www.betterave-fourragere.org

VALEURS NUTRITIVES DE LA BETTERAVE

	UFL	MAT	Sucres	Amidon	Cellule brute
Betterave	1,15	10,5	62 %	0 %	7 %
Mélasse	1,05	4,3	67 %	0 %	0,3 %
Orge	1,16	11,5	2,9 %	61 %	5 %
Maïs grain	1,22	9,5	1,7 %	74 %	2,7 %
Maïs ensillage	0,92	7,5	0,5 %	32 %	19 %

Source : Olitys

feder
Une Génétique Innovante
Les éleveurs BIO de Bourgogne
GLOBAL
SOCAVIAC

PORTES OUVERTES EN ÉLEVAGES

10 & 11 MARS 2017

Liste des animaux sur : www.feder.coop Espace CoopRepros

Disponibilité et large choix d'animaux prêts à la saillie

Saône-et-Loire

- **GAEC BEAUDOT** - LE FOUR - 71420 CIRY LE NOBLE
- **GAEC DES CHATAIGNIERS** - LES VOISOTTES - 71670 LE BREUIL
- **CIRON RICHARD** - LE REVE - 71130 CHASSY
- **EARL DES QUATRE SAISONS** - LA BROSSE - 71700 BOYER
- **SCEA DES THEVENOTS** - LES THEVENOTS 71130 NEUVY GRANDCHAMP
- **GAEC GORDAT DUSSABLY** - LA BELUZE - 71600 VOLESVRES
- **GAEC MORIN** - LE JUGNY - 71430 ST AUBIN EN CHAROLLAIS
- **GAEC COMEAU CEDRIC ET STÉPHANE** - LA FIOTTE - 71210 ST-EUSEBE
- **EARL COULON LAURENT** - LES PETITS ROUSSOTS - 71710 CHARMOY
- **GAEC PLUCHAUD PAUL ET JULIEN** - ETERNE 71430 - ST VINCENT BRAGNY
- **GAEC DE NOLAT** - NOLAT - 71130 - NEUVY GRANDCHAMP
- **GAEC DE LUNEAU** - LUNEAU - 71160 - DIGOIN
- **GAEC RIZET** - LE MONTOT - 71420 - OUDRY
- **GAEC DESCOMBES** - BOUCANSAUD - 71300 - MARIGNY
- **EARL DOUHARD** - CEFRIN - 71130 - VENDENESSE/ARROUX
- **GAEC D'AZU** - AZU - 71230 ST ROMAIN SOUS GOURDON

Côte d'Or

- **GAEC HENRIOT** - 12 GDE RUE - 21700 VILLEBICHOT
- **MORIN THOMAS** - Rue du stade - SAINT EUPHRONE
- **SCEA LUCOTTE JM** - LA LOCHERE - 21320 – CREANCEY

Vos interlocuteurs spécialisés en génétique

Thibault Chevailler (secteur 01-58 -71)
06 08 94 76 21
Emmanuel Plasson (secteur 03-71)
06 10 82 11 10
Geoffrey Rémy (secteur 21-89)
06 77 65 94 93

La chronique ovine

La pasteurellose de l'agneau

Les pasteurelles sont, entre autres, à l'origine d'une infection contagieuse de l'appareil respiratoire de l'agneau pouvant évoluer sous deux formes : une forme respiratoire responsable de lésions pulmonaires et une forme septicémique. Dans le premier cas, les agneaux présentent une hyperthermie avec plus de 40°C de température. Dans le second cas, la mort est le plus souvent brutale. L'incidence économique de cette maladie peut être lourde. D'une part, le taux de mortalité peut être élevé ; d'autre part, la dégradation de l'intégrité pulmonaire a immédiatement des répercussions sur la capacité d'ingestion et la valorisation alimentaire, provoquant un retard de croissance. Enfin, des saisies partielles ou totales peuvent être prononcées à l'abattoir.

Des traitements possibles

L'ambiance du bâtiment reste un des facteurs essentiels au développement de la pasteurellose : insuffisance ou excès de ventilation du bâtiment, trop forte concentration en ammoniac, écarts thermiques importants… Les mélanges d'animaux de classes d'âges différentes, une densité trop importante ou un stress (sevrage, transport, allotement…) sont également des facteurs favorisants.



Réseau de référence ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/ CIIRPO) d'après un article de la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires

Après autopsie, la mise en évidence du germe sur un prélèvement de poumon permet d'identifier la bactérie. «*Il est important de savoir que les pasteurelles responsables de broncho pneumonies peuvent être de natures différentes, que des mycoplasmes peuvent également sévir*» précise Pierre Autef, vétérinaire praticien en Haute Vienne. Sur les animaux malades, un traitement antibiotique approprié diminue de façon importante les pertes. L'amélioration des conditions d'ambiance de la bergerie après un diagnostic d'ambiance en présence des animaux (compter entre 200 et 400 € HT) reste une étape indispensable pour diminuer les effets de la pasteurellose. Un vaccin qui protège contre les sérotypes les plus fréquemment rencontrés chez les ovins est également commercialisé. Vous pouvez contacter votre vétérinaire pour en savoir plus.

Autonomie alimentaire

Un petit soja toasté ?

L'association interrégionale des éleveurs fabricants d'aliments à la ferme (Airfaf) a organisé à Bretenière une journée d'information technique sur la culture et la valorisation du soja à la ferme, dans l'aliment destiné aux porcs notamment.



Une fabrique d'aliment pour les porcs. En rouge, le coeur de la fabrique avec broyeur-mélangeuse et autour les vis de transferts avec les silos de stockage des matières premières.

La culture du soja répond à quelques exigences et l'investissement dans la fabrication d'aliment à la ferme peut être important en matériel comme en temps. Les incidences sur la trésorerie ne seront donc pas négligeables. Avant de se lancer dans la culture du soja et dans la fabrication de son aliment, mieux vaut être bien informé et profiter de l'expérience de ceux qui pratiquent déjà. C'était tout l'objet de cette journée technique organisée par Airfaf (association interrégionale des éleveurs fabricants d'aliments à la ferme) à Agronov le 9 février dernier.

Une association plante/bactérie à ne pas négliger

D'abord, l'itinéraire technique, car le soja est *«une culture relativement facile»*, mais sous certaines conditions de climat et d'irrigation, comme le rappelle Delphine de Fornel (ingénieure régionale Terres Inovia). La culture du soja a connu ces dernières années une explosion de sa sole, passant de 40 000 hectares en 2011 à 137 000 ha en 2016. Elle a bénéficié de beaucoup d'innovation qui lui ont permis *«de bien progresser techniquement»*, à l'avantage du producteur. *«Cultiver du soja, c'est cultiver une plante et une bactérie»* insiste Hubert Hebinger (responsable zone Nord-Est de Terres Inovia). Ce qui revient à donner les meilleures conditions d'épanouissement à la plante comme à la bactérie, pour faciliter et optimiser la symbiose. L'inoculation reste donc une étape essentielle, voire indispensable dans certaines conditions, notamment dans nos sols européens où la bactérie est non indigène.

L'itinéraire cultural est bien maîtrisé en général et l'inoculation s'avère une étape essentielle pour une bonne alimentation azotée. L'autre étape cruciale de la culture c'est la gestion des adventices car, même si l'on recommande de semer à densité élevée, la culture est peu couvrante et donc sensible à l'enherbement. La sensibilité du soja aux herbicides amène à préférer le désherbage mécanique auquel le soja répond bien.

Mais le grand facteur de réussite de cette culture reste l'eau. Sans eau, pas de rendement. Le soja valorise bien une irrigation parfaitement pilotée, avec des apports adaptés aux besoins. L'eau est un élément de sécurisation essentiel pour la réussite d'une culture produite à faible coût d'intrants. Cerise sur le gâteau, les performance agronomiques du soja (excellent précédent cultural, économe en intrants, en temps et en matériel, adapté à des systèmes de cultures différents...) rendent la culture attractive. La perspective de l'intégrer dans un aliment produit à la ferme peut donc sembler intéressante et doit donc être réfléchie en fonction des différentes utilisation de la graine : crue, séchée, aplatie, broyée, toastée.

Attention aux FAT (facteurs anti-nutritionnels)

En alimentation animale, la valorisation du soja n'est possible que si les facteurs anti-trypsiques (anti-nutritionnels ou FAT) ont été détruits par un traitement thermique. Le soja entier et cru renferme en effet de inhibiteurs de trypsine qui nuisent à la digestion des protéines. Ces inhibiteurs doivent être détruits par la chaleur avant que le soja ne soit incorporé à la ration des porcs ou aux autres non-ruminants. Certaines variétés à teneurs réduites en facteurs anti-trypsiques sont testées en Midi-Pyrénées pour être utilisées en graines crues, à des taux d'incorporation différents. L'objectif de ces essais étant de renforcer l'autonomie protéique des filières régionales (non OGM ou biologiques) grâce à de nouvelles variétés à faible teneur en FAT comme Bahia.

La graine de soja peut aussi être incorporée broyée, en mélange 50/50 avec de l'orge. Les autres procédés sont l'extrusion (très énergivore et dont la teneur en protéine peut varier) et le toastage, peu énergivore qui divise par 2, en 30mn, les teneurs en FAT. L'avantage de cette technique est sa mobilité, la machine peut être déplacée et utilisée notamment en Cuma. Les taosters peuvent griller plusieurs types de graines.

Toasté, le soja est utilisable sans problème et même très appétant, la teneur en protéines est plus élevée et la digestibilité de l'azote bien meilleure. Le prix de l'aliment FAF est inférieur de 10 à 15€ au prix de l'aliment FAB.

AMK

Robustesse et résilience des systèmes de grandes cultures

Lancement du projet R³

Les exploitations de grandes cultures de la Côte d'Or et de L'Yonne rencontrent de grandes difficultés depuis 2013. Pour y faire face, l'ensemble de la profession se mobilise au sein d'un consortium qui vient de lancer le projet R³, afin d'identifier les leviers d'adaptation permettant d'améliorer la robustesse et la résilience des exploitations.

Face à l'extrême fragilité des exploitations de grandes cultures, en particulier dans les départements de l'Yonne et de la Côte d'Or et après les divers aléas qui ont affecté ces régions depuis 2013, les professionnels réunis au sein de la commission d'orientation professionnelle d'Arvalis-Institut du végétal, viennent de lancer le projet R³, dont la thématique vise à *«Retrouver de la Robustesse et de la Résilience en systèmes grandes cultures dans les départements de la Côte d'Or et de l'Yonne»*.

Le contexte de production a été particulièrement générateur de risques ces dernières années : aléas climatiques, stagnation des rendements de certaines productions, fluctuations des prix de marché et des inputs, évolution du cadre réglementaire d'accès aux facteurs de production et à l'innovation, impasses techniques en termes de désherbage ou de ravageurs par exemple, baisse du filet de sécurité avec la dernière réforme de la Pac et outils de gestion de risque encore insuffisants.

Dans ce cadre, 19 organismes de la région ont souhaité partager leur expertice dans le cadre de ce projet R³. Ce projet, coordonné par Arvalis, regourpe 5 organismes économiques (banque et centres de gestion), 8 organismes stockeurs (coopératives, négoce, union de commercialisation), 5 OPA (association, chambres d'agriculture, syndicats et instituts techniques) et un établissement d'enseignement supérieur.

L'objectif de ce projet collaboratif est l'évaluation des performances des exploitations grandes cultures des deux départements et les déterminants que sont les techniques, la gestion, les modes de décision...

Une analyse sur plusieurs campagnes doit permettre de trouver des trajectoires d'évolution à proposer aux producteurs de grandes cultures de l'Yonne et de Côte d'Or.
Dès 2017, les bases de données de tous les partenaires pourront être partagées (de manière condidentielle et anonyme) afin de réaliser un diagnostic précis des performances actuelles des exploitations.

Une enquête terrain suivra pour faire le lien entre résultats techniques et économiques. Des voies d'adaptation seront alors travaillées et proposées en conseil fin 2017, début 2018, avec l'appui des différents acteurs du territoire et des filières.

Terres Inovia

Donner un bon départ au tournesol

Le tournesol ne manque pas d'intérêts dans les systèmes de production. Le faible investissement économique que demande cette culture, son exigence modérée en eau et les intérêts en termes de rupture du cycle des adventices et des bio-agresseurs sont des avantages notables.


Photo: LJung

Une implantation de tournesol réussie.

Choix de variété

La précocité et la tolérance aux maladies sont les caractéristiques premières dans le choix de la variété de tournesol.

• Le choix de variétés précoces, voire très précoces (secteurs les plus froids, semis tardif), reste essentiel dans les régions du Nord et de l'Est. Les potentiels de rendement des variétés plus tardives sont séduisants mais représente un prise de risque certaine pour la récolte (date, perte de graines, couts de séchage, semis des céréales).
• Le sclérotinia du capitule et le phomopsis sont à raisonner de façon prioritaire dans le choix variétal. Concernant le phomopsis, le choix de variétés Très Peu Sensibles ou Résistantes représente une protection suffisante pour s'affranchir d'une intervention fongicide.

• La tolérance vis à vis du sclérotinia du capitule permet de limiter les risques si l'on combine comportement variétal et respect des règles agronomiques de base qui limite le risque d'une récolte tardive.

Cette année, l'inscription de nouvelles variétés oléiques concerne 3 précoces.
Tous les résultats variétaux sont disponibles sous www.myVar.fr.

Soigner l'implantation

Pour obtenir une levée régulière et rapide, il est important de soigner l'implantation.

• La plage optimale de semis se situe sur les deux premières décades d'avril pour l'ensemble des secteurs du Nord et de l'Est.

• Le tournesol étant une plante à pivot, les défauts de structure du sol (tassements, manques de fissuration) limitent l'enracinement et pénalisent l'accès des plantes aux ressources en eau et éléments minéraux.

• Le lit de semences ne doit pas être trop motteux et/ou encombré de débris végétaux pour permettre une levée homogène et limiter le risque limaces.

• Il faut veiller à limiter les passages d'engins et attendre le ressuyage complet avant d'entrer dans les parcelles pour éviter le tassement des sols et/ou le dessèchement du lit de semences.

• La température du sol conditionne pour beaucoup la vitesse de levée et donc l'exposition du tournesol aux ravageurs : Si les conditions climatiques ne sont pas optimales pour semer, il est préférable de retarder le semis de quelques jours.
Idée : *des semis groupés sur un même secteur sont des pratiques qui, en parallèle de la qualité d'implantation et d'une date de semis choisie, contribueront à réduire les dégâts de ravageurs et d'oiseaux.*

Sécuriser la levée et l'homogénéité du peuplement

Le tournesol compense mal une hétérogénéité de peuplement, les pertes pouvant dépasser 5 q/ ha. Semer entre 2 et 4 cm à une densité de semis n'excédant pas 70 000 graines/ha. L'écartement entre rang ne doit pas dépasser 60 cm. La vitesse de semis doit être au maximum de 5 km/ h.
Le contrôle des limaces se joue au moment du semis en appliquant un antilimace en surface au semis ou juste après si une attaque est redoutée.
Les semis de tournesol sont souvent la cible des pigeons et corvidés. La période de sensibilité maximum de la culture aux dégâts d'oiseaux se situe entre le semis et la première paire de feuilles. Les moyens de lutte sont limités mais ils peuvent atténuer considérablement les problèmes :
- Techniques d'effarouchement (visuelles, sonores) : il est recommandé d'attendre le tout début de la levée ou quelques jours avant pour éviter l'accoutumance des oiseaux et de déplacer, ces dispositifs au cours de la période de sensibilité du tournesol.
- Régulation des populations d'oiseaux (piégeage, battues). Elle n'est possible que si l'espèce est inscrite sur la liste des *«nuisibles»*.
*Ces m*éthodes sont soumises à autorisation. Pour tout renseignement complémentaire, consulter les services préfectoraux et les fédérations départementales de chasseurs.

DELPHINE DE FORNEL – TERRES INOVIA

Variétés de tournesol proposées à l'inscription au catalogue

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Information - Section CTPS Tournesol décembre 2016 - Résultats définitifs

Précocité à maturité (classement GEVES)	Code obtenteur	Dénomination approuvée	Obtenteur	Mainteneur	Témoins V.A.T.	Rendement graines (indice / % témoins) 2014	2015	2016	Moyenne	Teneur en huile aux normes (%) 2014	2015	2016	Moyenne	Rendement en huile (indice / % témoins) 2014	2015	2016	Moyenne	Cotation Phomopsis	Cotation Sclérotinia capitule	Cotation finale	Précocité maturité / Extrasol (écart %H_2O)	Profil mildiou	Teneur en acide oléique (%)
Variétés oléiques																							
P	SL 1523	**ES BENEFIC**	Soltis	Euralis Semences	1	-	108.8	110.4	109.9	-	47.35	45.2	**45.8**	-	109.3	110.3	**110.0**	-	0.00	**110.0**	+ 1.29 #	-	86.3
P	RA 1012735	**RGT RIVOLLIA**	RAGT 2n	RAGT 2n	1	116.4	-	112.0	**114.2**	**48.5**	-	47.2	**47.8**	**122.8**	-	116.9	119.8	-	0.00	**119.8**	+ 0.55 #	-	85.9
P	RA 1014828	**URVILLE**	RAGT 2n	RAGT 2n	1	-	105.7	109.6	**108.4**	-	49.1	47.8	**48.2**	-	109.7	115.9	**114.1**	-	0.00	**114.1**	+ 1.79 #	RM9	87.2
Variétés classiques																							
P	ESH 5005	**ES ISIDA**	Euralis Semences	Euralis Semences	2	-	106.5	98.8	**102.6**	-	48.5	47.1	**47.8**	-	109.8	100.0	**104.9**	-	0.00	**104.9**	+ 0.5	-	
T	RA 1014778	**MIKONOS**	RAGT Semences	RAGT 2n	3	-	99.8	108.9	**104.3**	-	47.2	49.1	**48.1**	-	102.1	111.8	**106.9**	-	0.00	**106.9**	+ 2.95	-	
P	RA 1014592	**OUVEA**	RAGT Czech s.r.o.	RAGT 2n	2	-	103.0	97.4	**100.2**	-	49.1	47.1	**48.1**	-	107.3	98.4	**102.8**	-	0.00	**102.8**	- 0.9	RM9	

par rapport à LG5360 HO

Témoins V.A.T.	1ère année	2ème année
1	(Aurasol + LG 5360 HO)/2	(LG 5360 HO + LG 5450 HO)/2
2	(ES Biba + Extrasol)/2	(ES Biba + Extrasol)/2
3	(DKF 3333 + ES Akustic)/2	(NK Sinfoni + DKF 3333)/2

Profil Mildiou

RM9 = résistante aux 9 races officiellement reconnues
RM8 = RM9 moins la race 334 (sensible ou non testée)
- = profil de race incomplet ou variété non testée

Retrouvez les résultats complets sur le site du GEVES en cliquant sur le lien : http://cat.geves.info/CAT_WEB/Data/PLA_Tournesol_2016.pdf

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSÉS BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
WOLF SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

Jeux en ligne

Des jeux de simulation pour une pédagogie active

Les jeux de simulation pour piloter une ferme ont le vent en poupe. Sans super héros ni supers armes, ces «*serious games*» cartonnent. Des joueurs de tous horizons et de tous les âges sont de plus en plus nombreux à vouloir se confronter à la réalité d'une exploitation, au quotidien d'un agriculteur et à en assumer tous les risques... virtuellement !



Plus de 4 000 joueurs en ligne en font régulièrement l'expérience en se connectant sur le jeu AgriManager, un jeu de simulation proposé par le Crédit agricole, qui vous transporte aux manettes d'une exploitation agricole. Ce jeu a d'abord une vocation pédagogique et éducative, c'est un jeu de gestion d'une exploitation agricole qui explique aux étudiants en quoi la banque/assurance peut être utile, mais c'est aussi un réseau social qui favorise les échanges au travers d'un site internent. L'objectif du jeu, c'est bien de former de jeunes agriculteurs ou des étudiants des filières agricoles ou alimentaires. Accessible également au grand public, la plateforme de jeu a rapidement trouvé son audience. Tout au long de la progression, c'est l'assurance de se trouver confronté à un quotidien et des décisions qui conditionneront la réussite de l'exploitation. Ce «serious game», requiert de la réflexion et oblige à relever des challenges économiques. Comment anticiper les aléas climatiques ? Quelle décision d'achat prendre ? Quelle marge de manoeuvre entre deux options ? Au gré des saisons les problématiques sont différentes et le but est de développer son exploitation tout en maîtrisant ses budgets. Tout au long du jeu, le joueur est confronté à différentes sollicitations extérieures : représentants en viande, en céréales, en assurances... Bien entendu le jeu accorde une place importante à l'assurance et à la banque pour accompagner et sécuriser le développement de l'entreprise et sa résistance aux différents aléas (économique, fiancier, sanitaire, climatique). Trois modes de jeu sont disponibles : un mode classe pour animer les cours, un mode compétition pour jouer avec les autres établissements d'enseignement agricole et partager l'actualité du jeu sur le site internet dédié et un mode individuel, pour jouer de manière autonome sur internet. La conception du jeu a mobilisé des experts du monde agricole, des experts bancaires et des experts en assurance, enfin des experts en numérique, la sécurité informatique étant renforcée par un hébergement sur les serveurs du Crédit Agricole.

Côté grand public AgriManager permet de prendre conscience de la complexité d'un métier qui a beaucoup évolué et qui se trouve confronté à un environnement qu'il ne peut pas maîtriser, mais dont il doit anticiper les évolutions et les risques. Vaut-il mieux s'engager dans un projet bâtiment ou augmenter son parc matériels? Quelle assurance choisir pour quel risques climatiques ? Pour accentuer le caractère réaliste du jeu, des caisses régionales du Crédit agricole, des lycées agricoles et des élèves ont participé à sa conception.

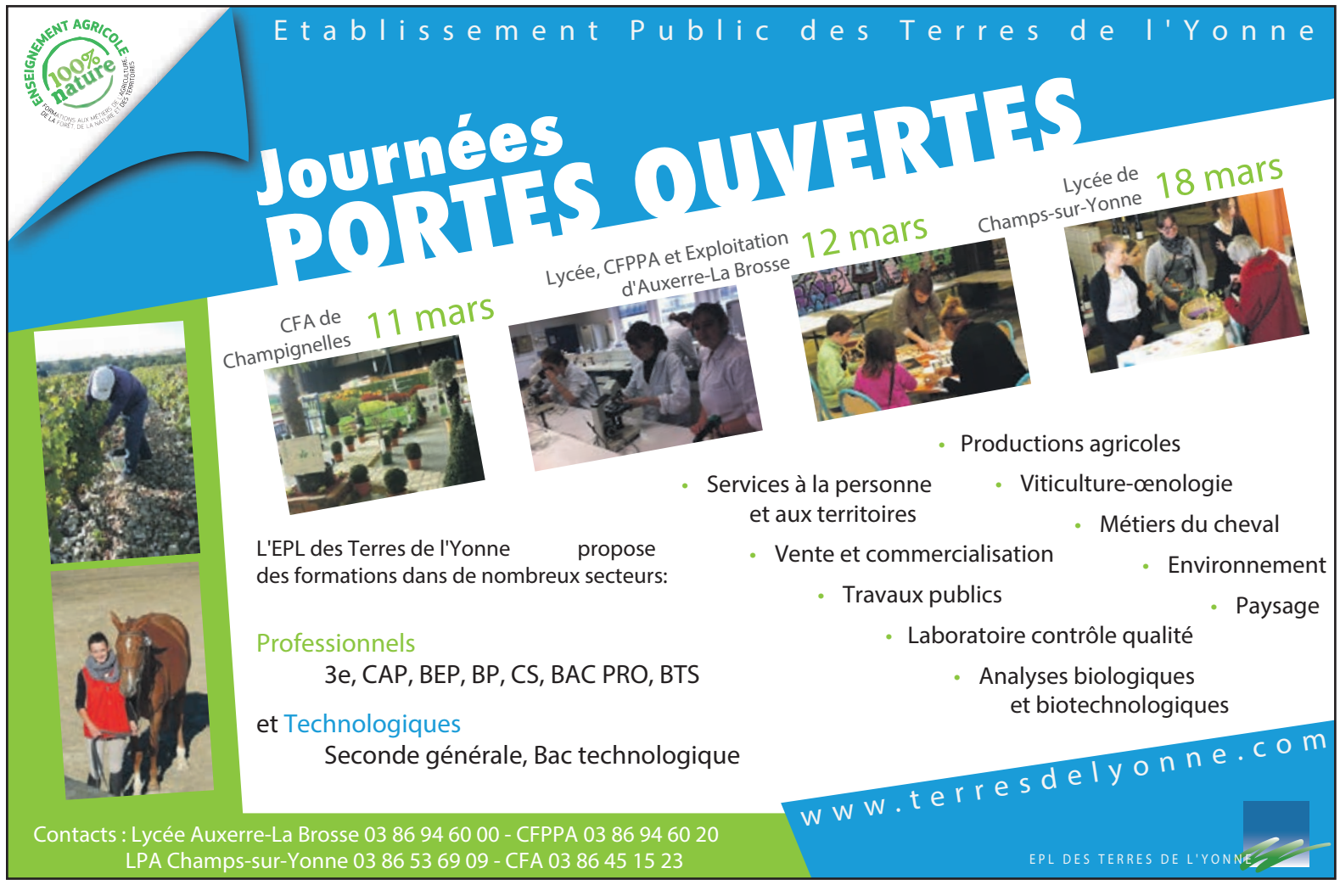
Accès au jeu gratuit depuis le site internet : www.ca-agrimanager.com. Une clé USB pour jouer hors connexion réseau est disponible auprès du correspondant local de la caisse régionale du Crédit agricole.

AMK

Farming simulator : une success story inattendue



Personne n'y croyait au départ et pourtant «Farming simulator», petit jeu vidéo permettant de gérer sa propre exploitation agricole a fait rapidement un carton. Sans super héros, sans violence et sans armes de destruction massive... le jeu a su fédérer et captiver des milliers de joueurs aux profils très variés : jeunes et moins jeunes, agriculteurs, citadins, passionnés de matériels agricoles... Depuis la fin de l'année dernière, le jeu est devenu un phénomène mondial, sa dernière édition (Farming simulator 17) a atteint dès son lancement un record de vente historique. Début 2017, on dénombrait 7 millions de jeux vendus sur console et PC. Un encouragement suffisant pour être présent au Salon international de l'Agriculture à Paris (Hall 4 et Hall 2-2).



MFR de Gron

Un lieu de formation inédit

L'action menée depuis une dizaine d'années par la MFR de Gron au sein du Centre de détention de Joux-la-Ville, permet aux personnes incarcérées, de suivre une formation validée par un CAP en productions horticoles ou travaux paysagers

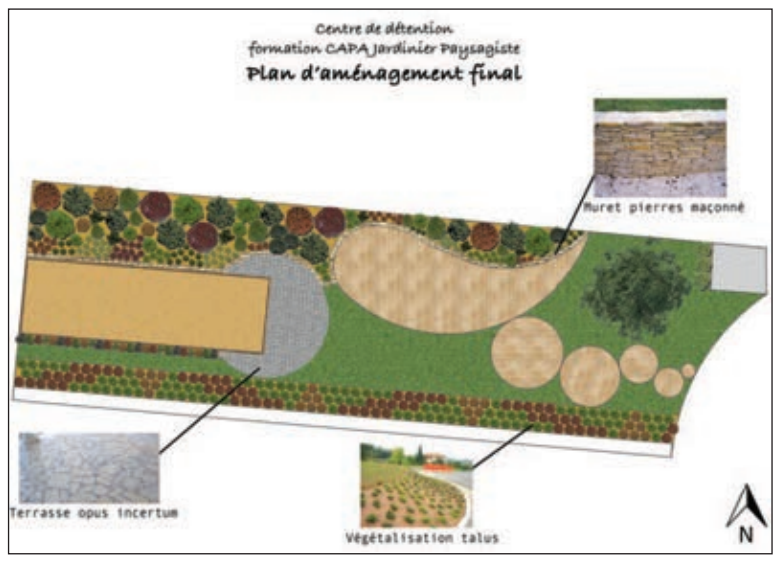


Un chantier réalisé avec des matériaux locaux

Tout a commencé en 2005, par une formation découverte de 5 jours sur le thème du monde paysager, à l'attention de détenues du quartier femmes du Centre de détention. Suivie un an plus tard, en accord avec l'administration pénitentiaire, par une formation menant à un CAP en productions florales et légumières. Pour l'occasion, une serre de productions a même été montée à l'intérieur même de la prison. Avec pour objectif, une fois les personnes libérées, de leur donner la possibilité d'aller travailler dans un premier temps dans des *«Jardins d'insertion»*, avant leur retour dans la vie active professionnelle. Une formation annuelle de 850 heures, suivie en alternance l'année suivante par une initiation d'une centaine d'heures, à la découverte de l'environnement, explique Stéphane Pérennès, directeur de la MFR de Gron : *«ce temps d'initiation d'une centaine d'heures par an, nous permettait en même temps de créer notre base de recrutement pour l'année d'après, sachant que nous étions limités à 12 places pour notre formation CAP…»* En 2009, est venu se greffer en parallèle à l'attention des détenus masculins, une formation découverte de l'aménagement espaces verts. C'est en 2008 que fut mis en place un chantier école particulier, permettant aux détenus de sortir de l'univers carcéral, en se rendant, sous la surveillance d'un gardien, à quelques centaines de mètres hors des murs, pour une approche concrète des métiers du jardin, des productions horticoles et des espaces verts : *«les détenus avaient même appelé cette formation délocalisée, la "bouffée d'air". On y travaillait la terre et construit une serre et les produits récoltés étaient ensuite revendus aux membres du personnel, permettant de racheter graines et terreau pour la fois suivante. Cela marchait bien et en même temps était très valorisant pour tous…»* Expérience aujourd'hui malheureusement abandonnée, faute de personnel pénitentiaire en nombre suffisant pour en assurer l'encadrement.

Un taux de réussite aux examens de 95%

Premier établissement de formation en France à mener un cursus diplômant au sein d'un centre de détention, la MFR de Gron poursuit son action et deux formations sont aujourd'hui en cours : un CAP en productions horticoles pour les femmes, de janvier à juillet et un CAP travaux paysagers chez les hommes, le restant de l'année. Avec à chaque fois des résultats aux examens plus que probants : *«95% en moyenne obtiennent leur diplôme : on a affaire à des personnes très assidues, très à l'écoute et surtout, très heureuses de créer quelque chose…»* D'autant plus remarquable que la plupart n'avaient jamais touché un outil de jardinage de leur vie… Une formation axée essentiellement sur la pratique : *«avec simplement une journée en salle par semaine et le reste du temps sur le terrain. Même s'ils restent dans l'enceinte de la prison, ils ont accès en cette occasion à des zones neutres qui leur sont d'ordinaire interdites et c'est pour eux une véritable bouffée d'oxygène…»* Avec le souci d'utiliser pour les travaux paysagers, des matériaux de la région, que ce soit les pierres de Joux la Ville pour les murets ou les copeaux de bois en provenance d'un pépiniériste de Vermenton. L'expérience sert aussi de support aux BTS 2ème année de la Maison Familiale qui effectuent un relevé typographique de niveau sur site, avant de proposer un projet sur lequel travailleront les détenus.



Plan du chantier

DOMINIQUE BERNERD

Maison Familiale Rurale
Auxois Sud - Morvan

Portes Ouvertes : Samedi 08 avril 2017, 9h/17h



4ème / 3ème
Découverte des métiers
Stages tout secteur professionnel

SECONDE PRO
Option : Productions
Ou
Option : Agroéquipement

CAP
Métiers de l'agriculture
(en deux ans)
Option : Elevage Ruminants
(bovins, ovins, caprins, lait)
Ou
Option : Grandes Cultures
Machinisme
Conduite d'Engins Agricoles

BAC PRO
Agroéquipement
(en deux ans)

BTS ACSE
Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole
(Sur Site de Pouilly, en deux ans)

Toutes nos Formations sont en Alternance Sous Statut Scolaire Sauf BTS en apprentissage



Navettes : Autun/Saulieu ; Arnay-le-Duc/Pouilly-en-Auxois.

Site de Liernais (21430) 03 80 84 41 60 - mfr.liernais@mfr.asso.fr
Site de Pouilly-en-Auxois (21320) 03 80 64 84 90 - mfr.pouilly@gmail.com



Pouilly-en-Auxois

Les jeunes du BTS sont là

La MFR Auxois Sud-Morvan a ouvert une formation Bac+2 il y a quelques semaines.



Jean-Michel Lachaume et Paul Allemand, lors de la vente du GIE Charolais Évaluation.

La Maison familiale rurale Auxois Sud - Morvan, anciennement appelée MFR de Liernais, reçoit une trentaine d'élèves de BTS ACSE (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole) depuis le mois de décembre.

En plus de Liernais, l'établissement a ouvert un second site. Celui-ci est basé dans les anciens locaux de l'Ehpad de Pouilly-en-Auxois. Pas moins de 21 apprentis composent la classe de deuxième année parmi lesquels Jean-Michel Lachaume et Paul Allemand, deux jeunes qui étaient en visite à Créancey le 10 février à l'occasion de la vente aux enchères du GIE Charolais Évaluation.

«Notre classe est composée de 21 apprentis âgés de 19 à 22 ans, environ un tiers vient de Côte d'Or» indique Jean-Michel Lachaume, habitant Vic-sous-Thil. *«La grande majorité d'entre nous souhaitent s'installer à la fin des études, et c'est notamment notre cas»* informe Paul Allemand, originaire de l'Yonne.

Bien installés

Les deux camarades de classe livrent leurs sentiments depuis leur arrivée à Pouilly : *«C'est une petite ville qui bouge et nous sommes bien installés, dans un bâtiment qui a été bien rénové. Nous disposons de chambres individuelles avec salle de bain, et on mange bien ! Avant, nous étions à Beaune après une délocalisation temporaire de ce BTS initialement proposé à Fauverney»* poursuit Paul Allemand.

«Les cours se passent bien eux aussi. Nous avons des moniteurs de Liernais et des intervenants spécifiques pour la comptabilité et les productions végétales» se réjouit pour sa part Jean-Michel Lachaume, actuellement en stage dans une exploitation en système bovins allaitants à Précy-sous-Thil.

La passion avant tout

Le jeune Côte-d'orien envisage de rejoindre la la ferme familiale à Vic-sous-Thil d'ici quelques temps, afin de travailler dans ses ateliers laitier et allaitant.

Même chose pour Paul Allemand qui, lui, devra trouver une ferme car sa famille n'est pas issue du milieu agricole. *«Nous sommes bien conscients de la crise et du contexte actuel»* reconnaît Paul Allemand, *«c'est un problème qui pose effectivement question. Mais l'agriculture est une passion, nous sommes mordus de ça et nous ne nous décourageons pas ! Au bac, nous avons appris les bases agricoles et leurs applications. Le BTS amène une réflexion sur la conduite de l'exploitation, une véritable stratégie d'entreprise. Nous comptons là-dessus pour peut-être mieux appréhender les problèmes en agriculture. Nous partirons peut-être en licence à l'issue de cette formation, afin de nous spécialiser davantage»*.

AURÉLIEN GENEST







MFR Auxois Sud Morvan (21)

Des jeunes tout-terrains

Les jeunes de la Maison familiale rurale Auxois Sud Morvan sont en contact permanent avec le monde professionnel, même en dehors de leur période de stage.

Pas d'alternative à l'alternance ! En Maison familiale rurale, l'apprentissage des métiers agricoles se se construit tous les jours au plus près du milieu professionnel. En plus de l'alternance (la grande caractéristique des MFR avec une moyenne de 50% du temps passé en stages), les jeunes participent à de nombreuses sorties durant leur période de cours. La MFR Auxois Sud Morvan applique cette politique à ses apprentis. Une de leurs dernières sorties se déroulait à Créancey, le 10 février, à l'occasion de la vente aux enchères de la station d'évaluation charolaise. Avec leur moniteur Cyril Mignot, les jeunes de la MFR ont préparé l'évènement avec les éleveurs et se sont même déplacés le jour de la vente pour nettoyer les allées, peigner, laver les animaux et aider les organisateurs dans leurs différentes tâches. Rencontres.

Aurélien Genest



Tom Quartier, 15 ans, de Champlost dans l'Yonne : *«Je dois être à une quinzaine de semaines de stages depuis que je suis arrivé à la MFR en début d'année. Je les ai effectuées dans trois lieux différents. En ce moment, je suis à Saint-Bris, près d'Auxerre, chez Soufflet Agriculture. Côtoyer le monde professionnel est très important. La théorie acquise en classe l'est tout autant, mais rien ne vaut la pratique. Elle apporte de sérieux avantages. Plus tard, je souhaite reprendre la ferme de polyculture-élevage porcin de mes parents».*



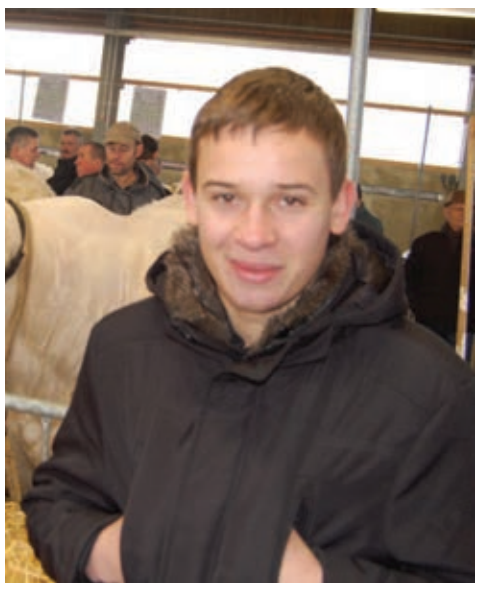
Julien Baulot, 16 ans, de Vic-de-Chassenay: *«C'est la première année que je suis des stages et j'en suis très content. Actuellement, je suis chez mon père qui élève des Charolais et des Simmental. Je compte d'ailleurs m'y installer plus tard. L'alternance, c'est ce que je recherchais, car les cours uniquement en classe ne me plaisaient pas trop... Une semaine sur deux en entreprise : on apprend, et on apprend mieux selon moi car on acquiert de l'expérience. Notre implication d'aujourd'hui m'a permis de faire la découverte de la vente de Créancey. Je ne la connaissais pas, je n'y avais jamais mis les pieds car mon père ne fait pas concours».*



Théo Gentel, 15 ans, de Pont-Royal : *«L'alternance nous donne une vision plus large de l'agriculture, très utile pour notre futur métier. Nous faisons beaucoup de rencontres enrichissantes et cela change des cours. En ce moment, je suis en stage à La Roche-Vanneau en mécanique, dans l'entreprise SARL Drouillot. Après l'école, je souhaiterais travailler en agriculture, mais je ne sais pas encore dans quel domaine. Ces stages et ces sorties me permettent de réfléchir et de mûrir un projet. J'en sais un peu plus sur ce que j'aime ou ce que j'aime moins».*



Clément Guichot, 17 ans, de Châtellenot: *«Au contact des éleveurs, toute expérience est bonne à prendre. Aujourd'hui, j'ai amené un tracteur de l'entreprise de travaux agricoles de mon père, là où je suis actuellement en stage et là où je souhaite travailler après l'école. L'alternance proposée par la MFR est très formatrice et me convient beaucoup mieux car je n'aime pas trop les cours dans une salle ! Je suis à Liernais depuis la Quatrième et j'ai déjà travaillé dans six exploitations différentes».*



Nicolas Pescher, 16 ans, d'Annay-la-Côte vers Avallon : *«Ces stages et différentes sorties comme celle d'aujourd'hui à Créancey m'aident à découvrir le monde du travail et connaître plus de choses que la simple théorie. Je trouve que nous allons plus vite dans l'enseignement. Nous avions déjà réalisé le même type de travail lors du dernier concours Charolais de Semur-en-Auxois. Cela fais trois ans que je suis à Liernais et je ne compte plus mes semaines de stages ! En ce moment, je suis dans une ferme d'élevage bovin à côté d'Avallon. Dans quelques années, je compte reprendre la ferme céréalière de mon père».*



Florent Lachaume, 15 ans, de Vic-sous-Thil: *«Avec l'alternance, on en apprend tous les jours. L'apprentissage sur le terrain est un bon complément à la théorie. J'ai déjà suivi quatre stages à la MFR. Avant Liernais, j'en avais déjà fait deux et ils m'avaient déjà beaucoup plu. En ce moment, je suis à Francheville dans un élevage de moutons, mon but est de travailler plus tard dans la ferme familiale. J'étais déjà venu à Créancey mais pas à cette vente de reproducteurs. C'est intéressant. Ce genre de programme au quotidien, je ne le changerais pour rien au monde!».*



Lilian Jannier, 16 ans, de Millery : *«C'est ma troisième année à Liernais, je participe à trois stages par an. Je viens de terminer une période chez Axe-Équipement à côté de Semur. Là, je m'apprête à aller chez mon oncle près de Châtillon-sur-Seine, dans une exploitation de polyculture élevage avec des Blondes d'Aquitaine. L'alternance permet de donner un sens pratique à ce que nous apprenons en cours. Avec la seule théorie, le risque est d'être perdu et totalement décalé une fois que l'on débarque dans un métier. Mon objectif est de reprendre la ferme familiale en polyculture élevage Charolais».*



Amandine Guillemin, 15 ans, de Chablis dans l'Yonne : *«Je suis arrivée à Liernais en début d'année après avoir déjà connu une MFR. Ce type d'établissement me convient parfaitement en passant la moitié du temps en cours, et l'autre partie en stages. L'alternance apporte des avantages certains pour la vie active, nous apprenons les différents modes de travail lors de notre formation. Après un stage dans une ferme céréalière, je suis actuellement dans un garage New Holland à Tonnerre. Je compte m'installer plus tard sur la ferme familiale qui se dédie aux grandes cultures».*

Lycée La Brosse

Une filière scientifique porteuse d'emplois

Le lycée la Brosse a depuis longtemps élargi sa mission première qui était de former les agriculteurs de demain. Les filières scientifiques notamment, ont le vent en poupe et peuvent être abordées dès la classe de seconde.



Journée «paillasse» pour Laetitia, Ophélie et Lisa, toutes trois étudiantes Anabiotec à La Brosse. Sur l'ensemble de la formation, compter 60 % de temps de manipulation pour 40 % de cours en salle.

Depuis 2011, le lycée La Brosse offre la possibilité, dès la sortie de 3ème, d'entamer un cursus sur trois ans, menant à un Bac Pro Laboratoire Contrôle Qualité.

Une filière permettant de former au métier d'agent de laboratoire d'analyses ou de recherche dans de nombreux secteurs d'activité : cosmétiques, agroalimentaire, pharmaceutiques, environnement, santé humaine… Mais aussi, et c'est moins connu, au sein de la police scientifique, une activité très en vogue actuellement. Limitée à 16 élèves par session, cette formation comprend une période de mise en situation professionnelle par le biais de 19 semaines de stage durant toute sa durée, auxquelles se rajoute une semaine de stage collectif (secourisme et développement durable) ainsi que l'étude en classe terminale, d'une région sur le plan agroalimentaire. C'est ainsi que pour la 2ème année consécutive, est réalisée une approche de la filière lait et comté dans le Jura.

Ce peut-être aussi une passerelle vers les études supérieures, avec la possibilité, une fois le Bac en poche, de s'orienter vers un BTS agricole type Anabiotec (Analyses biologiques et biotechnologiques), un BTS gestion et maîtrise de l'eau ou bien relevant de l'industrie agroalimentaire. Mais également les licences professionnelles, avec un diplôme de niveau II préparant à des fonctions d'encadrement.

Une filière gage de réussite

On ne présente plus la filière Anabiotec, gage de réussite dans la vie active, avec toute une palette de métiers répartis en trois grands secteurs : les laboratoires prestataires de services (analyses médicales, Établissement Français du Sang…), les laboratoires sur site industriel (agroalimentaire, industrie pharmaceutique, les coopératives agricoles par le biais de leurs démarches qualité), le secteur de la recherche : c'est ainsi qu'un ancien élève du lycée La Brosse travaille aujourd'hui au Commissariat à l'Énergie Atomique, à Saclay.

Si une culture de base scientifique est recommandée pour suivre cette formation, elle est accessible au plus grand nombre, rappelle Bruno Vogrig, professeur de biologie référent : *«si un excellent niveau en math et physique après un Bac S conduit tout naturellement aux Classes Préparatoires, mieux vaut avec un niveau moyen, intégrer une filière comme Anabiotec, assurant sur deux ans un avenir professionnel plutôt que de se planter après un an de fac. Même si au début, pour certains, la marche peut paraître haute…»*

Avec la possibilité depuis plusieurs années, de poursuivre par une licence Pro sur le site universitaire d'Auxerre : *«de type Management des Activités Support à la Production ou MASP, option Qualité Sécurité Environnement…»* Avec là encore, des opportunités pour dénicher un travail rapidement, souligne Bruno Vogrig : *«on constate que la majorité des laboratoires aujourd'hui, a associé à l'aspect technicien une démarche qualité, d'où l'intérêt d'associer BTS et licence Pro…»*

Dominique Bernerd





Bovins laitiers

Futurs jeunes éleveurs passionnés

L'École des jeunes s'est déroulée les 21, 22 et 23 février au Lycée agricole de la Barotte.

Vingt-neuf élèves du quart nord-Est de la France ont participé durant trois jours à l'École des Jeunes d'Eurogénétique, formation des plus réputée en terme de préparation et présentation d'animaux laitiers. Cet évènement était organisé cette année par Elva Novia à Châtillon-sur-Seine, quelques semaines avant le rendez-vous d'Eurogénétique. *«Les jeunes présents lors de cette formation iront concourir à Epinal début avril»* indique Justine Aubry, élève-ingénieur à VetAgro Sup, l'Enita de Clermont-Ferrand, et apprentie chez Elva Novia, coopérative adhérente à Eurogénétique. Cet évènement a formé les jeunes aux différentes techniques de clippage, de préparation, de présentation des animaux sur le ring et de jugement. Chacun a été évalué en fin de formation, aussi bien sur le plan individuel que collectif. *«Cette formation est très importante, elle apprend beaucoup sur l'art et la manière de préparer et conduire les vaches sur le ring»* indique Justine Aubry, fille d'éleveur à Jours-lès-Baigneux qui s'était imposée dans l'épreuve de présentation lors de l'édition de 2012. La session s'est terminée par un concours de meneurs dans lequel six jeunes Côte d'oriens apparaissaient : Laura Baillet (9ème), Baptiste Jacquet (3ème présentateur et 2ème clippeur de sa section), Marie Bartkowiez (3ème clippeur de sa section), Maxime De Waele (2ème clippeur de sa section), Laurette Millot (1ère à l'épreuve de jugement d'une section), Ryan Chaussiez (membre de l'équipe vainqueur du challenge par équipe). Les éleveurs de Côte d'Or ayant préparé et fourni des animaux de race Brune et Prim'Holstein ont été remerciés à l'issue de ces trois journées, tout comme Justine Aubry et Thierry Lapostolet pour l'organisation et l'ensemble des partenaires pour leurs divers soutiens: Dijon Céréales, SARL Vauthier Sepac, Ets Sirugue, Groupama, BGS, Gènes Diffusion, le Conseil départemental, Umotest, Généform, Elva Novia.

AURÉLIEN GENEST



De gauche à droite : Armand Grognard (08), Éric Demouron (professeur à La Barotte), Justine Aubry (Elva Novia), Marie Bartkowiez (élève au Lycée de la Barotte et fille d'éleveur à Origny), Thierry Lapostolet (Elva Novia).



Lors d'un exercice de tonte avec ici Laura Baillet (employée sur la ferme du Lycée agricole de la Barotte) et Ryan Chaussiez (élève à la Barotte, qui a remporté le challenge par équipe).



Laurette Millot, fille d'éleveur à Argilly, s'est classée première de l'épreuve de jugement d'une section.

CFA Agricole de la Nièvre
Portes ouvertes 2017 :11 mars, 18 mars.
03 86 21 66 07 - cfa.nievre@educagri.fr

Apprentissage et pré-apprentissage :
- DIMA
- CAP Métiers de l' Agriculture
- Brevet Professionnel productions animales
- Bac Pro Production Agricole, Agroéquipements Aménagements Paysagers
- BPREA
- BTSA Aménagements Paysagers, ACSE et GDEA

LEGTA de Challuy
Portes ouvertes 2017 :
11 mars de 9h00 à 17h00, 12 avril et 17 mai (AM)
03 86 21 66 00 - nevers.legta@educagri.fr

- 2nde générale et technologique
- Bac STAV - Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant
- Bac S
- BTSA Productions Animales
- BTSA Analyse Conduite et Stratégie des Exploitations agricoles
- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- Licence Professionnelle: Production et gestion des eaux

LEGTA de Cosne/Loire
Portes ouvertes 2017 : 25 mars.
03 86 26 67 67 - legta.cosne@educagri.fr

- 4ème et 3ème de l'enseignement agricole
- Bac Pro Production Agricole - Elevage
- Bac Pro Vigne et Vin

LPA de Plagny-Sermoise
Portes ouvertes 2017 : 11 mars, 13 mai.
03 86 59 72 30 - lpa.plagny@educagri.fr

- CAP Services en Milieu Rural
- Bac Pro Technicien Conseil Vente
- Bac Pro Travaux Paysagers

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES
100% nature



web



Nombreux enseignements facultatifs - Section Rugby - Option équitation - www.epleanevers-cosne.educagri.fr

De nombreux métiers ne sont pas pourvus par méconnaissance

Neuf acteurs de l'emploi et de la formation ont interpellé les candidats à l'élection présidentielle sur le marché des emplois liés à l'agriculture, le 27 février au Salon de l'agriculture. *«Nous manquons de visibilité. Nous devons faire (re)connaître de nombreux métiers agricoles aujourd'hui méconnus»*, nous explique Bernard Gardès, président de l'Anefa (employeurs et salariés de la production agricole). Selon la filière, 25% des agriculteurs recrutent et 12000 emplois salariés agricoles restent *«vacants chaque année»*. En production agricole, c'est notamment le cas en viticulture, bovins laitiers, maraîchage, grandes cultures et porcins. Par ailleurs, l'Apecita (emplois cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire) constate que les offres d'emploi pour les Bac+5 manquent. Et dans le même temps, des emplois Bac+2/Bac+3 ne sont pas pourvus. *«Nous avons alerté le ministère de l'Agriculture sur le décalage entre la formation et le marché de l'emploi»*, nous précise Mylène Gabaret, directrice de l'Apecita.

Enseignement agricole

L'enseignement, c'est aussi l'affaire des professionels

Monique Bernard et Karelle Pautet se sont toutes deux assises à la même place, mais à des années d'intervalle: Présidente de la Commission Formation, Enseignement, Emploi de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, en 1982 pour Monique, en 2012 pour Karelle. Puis Présidente du Conseil d'Adminsitration de l'EPL (Établissement Public Local) de Challuy, Monique cédant la place à Karelle. Deux femmes, deux générations, qui portent en elles la volonté de faciliter l'accés au métier et de partager leurs expériences, car en termes d'enseignement et de formation, *"rien n'est acquis"*...

■ Quels sont les grands changements qu'a connu l'enseignement agricole?

Monique : «*J'ai connu la période du développement de l'enseignement agricole, dans les années 1970, où l'élan de la JAC (jeunesse agricole chrétienne) continuait à animer les professionnels, on montait des projets, on demandait une ouverture de classe tous les ans... Il y avait la conscience forte de la nécessité à se former, pour s'adapter, pour maîtriser la bonne marche de son exploitation... Il y avait la conviction qu'il fallait élever le niveau de formation. D'où la mise en place, au fil des ans, du stage préparatoire à l'installation et du stage 6 mois, des leviers essentiels pour mûrir un projet. Aujourd'hui, un jeune aujourd'hui peut s'installer dès 18 ans, c'est tôt ! Poursuivre ses études avec un BTS, faire un ou plusieurs stages, voire travailler quelques temps comme salarié sont de vrais plus pour mûrir professionnellement, s'ouvrir l'esprit, avant de s'installer».*

Karelle: «*Il faut être solide pour s'installer, c'est une charge, une responsabilité, les structures aujourd'hui sont très complexes. Donc attention à la pression de s'installer trop jeune. J'ai moi-même travaillé un an en coopérative puis un an comme salariée sur l'exploitation familiale; ça m'a permis d'être sûre de mes choix».*



Karelle Pautet, installée en GAEC depuis 2010 à Savigny-Poil-Fol, Jeune Agricultrice, est membre du bureau de la Chambre d'Agriculture et préside le Conseil d'Administration de l'EPL de Challuy où elle a passé son BTS: "C'est important pour moi d'avoir un lien avec les jeunes générations"

■ Quels sont les enjeux d'avenir ?

Karelle: «*Une problématique majeure aujourd'hui est la baisse des effectifs: comment faire pour maintenir nos classes et nos formations? Il y a notamment un travail de communication à mener pour faire savoir que le BTS ouvre des portes non seulement à l'installation mais aussi vers l'emploi, la poursuite d'études...*»

■ Quelles sont les spécificités de l'enseignement agricole?

Monique: «*En tant que parent d'élève, j'ai toujours apprécié les bonnes relations et la proximité entre les familles et l'équipe éducative. Pédagogiquement parlant, l'enseignement agricole a aussi souvent été un laboratoire d'idées, comme pour le contrôle continu par exemple*».

Karelle: «*Contrairement aux filières générales, dans l'enseignement agricole, les matières étudiées sont techniques, et on fait beaucoup de pratique, ce qui permet aux élèves de faire tout de suite le lien avec l'exploitation. Je garde de très bons souvenirs de mes années d'études à Challuy, c'était convivial, on avait des liens de qualité entre élèves*».

■ Quel est le rôle des professionnels dans la vie d'un EPL comme Challuy?

Karelle: «*Au Conseil d'administration du lycée, la parole du professionnelle a de la valeur, même si je n'ai pas de pouvoir de décision en tant que tel. J'apporte ma vision. Par exemple, au Conseil, j'ai appuyé l'idée qu'il était important pour l'établissement de s'ouvrir et de travailler avec le monde extérieur, via des partenariats ou des conventions. Cela permet de créer des échanges avec les élèves. Je fais le lien entre le lycée et le monde professionnel, notamment grâce à ma casquette Chambre d'agriculture, car je suis présidente de la Commission Formation, Enseignement, Emploi (FEE). L'année dernière, la chambre a par exemple fait des tests de semis de différentes variéts de ray-gras, cela permer aux étudiants de voir les résultats des données. Dans le cadre du PIC (projet d'initiative en commun), des étudiants de BTS ont réalisé une enquête sur les besoins des agriculteurs en termes de formation et ont restitué leur travail à la Commission FEE de la Chambre, ce qui permettra à la chambre d'adpater ses dispositifs et thèmes de formation pour lever les freins à la formation continue. Bref, mon rôle est d'ouvrir les portes de la Chambre et de pousser la porte du lycée...*»

Hier, aujourd'hui et demain, l'enseignement agricole est un lieu où les professionels ont toute leur place et doivent s'investir, pour préparer les agriculteurs à vivre de leur métier, quels que soient leurs parcours.

LUCIE LECOINTE

▶ Des professionnels à votre service

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque

BECKER Frères *Le PRO de la tôle*



58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

«Éducagri éditions, catalogue 2017» est une brochure éditée par Éducagri (www.editions.educagri.fr)

300 livres, 250 vidéos et 350 ressources en ligne : ainsi peut-on résumer le potentiel éducatif de cette maison d'édition spécialisée située à Dijon (Côte-d'Or). On peut aussi évoquer les 20 thématiques couvertes (de l'agriculture biologique aux territoires en passant par les agroéquipements, l'économie/gestion, les mathématiques mais aussi les productions animales ou encore l'aménagement en forêt/jardin...) et les 14 collections qui les structurent. La maison d'édition de l'enseignement agricole propose 17 nouveautés pour la rentrée 2017 (exemples : amélioration génétique des animaux d'élevage, Matéhématiques CAP agricole, L'agronome en action, Alimentation et proximités ou encore Soigner autrement). Il est possible aussi de souscrire à des offres manuel + cahier d'exercices + site compagnon + manuel numérique. À consulter sur le site d'Éducagri. THIERRY MICHEL

Avec l'alternance, mon avenir prend du sens !
Maison Familiale Rurale de Quetigny
Rendez-vous les
18 mars 2017 de 9h00 à 17h00 et
20 mai 2017 de 9h00 à 14h00
Pour découvrir nos formations par alternance :

- 4ème et 3ème
- Seconde Générale et Technologique
- Seconde Professionnelle SAPAT
- Seconde Pro et BAC CGEA (Élevages ou cultures) Statut scolaire ou apprenti
- BAC Technologique STAV, (Option Services en Milieu Rural)
- BTSA DATR (Développement Animation des Territoires Ruraux)
- Prépas Concours ES / ME / EJE / IFSI



Maison Familiale Rurale
33 Boulevard de Bellevue - BP 50046
21802 Quétigny Cedex - 03 80 46 35 49
mail : mfr.quetigny@mfr.asso.f

IPERMA
58330 - St Saulge
Tel. 03 86 58 33 87
Fax 03 86 58 34 74
site: www.iperma.net
INTERNAT

PORTES OUVERTES
SAMEDI 1ER AVRIL de10h. à 18h.
VENDREDI 12 MAI de 14h. à 18h.

- 4ème et 3ème E.A.
- BEPA Services aux personnes
- BAC PRO services aux personnes et aux territoires (en 3 ans)
- BEPA conduite d'engins et de travaux agricoles
- BAC PRO Agroéquipements en 3 ans (apprentissage dès la 2ème année)
- BTS G.D.E.A (Génie des équipements Agricoles) en apprentissage
- PRÉPARATION aux concours para-médicaux et sociaux

IPERMA: Les métiers du machinisme agricole et des services aux personnes

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 22/02/2017	Bourg-en-Bresse 28/02/2017	St Christophe-en B. 22/02/2017	National 22/02 au 28/02/17
Vaches viande (V)	U	-	-	4,08 €	3,88 €
	R	3,55 €	3,20 €	3,74 €	3,50€
	O	-	3,55 €	-	3,10 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,15 €
	O	-	2,90 €	-	2,98 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,69 €
	P	2,50 €	2,50 €	-	2,44 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,73 €	4,23 €
	R	3,95 €	3,70 €	3,96 €	3,59 €
	O	3,75 €	3,05 €	-	3,02 €
Taureaux VML	URO	-	2,50 €	2,74 €	2,66 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 28/02/2017

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	2,87	
300-350 kg	-	2,92	-	
350-400 kg	-	2,76	2,75	
400-450 kg	-	2,69	2,51	
450-500 kg	-	2,58	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,71	-	
300-350 kg	-	2,66	=	
350-400 kg	-	2,57	=	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,57	=	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	-	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,00	1,85	-
5 -10 ans	-	1,94	1,80	-
+10 ans	-	1,85	1,75	1,42
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,07	-	

Bovins : 933
L'offre est toujours en dessous des besoins exprimés par le panel d'acheteurs présents.

BROUTARDS : Si les effectifs baissent, les animaux présentés sont de qualité et les tarifs sont facilement reconduits dans une ambiance commerciale active.

LAITONNES : Vente totale sans changement tarifaire.

VACHES ET GÉNISSES DE 3 ANS : Après une hausse sensible des cours la semaine dernière, les cours sont légèrement plus discutés, surtouten sujets moyens.

SICFOME animera les ventes de reproducteurs de la station génétique de Creuzier le 24 février.

SICFOMEorganise une vente de formées et culards le jeudi 9 mars à 8h30 (inscriptions obligatoires avant le vendredi 3 mars)

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 27/02/2017

Bovins (260)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
220 à 400 kg	690 - 1100	2,62 - 3,18
410 à 525 kg	1110 - 1310	2,49 - 2,73
Laitonnes		
250 à 315 kg	650 - 780	2,37 - 2,62
330 à 390 kg	830 - 950	2,38 - 2,62
Taureaux		
810 à 1165 kg	1180 - 1830	1,46 - 1,57
Génisses		
310 à 465 kg (16-24mois)	620 - 1050	2,00 - 2,30
550 à 670 kg (24-36mois)	-	-
Vaches		
Vaches légères	930 - 1110	
Vaches entre deux	1200 - 1300	
Vaches lourdes	1320 - 1600	

La présentation est toujours de bonne qualité en broutards, le placement est quasi-total à des tarifs qui restenr très fermes. Apports plus importants en laitonnes, cours facilement reconduits avec peu d'invendus. en vaches maigres, les apports sont restreints entraînant une vente rapide à des cours facilement maintenus. Seulement deux invendus.

Bovins gras : 1
Pas de cotation cette semaine.

Présentation de bonne qualité, placement rapide à des tarifs plus fermes.

Prochain marché bovin le lundi 27 février 2017, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 01/03/2017

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	2,80
300 à 350 kg	-	2,70
350 à 400 kg	-	2,70
400 à 450 kg	-	2,63
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	2,53
300 à 350 kg	-	2,53
350 à 400 kg	-	-
Génisse		
(24-36 mois)	-	1,97
Vaches		
- 5 ans	1,97	1,75
de 5 à 10 ans	1,88	1,68
+ 10 ans	-	1,97

Broutards : Bonne vente dans la bonne marchandise.

Vaches-Génisses : Cours reconduits dans toutes catégories.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 28/02/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,55 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-

Tendance : Apports plus importants. Vente plus lente dans toutes les catégories.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 20/02 au 26/02/17*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,59 €	-
350 kg	-	2,62 €	-
400 kg	-	2,53 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,42 €	-
500 kg	-	2,33 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,47 €	2,29 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,31 €	-

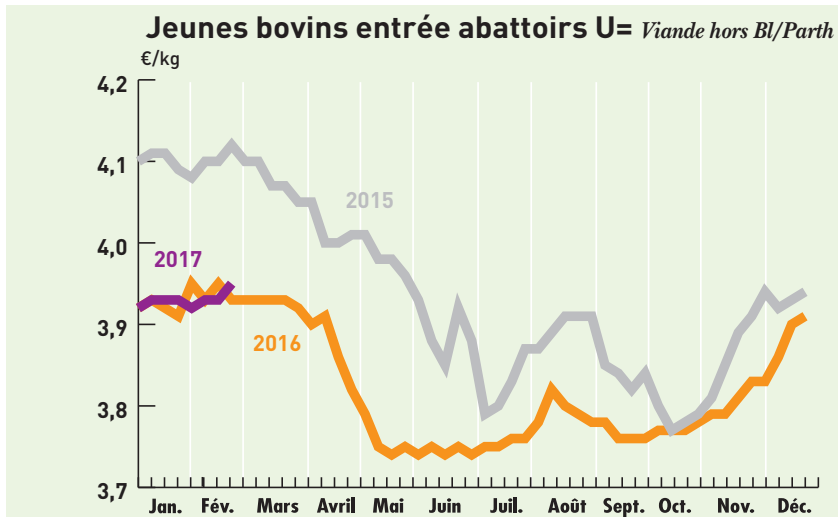
Tendance : Quorum non atteint. Application des chiffres du réseau. Bonne demande par rapport à l'offre.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 20/02/16 au 26/02/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,95 €	3,77 €	-			
Races mixte		-	3,43 €	3,43 €	3,43 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,07 €	3,90 €	3,78 €	3,44 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,02 €	3,87 €	3,77 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	3,99 €				
Races mixte				3,25 €	3,18 €	-	
Races lait					2,81 €	2,76 €	2,71 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,07 €	4,31 €	4,06 €	3,89 €			

Tendance : Faible offre Et faible commerce.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 20/02//17 au 26/02/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,97 €	3,94 €	-	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,51 €	4,18 €	3,98 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,99 €	3,80 €				
Races mixte					3,31 €	3,26 €		
Races lait						-	2,80 €	2,76 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,65 €	4,32 €	4,18 €	3,98 €				

Tendances SEM. 09/2017

Bovins de boucherie

La modestie de l'offre permet une activité commerciale régulière, mais cette amélioration ne concerne que l'entrée de gamme. Les animaux de très bonne conformation finalisent leur préparation pour les nombreux concours d'animaux de boucherie qui débuteront dans trois semaines en prévision des fêtes Pascales. Les abatteurs peinent toujours à valoriser les morceaux nobles, ce qui empêche toute progression dans les bonnes vaches Charolaises ou Limousines. Dans les réformes allaitantes de choix secondaire, ce n'est pas la consommation qui raffermit la tendance, mais des sorties peu abondantes. La tendance reste positive dans les laitières avec des besoins en steak haché frais pour la reprise complète des cantines. Cette gamme de marchandise est plébiscitée par les consommateurs dans les magasins avec de gros efforts dans la diversité de l'offre appuyée par un marketing actif. Reste au consommateur à faire le tri entre les produits dits pure viande, ceux avec des protéines végétales et ceux sans viande. En jeunes bovins, le commerce est plus calme avec des sorties suffisantes pour satisfaire les besoins que ce soit sur la France ou à l'export.

Broutards

L'ouverture du marché export vers Israël, ajoute une nouvelle destination hors U.E. à nos broutards. Le marché reste actif avec des débouchés pour chaque catégorie de mâles à condition qu'ils soient convenablement vaccinés. La tendance reste positive sur la grande majorité des territoires. Dans les femelles, la demande est plus ferme avec une bonne tenue des cours pour les bonnes laitonnes lourdes à destination de l'Italie, mais également dans les plus légères à condition qu'elles soient vaccinées. Le placement reste calme dans les ordinaires avec une demande mesurée vers l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les besoins restent contenus pour des mises en place du début août. Les intégrateurs sont néanmoins obligés de relever leurs prix pour se mettre au niveau de l'export vers l'Espagne. La tendance est positive dans les bons veaux Frisons, Abondances ou Montbéliards,. Les échanges restent tendus dans les croisés laitiers avec une qualité qui fait souvent défaut (choix des paillettes et manque de soins). Dans les bons veaux de race pure ou croisés (viande ou mixte), les tarifs tendent se maintenir dans les bons mâles jaunes. La tendance reste lourde dans les femelles. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/01/2017*

Agneaux (473)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		-	-
Gras (38-44 kg)	-	2,90 - 2,90	2,30 - 2,74
Gras (44-50 kg)	-	2,42 - 2,93	2,30 - 2,49
Gras (+50 kg)	-	2,38 - 2,78	-
Laitons (-38 kg)	2,33 - 2,33	3,18 - 3,26	-
Laitons (38-44 kg)	-	2,88 - 3,42	2,51 - 2,81
Laitons (+44 kg)	-	2,87 - 2,87	-
Brebis (52)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	0,69 - 0,79	-
(+60 kg)	1,12 - 1,22	0,82 - 1,03	-
Divers			
Béliers (7) : 103 à 125 €	1,19 - 1,29	-	
Agneaux maigres : 50 à 72 €	-	1,64 - 2,04	-
Caprins (26) : 18 à 49€		-	
Boucs :			
Divers (1) :			

Ovins : 463

Agneaux Laitons : Belle présentation, quelques lots de qualité supérieure entraînent une hausse des cours dans les sujets de moins de 44 kg.

Agneaux gris : Marchandise plus hétérogène, les tarifs sont reconduits dans les animaux de qualité.

Brebis : Offer pus importante mais de qualité moindre. Peu de variation tarifaire.

Béliers : Cours reconduits.

Prochain marché lundi 13 mars 2017 (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 20/02/2017*

Ovins : 106	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	100 - 138	2,44 - 2,75
Brebis	51 - 102	0,91 -1,30
Béliers	-	-

Placement plus fluide en agneaux gras à des tarifs plus fermes, peu ou pas de demande en agneaux maigres et âgés. La delande reste forte en brebis accompgnée d'une progression des tarifs.

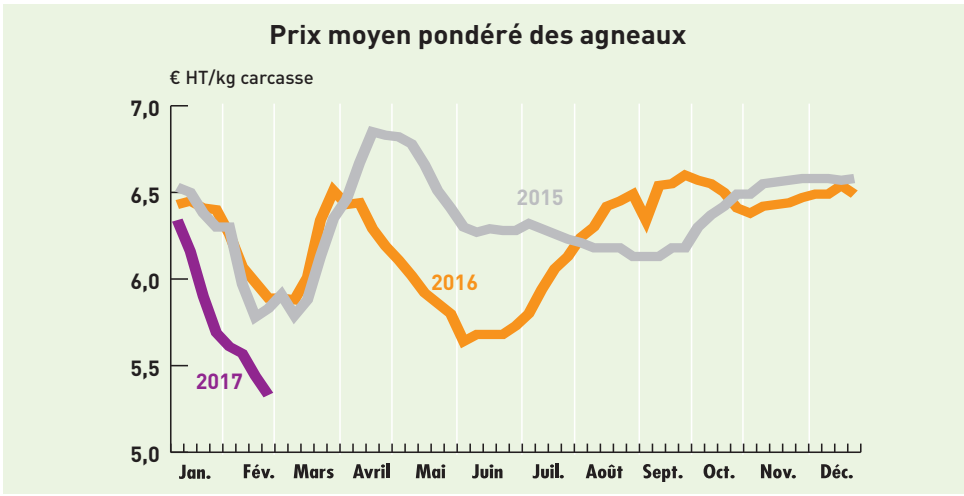
Prochain marché le lundi 6 mars 2017 aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 13/02/16 au 19/02/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg		5,87 €	5,16 €
Couvert	16-19 kg	-	5,76 €	4,91 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	4,85 €	4,22 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 20/02 au 26/02/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,33 €	**5,87 €**	**2,43 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 20/02/2017 au 26/02/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,51	6,59	6,71	-	-	-	-	-
	Var.		-0,16	-0,02					
	R	6,05	6,01	5,61	-	5,98	5,97	-	-
	Var.	-0,12	-0,20	-0,50		-0,05	-0,23		
	O	-	4,87	-	-	5,20	5,22	-	-
	Var.					0,03	0,02		
3 (couverts)	U	-	6,44	6,38	5,66	-	-	5,99	-
	Var.		-0,06	-0,05	0,17			-0,54	
	R	5,98	5,97	5,64	5,11	5,88	5,77	5,37	4,65
	Var.	-0,08	-0,07	-0,23	0,06	0,01	0,01	-0,03	-0,02
	O	5,13	5,11	5,04	4,42	4,98	4,71	4,44	3,92
	Var.	0,07	0,01	-0,01	-0,02	-0,18	-0,20	-0,19	-0,13
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	4,82	4,65	-	-
	Var.					-0,03	-0,11		
	O	-	-	-	-	4,07	3,88	-	-
	Var.					-0,15	-0,18		

Zone nord : Agneaux : Les sorties restent soutenues dans un commerce très calme en aval ce qui entraine la poursuite de la baisse. Brebis : Marché équilibré peu d'apports peu de vente. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir.».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 20 février) :
«Cours reconduits.»

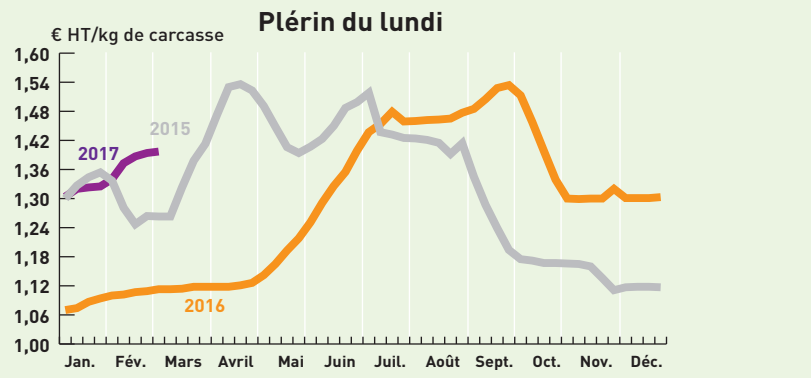
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 044 porcs présentés) *Cotations du lundi 27 février 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,397 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 17/02/17 au 23/02//17*

1,59 € /carcasse euros



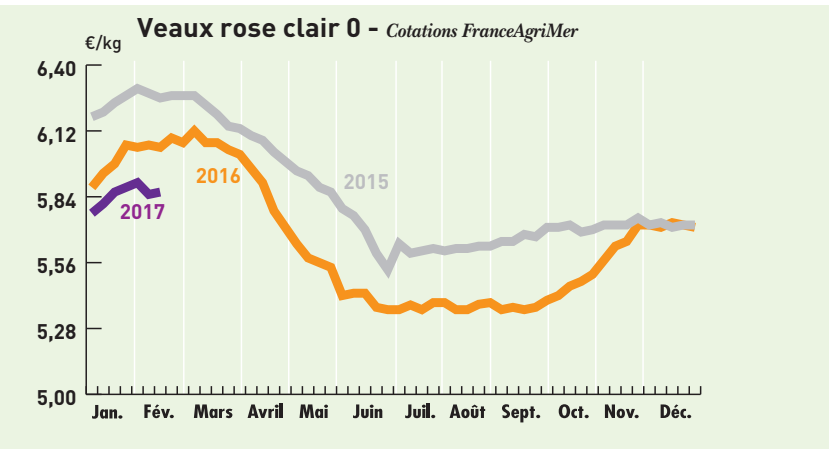
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 20/02/17 au 26/02/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,86 €	-	-
U	-	7,62 €	6,04 €	-
O	-	5,86 €	4,75 €	3,97 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 20/02/17 au 24/02/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais. 14j-4 sem (supérieure élevage)*	93	515 - 565 €	230 - 315 €	240 - 300 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		170 - 260 €	120 - 140 €	105 - 135 €	50 - 90 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		290 - 400 €	200 - 260 €	185 - 220 €	90 - 120 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		440 - 530 €	280 - 350 €	220 - 260 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	264	160 - 260 €	130 - 180 €	70 - 140 €	50 - 70 €



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 20/02/17 au 26/02/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	3,05 €	2,70 €	-	-
Bons	2,85 €	2,40 €	2,35 €	

Céréales

Marché du 28 février 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	févr.-juin	165	V	C
	68 kg/hl 12 fourrager	févr.-juin	150	V	C
Nord Côte-d'Or	meunier 76 kg/hl mini	févr.-juin	150	V	C
	68 kg/hl /12 fourrager	févr.-juin	148	V	C
Aube	meunier	févr.-juin	164	N	C
	éthanol		n.p.		C
	fourrager 68 kg/hl mini	févr.-juin	148	T	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	fourrager 58 kg/hl	févr.-juin	124	N	C
	fourrager 55 kg/hl		inc.		C
Sud Côte-d'Or	60 kg/hl	févr.-juin	130	T	C
	55 kg/hl	févr.-juin	125	T	C
Nord Côte-d'Or	60 kg/hl	févr.-juin	130	T	C
	55 kg/hl	févr.-juin	125	T	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saone	50 kg/hl	févr.-mars	180	T	C
Aube/Yonne	50 kg/hl	févr.-mars	190	N	C

MAÏS	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		févr.-juin	170	N	C
Saone et Loire/Côte d'Or			inc.		C

Pois	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	fourrager	févr.-mars	222	N	C
Yonne	fourrager	févr.-mars	220	N	C
Aube	fourrager	févr.-mars	225	N	C

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17% 1ère main	févr.-avr.	178	V

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17% 1ère main	5 de juin	172	T

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main		inc.	

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	163	T

Matériel

Tracteur

01 - Vds cse cess tracteur Ford 3000, 1970, embrayage neuf, prix 4000 euros, état impeccable, + broyeur Desvoys 1m50, 3 lames, 1000 euros
✆ 06.75.50.26.04

84 - Vds broyeur Dragon 160 + 2 disques 0,5 m pour couper l'herbe sous les pieds de vigne : 5 000 euros.
✆ 06 22 83 94 87

Récolte

07 - Vds andaineur Claas Liner 430S tandem 2005 TBE
✆ 06 81 37 64 02

Achète TRACTEURS
FORD du 5000 au 8210, série 40 et autres/**MF** du 168 au 188, série 200 à 600 - 3000 à 8000 / **FENDT**modèle après 1980, même porte outils / **DEUTZ** 7006 à 7207 - DX - AGROTRON - AGROSTAR et autres /**VALTRA - CLAAS - SAME/ZETOR** 5011 au 16245 - 5340 et 10540 + tous modèles après 1980/**EICHER** 6 cylindres - SCHLUTER 6 cylindres/**RENAULT** série 14-54 et 34 - Temis - Ares - Celtis et autres / **FIAT** de 80-90 à 180-90 - Winner - TL - TLA - G et autres / **JOHN DEERE** série 40-50-55-6000-7000 et autres /**CASE** IH 745-845-956 à 1455-5120-5140-CX-MX et autres/**MB** TRAC après 1985 - **UNIMOG MERCEDES** Tracteurs accidentés, de vignerons, de vergers... et autres nous consulter
Presses : CLAAS MARKANT 50-55-65/**JOHN-DEERE** 342/Round BALLER 120x120/Camions - Tracteurs routiers - semi-remorques...
Moissonneuse Batt. CLAAS - NH - JD et autres... / Télescopiques - Tractopelles - Niveleuses/Chargeuses après 1980 LIEBHERR - ZETTELMEYER SCHAEFF - ATLAS - ZEPPELIN...
MEYER Gilbert Sàrl - 67210 OBERNAI Tél. 06 10 84 67 52
meyer.gilbert-negoce@wanadoo.fr

01 - Vds remorque céréalière 18T panien pneus cargo remorque TP Ponthieux 14T pneus 550/65/22,5 turbo tondeuse Noremat Sprinta 1600
✆ 06.08.58.52.60

26 - Vds arracheuse à ail Erme un rang 3000 euros
✆ 04 75 25 24 13

38 - Recherche faucheuse conditionneuse Vicon KM165 KM216 KH281 pour pièces faire offre :
✆ 04 76 71 59 58

26 - Vds tracteur Renault Pales 240 80cv 4 rm relevage avant clim 2700 heures TBE.
✆ 06 81 27 38 45

54 - Achète pelle à pneus Hitachi EX60 EX100 EX160 WH51 WH63. Daewoo 130 170.
✆ 06 09 26 38 93

71 - Vds autochargeuse à coupe rotative Jeulin T280ST, 08/11, entretien par artisan, 15.000 euros HT.
✆ 03 85 44 02 92

70 - Vds repro mâles Parthenais 12 à 13 m, type viande, calme, idéal pour rapporte conformation.
✆ 06 80 73 11 79

Travail sol

01 - Vds combiné Psem à dents + semoir Amazone type 30 + charrue Huard 470 VL manuel sécurité boulons net de taxes
✆ 04.74.24.30.46

01 - Vds cover Quivogne APX 34 disques récents bon état général
✆ 06.83.12.49.54

84 - Cse cessation VDS benne Lambert 14T CU, TBE – herse rotative 3 m Maschio révisée TBE – semoir blé 21 socs 3 m Maschio Gaspardo TBE.
✆ 06 08 35 07 30

Traitement

21 - VENDS pulvé Evrard Meteor, TBE, 28 m. rampe alu., pommier circulation continue, pneu neuf, 16 500 euros (réf. 080A)
✆ 06 77 96 42 98

Arbo-viti

69 - Vend tapis à vendanges en inox pour encuvage et décuvage, 5 m. de long, TBE. Cuve plafond mobile fibre CMP de 50 Hl. TBE .
✆ 06 13 52 27 12

Irrigation

71 - Vends ensemble irrigation pompe immergée Grundfos, enrouleur Nofem 63 tuyaux 250 m, bon état.
✆ 06 72 76 04 89

Manutention

26 - Recherche palox plastique ex cabanon.
✆ 04 75 51 63 18

42 - Vds remorque 8T à ridelles an 2003 Promodis 4900 euros HT - bon état
✆ 06 18 12 23 43

Agri. divers

01 - Vds charrue Gregoire Besson RB4, 2000 - semoir à m. Monos. 4 rgs Fertil. & Microgran. - semoir à cér. Sulky 3m - sem. eng. Vicon état neuf PS 604 le tout bon état
✆ 04.74.51.24.51

01 - Vds ens. maïs 0,93 UFL, silo T préfa - mélangeuse Lely 2010 - charrue tris. KV Nstop
✆ 06.77.34.73.60

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Renault, Fend. (réf. 080F)
✆ 06 29 81 80 05

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses batteuses Bourgoin, Dominator, - télescopiques (réf .080E)
✆ 07 86 22 52 61

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Semoir 6 m vibro Sider Konskilde avec trémie 1900 L herse 7,5 m dents neuves.
✆ HR 06 80 75 20 41 - 04 74 88 55 58

38 - Vds charrue Naud 350 c, sécu boulon, sem. engrais Sulky dr 650 pulvé. Tecnoma 600 l - 12 m.
✆ 04 76 65 74 24 HR

42 - Vds tank à lait 1700 l - barrière Cornadis 7 pl - auge Taarup dessileuse portée épandeur
✆ 06 17 48 80 69

42 - Vds tract. MF 5445 5300 h 90 cv 2003 plateau 2 R 5.20 m x2.20 m AMD Kuhn 2.80 m sans tva
✆ 04 77 28 65 23 hr

54 - Vends tracteur Case Maxum 125, 3.600 H, rel av année 2010, pulvérisant porte Caruelle Olympia 120, 21 m + cuve av 600 L, faucheuse Kuhn GMD 2810.
✆ 06 89 08 31 52

69 - VENDS harnais, - scellettes + colliers pour chevaux, - charrue, - roue pressoir écureuil (réf. 07VB1)
✆ 06 10 43 35 81

69 - VENDS compresseur thermique à piston avec tuyaux + moteur Bernard T 110 + 2 refroidisseurs pour association, le tout bon état (réf. 07VB3)
✆ 06 10 43 35 81

69 - Vds andaineur Kuhn 280 BE - Faneuse Khun 2 toupies - Enjambeur Bobard M40 + rogneuse Kirogw bas prix.
✆ 06 79 46 33 41

69 - Vends semoir Amazone 3 m. 19 rangs - 1 fourche fumier hydraulique portée arrière - 1 bétonnière portée 3 points - 1 pulvérisateur Technoma pour pièces.
✆ 04 72 50 21 32

71 - Vds cse retraite charrue tri-soc réversible, sécurité, boulons, Case Huard - semoir Nodet 3 m - herse plate 4,5 m neuve de 2014, hersé 20 ha, repliage hydraulique, terrage forcer signalisation aux normes européennes - pulvé Tecnoma, cuve 800 L, 15 m repliage manuel, treuil hydraulique - semoir engrais Agram Jet Speed,1.200 L , 12 à 18 m, fermeture hydraulique. Prix à débattre.
✆ 06 70 46 86 03 H.R.

84 - Vs tracteur MF130 : 1500 euros, chariot élév. - élect. : 1200 euros - à gaz : 5000 euros, mat. vinif. réception vendange, benne vendange, atomiseur Thomas 800 L.
✆ 06 88 56 09 51

89 - VENDS remorque isotherme Lamberet équipée 14 crochets agneaux, excellent état, 3 500 € HT ferme (réf. 0705)
✆ 06 72 54 63 07

89 - VENDS groupe électrogène, moteur Robin Subaru, 9 cv, 4.2 kva, neuf, 550 euros (réf. 0901)
✆ 06 83 50 90 36

Elevage

71 - Vends remorque bétaillère Jeantil dble essieu, 6.2 x 2.47, 2005, TBE, 5.990 euros, photos bon coin.fr
✆ 03 85 54 59 77

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds camion Renault S150 turbo 1988 état benne ridelles rabattables avec bac vendanges
✆ 06 88 04 31 01

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin BR 120x120 année 2016 - brabant 4 socs - faucheuse Kuhn 2m80
✆ 04.74.42.00.70. ou 06.78.33.81.17

01 - Vds rouleaux paille foin 2016 livraison possible - 01 Chaneins
✆ 06.50.31.58.02

01 - Vds foin balles rondes 120x120 stockées sous abri
✆ 04.74.52.31.58. ou 06.41.95.46.39

01 - Vds 1ère et 2ème coupe RGI 2016 enrubannage et foin + regain PN 100 BR bonne qualité
✆ 06.98.36.65.15

01 - Vds foin de qualité récolte 2016 BR 120x120/200 kg sous abri prix 65 E/T à prendre sur place -01851 Marboz
✆ 06.72.70.00.83

01 - Vds gros piquets acacia 2m appointés prix 2,30 euros/pièce
✆ 06.81.74.47.90. ou 04.74.21.58.22

01 - Vds 25 T foin bio 2016 prairie naturelle BR 120x120 prix 100 euros/T 01290 Biziat
✆ 06.83.25.57.22

01 - Vds gros piquets 1,90m appointés 2 euros
✆ 03.85.31.52.01

26 - Vds luzerne extra 3 et 4 coupe botte carrée 80x80.
✆ 06 87 40 94 47

26 - Graines de sainfoin simple à céder.
✆ 06 70 01 58 65

26 - Vds paille triticale balles rondes 120 120 à l'abri. Livraison possible.
✆ 06 88 48 14 29

26 - Vds luzerne extra 3 et 4 coupe botte carrée 80x80.
✆ 06 87 40 94 47

39 - Vds foin BR 2017 région Arbois
✆ 06 63 76 44 81

42 - Vds enrubbannage prairies Ray gras trèfle 90 €/t - 42 Precieux
✆ 06 75 37 29 31

42 - Vds maïs ensilage irrigué foin balles rondes région Feurs
✆ 06 75 39 54 15

42 - vDS enrubannages blé immature + trêfle bio analyse Loire 110 €/T
✆ 06 22 85 65 97

69 - Vds avoine 3 T. 2016.
✆ 06 70 20 63 37 ou 04 78 05 35 17

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91

Fourrage

21 - VENDS paille de qualité en Bourgogne, 54 euros la tonne, livraison camion-remorque (réf. 080J)
✆ 06 85 73 22 68

26 - Vds luzerne 1ère, 2ème et 3ème coupe 2016 en balle ronde 120 x 120 et foin 2016.
✆ 06 83 48 29 67

38 - Vds paille bottes carrées 120*70*240 et bottes rondes 120*120 stockées a l'abri, livraison possible.
✆ 06 87 45 71 74

43 - Vends ENRUBANNAGES blé immature + trèfle bio analyse Loire 110euros/la Tonne
✆ 06 22 85 65 97

69 - Vds très belle paille en bottes carrées stockée sous hangar, livrée par camion remorque ou par 10 T.
✆ 04 74 00 30 70 ou rép.

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

FOURNITURE ET POSE DE GÉOMEMBRANES
ASQUAL
Firestone
Couverture de fosse
SODAFGÉO
ÉTANCHÉITÉ
Fosses à lisier B.T.S.
Réserves d'eau
POCHES SOUPLES
www.sodafgeo.fr
ZI Le Petit-Bourbon - 85170 BELLEVILLE-SUR-VIE - Tél. 02 51 24 40 15
Fax 02 51 24 40 09 - contact@sodafgeoetancheite.fr

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Nouveau site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Tél. 02 33 96 02 79
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

Remorque Lambert
CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150
+ Rehausses H 550
16 990 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
64€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001
Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles. (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, parce que très léger (250 g environ) malgré son ossature rigide, facile à ajuster, vite rangé dans son étui de transport, et conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE grâce à la très grande surface de travail du filtre et à l'absence d'humidification par l'haleine expirée, le filtre a une durée de vie généralement 8 à 10 fois supérieure aux masques jetables classiques.
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1- La grille amovible protège le filtre contre les chocs. Elle est facile à ouvrir pour changer les filtres.
2- Le filtre à poussière facilite le passage de l'air et la respiration grâce à une surface importante.
3- L'ossature du masque maintient le filtre parfaitement en place et facilite la circulation de l'air.
4- La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
5- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28
N° RÉFÉRENCE | QUANTITÉ | PRIX unitaire € TTC | PRIX total € TTC
176001 | | 64,00 | ,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port ,
SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
BAGs - Photos non contractuelles

69 - Vend foin de 2016 en bottes carrées 120*90*240 bien conservé.
✆ 06 73 69 09 06

71 - Vends bonne paille livrée par camion remorque. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

89 - VENDS 60 bottes de foin rectangulaires, 100 euros la tonnes et bottes rondes, 90 € la tonne (réf. 0803)
✆ 03 86 32 55 64 - 06 47 41 47 98

Pépinière

01 - Vds surplus plants peupliers 2 à 3 euros/pièce suivant calibre variété 214
✆ 06.82.07.33.68

38 - Prodcuteur fruits + pép. vds plants pommier poirier de variété d'avant, expé. gratuit à + 10 scions.
✆ 06 42 90 75 43

71 - VENDS ou LOUE ferme d'élevage, très bien située, 50 ha, vaste bâtiment d'élevage moderne + habitation (réf. 0904)
✆ 06 99 83 45 97

Bâtiment

AGRI STANDARD 2000


HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35

Foncier

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

Terrain

07 - Recherche viticulteur ayant des droits en St-Joseph pour exploiter terrain de 5100m2 en AOP à Sarras.
✆ 06 82 67 14 83

26 - Vds 13 ha terres agricoles unseul tenant libre zone irrigable AOC noix Grenoble Source + étang Canton Bourg de Péage
✆ 07 82 71 29 38 ou 07 81 94 52 17

69 - Vends vigne Bourgogne Blanc Blacé 69 - 0,70 a sur la base de 40 000 €/ha.
✆ 06 75 04 71 19

69 - Agri recherche pré et terre ou exploitation entière dép. 69 / 01 / 71.
✆ 06 04 50 55 27

Divers

07 - Vds piquets châtaigniers 1,80m - 1,50 euros - faits à la main
✆ 06 05 69 89 39

55 - Vends pulvé hydro-pulvé 2011 28 m coupure Gps toute options état proche du neuf, combiné Perrin 4 m, 4 roues étroites 2 136r28 - 2 27095r46, cover crop 36 disques APXTL Quivogne.
✆ 06 20 70 13 52

69 - Vends vaches et génisses Montb. - Pulvé 600 l. - Rampe 12 m. 700 € - Scie à bois P. de F. 800 € - Foin BR 2016.
✆ 06 65 27 68 88

69 - Vds foin balles rondes 2016 secteur St Laurent de Chamousset - Fiat Brava JTD 105 6 cv. 164000 kms, attelage, prix à débattre.
✆ 04 74 26 36 10

69 - Vends matériel hippomobile viticole : charrue, bineuses, matériel attelage (colliers, bricoles, sellettes) + divers. Prix à débattre.
✆ 06 70 54 31 90

Location

Autre

81 - Tarn location vacances 5/7P dans ferme brebis lait 300m lac de Razisse 25km Albi 300euros/sem
✆ 06 70 93 16 80

Offre

Emploi

OUVRIER AGRICOLE / VITICOLE
Poste en temps partiel ou plein en CDI, dans un domaine (vigne & petits fruits).
Entretien et conduite matériel, travaux courants, travaux vignes (manuels et mécanisés).
Polyvalent, expérimenté, à l'aise avec la mécanique.
Domaine Manuel Olivier
contact@domaine-olivier.com
Tél. 03 80 62 39 33

service de remplacement

Service de Remplacement Yonne **RECHERCHE** de toute urgence **un salarié sur un poste en CDI** temps plein pour assurer des missions de remplacement.
Dans le cadre de ses missions, le salarié devra assurer la gestion opérationnelle de l'exploitation agricole sous la responsabilité du chef d'exploitation.
Les missions et les horaires seront variables selon le type d'exploitation : élevages bovin, porcin, polycultures, …
Le salarié devra maitriser toutes les tâches relatives à la traite et aux soins aux animaux. Il devra impérativement disposer d'un véhicule ; les déplacements seront partiellement pris en charge par l'employeur. Le secteur d'intervention sera limitée à la zone géographique de la Puisaye - Sud-Ouest du département de l'Yonne.
Contact pour tout renseignement complémentaire ou dépôt de candidature
Anne Antoine - 03 86 48 98 79 ou 06 79 15 60 78
anne.antoine@servicederemplacement.fr

26 - Filiale d'un groupe agro-alimentaire leader sur son marché, notre société est spécialisée dans la surgélation de plantes aromatiques. Pour notre site de production basé dans la Drôme, nous recherchons un chauffeur de machines agricoles H/F : Sous la responsabilité du service agronomie et en coordination avec l'usine, vous réaliserez des travaux mécanisés agricoles (semis, binage, récolte) selon les objectifs de production (qualité et quantité), les règles d'hygiène et sécurité. -Réaliser l'entretien de base du parc matériel -Diagnostiquer les petites pannes et d'assurer la maintenance de premier niveau. Profil : Rigueur et capacité d'adaptation. Expérience dans la conduite d'engins agricoles, Type d'emploi : CDDS de 6 à 8 mois Temps plein. Formation(s) exigée(s) • CAP • Permis PL - SPL. Expérience exigée : • première expérience agricole : 1 à 2 ans. Horaires : travail samedi et dimanche, jour férié, 3x8 et 4x8 Taux horaire selon expérience.
✆ 04 75 04 42 66

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

67 - Exploitation en production végétale (arbo. / pdt / vigne / grande culture) recherche salarié agricole polyvalent, plein temps, Kochersberg (proximité Strasbourg), CDI à terme. Ecrire au journal L'est agricole et viticole - 6 rue de la Haye, CS 90045 Schiltigheim 67014 Strasbourg Cedex
✆ sous la référence 79747

Service

01 - CTRM Michel Servignat atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP, ... rectification culasses. Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ 06.63.43.51.15

Proposition

Commerciale

26 - Céderait petite affaire de marchés (developpement possible) connaissance agricole souhaitées. Ecrire à L'Agriculture Drômoise 95 av G Brassens 26504 Bourg les Valence REF 01020317

Mariage

Rencontre

68 - Jeune fille malgache agricultrice 27 ans CHERCHE homme de 25 à 57 ans. Ecrire à Terres de Bourgogne - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 090A)
✆ TERRES DE BOURGOGNE

70 - Agriculteur 38 ans sérieux cherche JF sincère aimant la campagne. Ecrire au journal. Ecrire au journal La Haute Saône Agricole et Rurale - 17 Quai Yves Barbier, BP 251 70005 VESOUL
✆ sous la référence 79746.

Animaux

Divers

18 - Prends en pension, vaches à veaux, saisons 15/04/2017 au 15/11/2017, sur bonnes prairies. Pas sérieux s'abstenir.
✆ 06.74.47.37.32.

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds taureaux de 15 à 30 mois, type mixte, inscrits, indemnes IBR, livraison possible
✆ 06.77.19.11.44

01 - Prends bovins en pension indemnes IBRA - 01 Treffort Val Revermont
✆ 04.74.30.58.22. hr ou 06.10.79.57.77

01 - Prendrais en pension 15 bovins de 2 ans du 01/05/2017 au 20/10/2017 région Hauteville
✆ 06.86.95.78.48

VENDS
GROS TAUREAUX CHAROLAIS 18 mois
pour génisses ou vaches,
fils de CASTOR, ARTOIS, RUSS, DISCO, TOMBAPIK
Elevage Charolais
DESSERT Maurice
03210 MARIGNY
06 88 96 23 63

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VENDS reproducteurs LIMOUSINS 15 à 17 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (020E)
✆ 06 28 02 04 05

SICAFOME
58290 Moulins Engilbert
VENTE de formées et culards
le JEUDI 9 mars
à partir de 8h30
Date limite d'inscription le vendredi 3 mars
03 86 84 28 75

07 - Vends génisses race Jersiaise inséminées pure race sexée
✆ 07 85 18 67 36

18 - Vends deux taureaux limousins, 1 de 3 ans inscrit et 1 de cinq ans non inscrit.
✆ 06.14.40.22.10.

21 - VENDS grand choix de reproducteurs 1 et 2 ans, HBC, TGS. GAEC Ferroux - 21430 Savilly (réf. 070B)
✆ 06 84 86 22 72

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY Bruno - Jeux les Bard VEND 1 taureau 18 mois + veaux de l'année, IBR A, GS (réf. 0604)
✆ 06 87 43 40 33

21 - Elevage HB Limousin VEND taureaux 18 mois, - génisses 12 mois, - vaches pleines (réf. 060B)
✆ 06 30 82 41 63

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène VENDS 1 taureau adulte 5 ans, 10 taureaux de 2 ans et large choix veaux d'un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.050B)
✆ 03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74

21 - Bon élevage Montbéliard VEND vaches en lactation et génisses, bonne génétique, terme mars - avril (réf. 080B)
✆ 06 77 96 42 98

21 - Elevage HBC Vends 6 taureaux 15 – 16 mois dont 2 à génisses, père VIGNY, AZELIER , VITTOZ, HORVAN , ROBUSTIN, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 080I)
✆ 06 15 28 77 63

21 - Elevage CHAROLAIS HBC Vend bons taureaux 2 ans, vêlâge facile. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0301)
✆ 06 98 38 19 62

21 - VENDS reproducteurs mâles LIMOUSINS 14 mois, TBO, TGS, IND. IBR - Groen (réf. 0303)
✆ 06 78 97 72 28

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends veau HBC 18 mois (père Voltère) veaux d'1 an reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ 06 21 88 22 77

26 - Vds vaches prêtes aux veaux - Holstein et Montbé - Issu d'IA - Adhérent CL.
✆ 06 07 85 03 08

38 - Vds reproducteurs Charolais 16 mois dont 2 génétiques sans cornes vêlage facile.
✆ 06 16 85 50 52

38 - Vds cause surnombre vl Prim H toutes garanties sanitaires moy. cl 11000.
✆ 07 82 97 38 21 - 06 52 18 79 28

38 - Vds génisses Limousines 10 à 20 mois TGS et fendeuse verticlae de bûches 10 tonnes.
✆ 06 81 62 15 57

39 - Vends vaches charolaises avec leur veau, bonne origine, garantie sanitaire. Jonnier Nicole.
✆ 03 84 81 23 59

42 - Vds vaches CH vêlées ia
✆ 06 74 69 05 18

42 - Vds 2 génisses 6 mois Montb + 1 vache Montb à terme le 28/02/17.
✆ 04 74 26 00 69 HR

58 - VENDS taureaux 4 ans, - 18 mois et veaux reproducteurs, le tout HBC, TGS, IBR A. Charetier - Anlezy (réf. 0605)
✆ 03 86 60 23 29 - 06 37 43 86 56

58 - VENDS reproducteurs CHAROLAIS 5 ans - 2 ans - 14 mois, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny (réf. 07VB2)
✆ 06 13 33 44 38

58 - VENDS taureaux 2 ans Charolais TGS, TBO. EARL du Champ-Morin 58250 St Seine (réf. 0501)
✆ 06 78 59 03 92

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et adulte HBC et non, vacc. FCO. Guinot - Sermages (réf. 5104)
✆ 06 50 19 42 35

58 - Eleveur limousin VEND veaux reproducteurs de l'année HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ 03 45 82 90 10 - 06 10 09 65 69

58 - - 21 - Elevage charolais HBC, GAEC de Beaumont - Aligny en Morvan et EARL Guenot Nicolas - Allerey VEND taureaux 15 mois et 2 ans, IND IBR, livraison toutes distances (réf. 080H)
✆ 06 70 34 71 84

58 - VENDS taureaux 2 ans, vêlage facile et gros veaux 1 an hivernés au pré, TGS, HBC. G. Colmont (réf. 080D)
✆ 06 83 06 61 92

58 - EARL Colmont VEND bon choix de taureaux 14 - 15 mois dont vêlâge facile et SC génotypés, HBC, TGS (réf. 080C)
✆ 06 08 78 05 01

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IBR A, TGS. Philippe Pigoury - St Aubin les Forges (réf. 0902)
✆ 06 60 28 76 91 - 03 86 37 03 57

58 - Elevage charolais HBC Vend taureau 6 ans, vêlage facile, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs. GAEC Marion - Luzy (réf. 09VB1)
✆ 06 24 42 29 42 - 06 07 51 04 99

58 - VENDS 10 reproducteurs CHAROLAIS 12 - 15 mois HBC dont plusieurs conseillés sur génisses. IBR A. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 090B)
✆ 06 84 04 06 89

69 - Vends reproducteurs limousin 15 à 18 mois. TGS. Livraison possible.
✆ 06 08 10 22 44

69 - Aux éleveurs du Rhône, recherche vaches race 66 pour abattoir de St Romain de Popey. Renseignements au :
✆ 06 85 66 65 35

69 - Vend taureau 18 mois charolais inscrit. Génisses de 2 ans et 1 an toutes garanties sanitaires. Livraison possible.
✆ 06 85 73 49 86

69 - Vends vaches salers avec veaux - Vends génisses Salers saillies - Vends génisses Salers de 1 à 2 ans. Idem IBR.
✆ 06 18 80 20 13 ou 07 82 41 50 49

71 - Elevage sérieux vend 20 vaches pleines, HBC ou non, à choisir parmi 450. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ 06 81 89 18 52

71 - Vds 35 taureaux 20 mois, HBC, T. B. qualité et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ 06 81 89 18 52

71 - Elevage HBC vend taureaux charolais 30 mois et 18 mois, hivernés au pré, TGS.
✆ 06 48 20 82 79

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ 06 07 69 80 55 ; 06 07 31 03 42

71 - Elev. charolais HBC vd taureaux 2 ans, veaux 1 an, TGS, FCO. EARL Pacaut J.-M., 71190 Laizy.
✆ 06 84 10 17 27

71 - Vds T.B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ 06 81 99 18 93

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2, 3 et 5 ans, IBR A, TGS, livraison possible. Ducert Claude Martigny-le-Comte.
✆ 06 07 75 81 61

71 - Vds génisses à saillir ou pleines de Celcius (Ifnais 127) terme octobre, y compris qq filles d'Horace. Gr choix de tx de 15 à 24 mois, père Eldorado (Mateuil) Horace, Poker, Vladimir, Bobino, Far Ouest, Meillard, TGS, IBR A. Devillard Jacques et Caroline, Champlecy.
✆ 06 18 54 64 88

71 - Vends taureaux HBC adultes 2 ans, prod. visibles + vaches suitées, TGS. Debarnot François, Charolles.
✆ 06 14 82 52 05

71 - Vends vaches laitières, fraîches de lait ou à vêler.
✆ 06 77 77 03 85

71 - Vends taureaux 4 ans, origine Delorme, HBC + veaux de 15 mois, origine Veaux d'Or Bato, indem. IBR.
✆ 06 89 68 66 54

71 - VENDS taureaux 2 ans et veaux reproducteurs HBC hivernés au pré, TGS, qualité maternelle (vêlage facile). GAEC STAR 2000 - Issy l'Evêque (réf. 0905)
✆ 06 14 24 87 52 - 06 22 92 16 72 - 06 20 26 87 45

Vos bétons glissent ?


Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France

88 - Race Montbéliarde vend ou échange vaches laitières génisses pleines livraison assurée -
✆ 03 81 50 46 81 ou 06 82 66 55 60

89 - Charolais HBC -VEND taureaux 2 ans - 40 taureaux 15 mois - 30 génisses 2ans. TGS - IBR A - vêlage facile ou type élevage. Livraison possible. Accueil permanent - prix raisonnable. GAEC CADOUX P. et Fils (réf. 050F)
✆ 06 89 18 05 87

89 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et veaux de 15 mois, origine IA, vêlage facile. EARL Montenat (réf. 0706)
✆ 06 13 13 39 48

89 - VENDS taureaux HBC 16 - 17 mois, origine IA ou saillie naturelle, vêlage facile sans corne, fort potentiel dev., TGS, livraison assurée, prix raisonnable. Elevage Mandron Laurent - 89660 Montillot (réf. 050D)
✆ 06 87 16 54 66

89 - Cause cessation VENDS vache montbéliarde 10 ans, terme mars (réf. 0801)
✆ 06 86 05 24 47

Caprin

38 - Vds chevrettes Saanens issues de reproducteurs à gros gabarits, issues de grandes lignées laitières garanties sanitaures.
✆ 06 11 12 22 72

42 - Vds 6 chevrettes Alpines à saillir et 2 boucs alpins- livr assurée
✆ 06 86 57 38 41

Ovin

26 - GP SAVOIE cherche 300 brebis env pour estive 2017
✆ 06 27 01 51 80

Equin

21 - CHERCHE van 2 places (réf. 0903)
✆ 03 80 24 94 61 - 06 86 29 33 30

88 - Vends 1 jument Boulonnaise, 1 jument Comtoise.
✆ 06 81 39 53 14

Chien

42 - A retenir chiots Border Collie LOF - père Flox mère Jim visible sur bovins et moutons - siret 322 686 999 - tat 250269500628735 -nés 12/01/2017
✆ 06 10 08 92 33

63 - A RESER. 9 chiots type Beauceron nés le 22.01.17, dispo fin mars, pucés, vacc. vermifugés. N° mère 250 268500605442. SIREN 818 153 629.
✆ 04 73 71 52 44/ 06 21 31 40 65

69 - Vds chiots Drathaar mâles 5 mois - Mère 250269604398612 - Siret : 33180980600010.
✆ 04 74 69 02 09

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Les offres d'emploi de l'APECITA

AR000298 - COTE D'OR
CHEF D'EQUIPE EN VITICULTURE H/F
Pour domaine viticole qualitatif renommé de la Côte de Beaune (11 ha). Suivant les directives techniques de l'oenologue du domaine, vous serez chargé de tous les travaux de la vigne avec les 2 ouvriers viticoles et les saisonniers que vous encadrerez : organisation, exécution et suivi de ces travaux, conduite, réglage et entretien du matériel. Vous participerez également aux travaux de cuverie, d'élevage, d'embouteillage et d'expédition. Vous interviendrez donc sur toutes les tâches se rapportant à l'exploitation viti-vinicole. Votre poste pourra être évolutif vers une responsabilité de chef de culture. BTS/BTA Viti-Oeno, Bac pro ou expérience dans ce secteur. Permis B. Exp. préalable réussie en secteur viticole : maîtrise des techniques de la production viticole, conduite d'un tracteur enjambeur. Une bonne connaissance de l'utilisation du matériel agricole ainsi que de son entretien serait fortement appréciée. Autonome et motivé. Rigoureux, dynamique et polyvalent. Entrée dès accord. CDI avec période d'essai.

AR001808 - COTE D'OR
CONSEILLER DEVELOPPEMENT LOCAL H/F
OPA. Animation des équipes locales et appui aux responsables professionnels. Animation des commissions spécialisées végétales et environnement. Suivi des dossiers environnement : cours d'eau, directive nitrates, parc national, Coordination de la communication : bulletin interne, articles de presse, relation presse. Organisation d'opérations de communication professionnelles et grand public. Réalisation de formations à destination des agriculteurs. Niveau Bac+2 minimum. Bonne connaissance du milieu agricole. Bonne connaissance des réglementations environnementales. Aptitude à la communication, facilités relationnelles. Maîtrise de l'informatique. Autonome, dynamique et disponible. Permis B et véhicule personnel indispensables. CDI temps plein (35 heures avec RTT). Poste à pourvoir immédiatement. Rémunération selon profil et expérience.

AR001803 - YONNE
JURISTE EN DROIT SOCIAL H/F
OPA. Information et conseil individuel sur demandes en droit social émanant des exploitants agricoles. Réalisation prestations juridiques en droit social. Suivi et appui à l'établissement des bulletins de paie et déclarations sociales. Animation formations sur actualité sociale et prévention risques professionnels. Négociation collective. Chargé de communication interne et externe. Gestion prévisionnelle de l'Emploi. Bac+5/ Master 2 Droit social et/ou ressources humaines. Débutant et/ou expérience pratique droit social ou expérimenté droit du travail et gestion de la paie. Maitrise outils bureautiques et/ou outils gestion paie. Etre capable d'appliquer ses connaissances au terrain de l'entreprise. Une connaissance du secteur agricole et de la convention collective seraient des plus. Permis B et véhicule. CDI temps plein avec période d'essai (3 mois renouvelable). 13ème mois, tickets restaurant. Déplacements sur département, Bourgogne Franche Comté et occasionnellement à Paris.

AR001761 - HAUT RHIN
ENCADRANT TECHNIQUE, PEDAGOGIQUE ET SOCIAL H/F
Chantier d'insertion dont la mission est de mettre en valeur des potagers (production sans produit chimique). Sera chargé d'encadrer 13 salariés en insertion ds les tâches d'entretien d'un potager décoratif et pédagogique. BAC/BAC+2 en horticulture ou aménagement paysager (jardinage et/ou maraîchage, construction petits aménagements pour jardin pédagogique et ludique). Compétences en vente. CDD 1 an à pourvoir dès que poss. 1860€ brut/mois.

AR001980 - BAS RHIN
CHEF DE CULTURE EN MARAICHAGE BIOLOGIQUE H/F
Exploitation en maraîchage biologique (4.46 hectares et 1200 arbres fruitiers). Vous serez chargé d'assurer la bonne tenue de l'exploitation maraîchère : organiser l'assolement, gérer les rotations des sols, planifier et mettre en culture une gamme de légumes selon le cahier des charges, gérer et entretenir le parc matériel, le hangar agricole ainsi que le bon état des parcelles, encadrer une équipe de 2 à 6 personnes lors des absences du chef d'exploitation. La finalité de ce poste à pourvoir est de conduire de manière autonome l'activité agricole en collaboration directe avec le chef d'exploitation. BAC+2/3 en horticulture/maraîchage. Expérience en maraîchage indispensable, maraichage bio appréciée. CDD 6 mois à pourvoir dès maintenant. Poste évolutif dans l'exploitation. Possibilité CDI dans la structure.

AR001870 - SAÔNE ET LOIRE
MAGASINIER VENDEUR H/F
Distributeur mâconnais-beaujolais. Sous la responsabilité du responsable magasin, sera chargé de l'accueil et du conseil auprès des clients, de la vente en magasin, de la mise en rayon, de la réception des marchandises et de leur vérification. Expérience dans le monde viticole. Diplôme viticole et Caces CAT. 3 souhaités. CDI à pourvoir dès que possible. 35h/semaine.

AR001931 - NIEVRE
CONSEILLER DIVERSIFICATION H/F
OPA. Au sein du Pôle Formation Animation Local Diversification. Vous contribuez à la mise en oeuvre d'actions concourant au développement de l'approvisionnement local de la restauration collective et du réseau Bienvenue à la Ferme. Dans le cadre d'un projet de création d'une plateforme de restauration collective, vous devrez accompagner les filières agricoles afin de favoriser une structuration de l'offre, accompagner les agriculteurs qui le souhaitent pour organiser les filières permettant de répondre aux marchés d'approvisionnement. Bienvenue à la Ferme : vous mettrez en oeuvre des actions départementales visant à animer et développer le réseau, dans le cadre d'une réflexion collective régionale et nationale. Diversification : vous apporterez votre appui à des actions menées par les collègues présents sur les territoires. Bac+5 Ingénieur ou équiv. Une 1ère expérience en circuits courts serait un plus. Aptitude relationnelle, sens de l'écoute, esprit d'initiative. Qualités relationnelles et rigueur. Aptitude au travail en équipe. CDD 1 an.

AR001936 - FRANCHE-COMTE
ANIMATEUR CUMA H/F
OPA. Au sein d'une équipe de 4 collaborateurs, et 12 collaborateurs à moyen terme. Animation (CA, AG), conseil juridique (règles statutaires) auprès des CUMA du Jura. Emergence et accompagnement des projets dans leurs stratégies d'investissements, plan financement. Animation des sections du Jura et de l'association régionale. Animer et monter des actions de terrains (démonstrations matériels, pratiques innovantes). Assurer et développer les relations de partenariats. Communiquer sur tous les projets émanants de ces Cuma. Rendre compte des différentes missions et co-animer des secteurs avec des référents. Acquérir des aptitudes au développement du réseau. Accompagner des réflexions de mise en place de salariés. BTS + Licence ou Certificat Spécialisation, ou 2 BTS, ou Ingénieur. Sensibilité coopération et goût pour monde associatif. Aptitudes relationnelles en entretien individuel et en groupe, esprit d'équipe. Domaines de compétences en gestion, accompagnement de projets collectifs. Véhicule perso. CDI. Entrée avril 2017. Déplacements Jura, Doubs, Hte Saône et Bourgogne.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

APRR

**SA au capital de 33 911 446,80 euros
36, rue du Docteur Schmitt
21850 Saint-Apollinaire
016 250 029 RCS Dijon**

Avis de modification

Aux termes de la réunion du Conseil d'Administration du 21 décembre 2016, il a été pris acte de la nomination de Madame Caroline ARDUISE demeurant au 31 rue Flagy 77940 Thoury-Ferrottes en qualité d'administrateur salarié , et ce à compter du 6 Décembre 2016.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL210918360

M & C TRAVEL FOOD SAS

**5 Rue du Jardin des Plantes
21000 Dijon
RCS Dijon 819 451 188**

Au terme d'une délibération en date du 23 janvier 2017, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société M & C TRAVEL FOOD SAS a pris acte de la démission de Monsieur Pascal Catteau de ses fonctions de président de la société à compter du 23 janvier 2017.

Monsieur Stéphane Masson, demeurant à 8 rue des Copains, Coulombs en Valois a été nommé président de la société pour une durée indéterminée, fonction qu'il a acceptée.

Il a été donné quitus de sa gestion à Monsieur Pascal Catteau (ancien président).

Pour avis et mention

La présidence

AL210918713

BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

**Société Anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable
Siège social : 14 boulevard de la Trémouille
21000 Dijon,
RCS de Dijon : 542 820 352**

Le Conseil d'Administration du 21 février 2017 a :

- Pris acte de la démission de Monsieur Pierre JOUSSIER de son poste d'administrateur,

- Nommé Monsieur Pierre JOUSSIER censeur jusqu'à la plus prochaine assemblée générale,

- Nommé administrateur en remplacement de Monsieur Pierre JOUSSIER, Madame Delphine de la BROSSE, née le 23 février 1973 à Paris, domiciliée 6 rue Viollet le Duc à Dijon. Madame de la BROSSE est nommée sur la durée restant à courir sur le mandat de Monsieur Pierre JOUSSIER, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019.

Ces nominations seront soumises à ratification par la plus prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration

AL210918720

TRANSFERT DE SIÈGE

LA FONCIERE POINSOT

**Société civile immobilière
au capital de 900 euros
Siège social : 70 Avenue Franklin Roosevelt
92150 Suresnes
RCS Nanterre 478 416 860**

Selon procès-verbal de l'AGE du 13 février 2017, le siège social de la Société est transféré à Ferme du Grand Nanteux – 21230 Maligny, à compter du 15 février 2017.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

La Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon, désormais compétent.

AL210918723

A2J INVEST

Par délibération du 16 février 2017, la collectivité des associés de la société A2J INVEST, SARL au capital de 100.000 €, dont le siège social est à Dijon (21000) – Les Nations Bâtiment A - 67 Avenue de Langres, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°522 140 060, a décidé, à compter de ce jour, de transférer le siège social à Saint-Loup-sur-Semouse (70800), 108 B, Avenue Albert THOMAS, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : Dijon (21000) – Les Nations Bâtiment A - 67 Avenue de Langres ;

Nouvelle mention : Saint-Loup-sur-Semouse (70800) – 108 B, Avenue Albert THOMAS.

La Société sera à l'avenir immatriculée au RCS de Vesoul Gray. Monsieur Julien SASSAGNIAC, gérant en exercice ayant son domicile à Rupt sur Moselle (88360) – 1, rue du camping.

Pour avis.

AL210918730

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PROTECTION DE CAPTAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

**Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP)
de la Haute-Vingeanne en Côte d'Or
commune de Cusey**

Par arrêté préfectoral du 4 novembre 2016, a été déclarée d'utilité publique la dérivation des eaux et la mise en place des périmètres de protection réglementaire des puits de Percey n° 1, 2 et 3, sis sur le territoire de Cusey et exploités par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de la Haute-Vingeanne en Côte d'Or.

Cet arrêté sera affiché pour une durée de deux mois à la mairie de Cusey (Haute-Marne) et de Montigny – Mornay – Villeneuve-sur-Vingeanne (Côte d'Or), ainsi que de Chaume-et-Courchamp, Orain, Pouilly-sur-Vingeanne, Sacquenay, Saint-Maurice-sur-Vingeanne et Saint-Seine-sur-Vingeanne (Côte d'Or).

AL210918719

CONVOCATION

CONVOCATION en Assemblée Générale Ordinaire

CIALYN - SECTION COTE D'OR

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués :

en Assemblée Générale Ordinaire de la section Côte d'OR aux date, heure et lieu suivants : **Lundi 20 Mars 2017 à 14h30**

Mairie – Salle de réunions – 21320Vandenesse en Auxois

Ordre du jour : Assemblée Générale Ordinaire de Section

- Présentation du rapport d'activité 2016,
- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Election des Administrateurs de la section Auxois Morvan,
- Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du 19 Mai 2017,
- Résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration

AL210918735

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 210418219 concernant la SAS CJ parue le 27/01/2017 il convenait de lire : Objet : **Personnalisation de vêtements et accessoires directement en magasin, vente de vêtements et accessoires personnalisés.**

AL210918725

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocat à la Cour
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Le mercredi cinq avril deux mil dix sept
à dix heures trente
(5/04/2017 A 10 H.30)**

A l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal de Grande Instance de Dijon
Cité Judiciaire 13 Boulevard Clémenceau
21000 Dijon

COMMUNE DE TILLENAY (21130)

Dans un ensemble immobilier sis 4 avenue de la Gare, édifié sur une parcelle de terrain cadastrée section A n° 694, grand corps de bâtiment comprenant une aile aménagée en atelier d'une superficie de 1 813m² environ et un bâtiment principal prolongeant l'atelier, comprenant :

-au rez-de-chaussée : différents locaux d'une superficie de 361m² environ,

-à l'étage du bâtiment 30 bureaux aménagés, des sanitaires et d'autres locaux d'une superficie de 1 180 environ m².

Ce bien est libre de toute occupation.

Mise à prix :

CENT QUATRE VINGT MILLE EUROS
(180 000 €).

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal de Grande Instance de Dijon.

Le cahier des charges peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Dijon ou à la SCP MAZEN CANNET MIGNOT, Avocat, 2 Bis Rue du Cap Vert 21800 Quétigny.

Pour Avis

AL210918743

MODIFICATION DE STATUTS

REVETSOL

**SARL au capital de 1000 euros
Siège social : 16 rue du champ Bouffard
21470 Brazey en Plaine
RCS 802 888 230**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2017, il résulte que :

La cession de parts sociale entraine une nouvelle répartition de ces parts sociales.

Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence :

ARTICLE 8 – Apports

- Ancienne mention

Les soussignés font apport à la société :

Mme Chantal BOUVRET, la somme de 510 euros

Mr Patrick MEURIOT, la somme de 490 euros

- Nouvelle mention

Le soussigné fait apport à la Société :

Mr Patrick MEURIOT, la somme de 1 000 euros

ARTICLE 9 - Capital social

- Ancienne mention

Mme Chantal BOUVRET, à concurrence de cent (100) parts numérotés de 1 à 100

- Nouvelle mention

Mr Patrick MEURIOT, à concurrence de cent (100) parts, ci numérotées de 1 à 100

Le siège social a été transféré à 14 Porte de Dijon, 21170 Saint Jean de Losne

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

- Ancienne mention

Siège : 16 rue du champ Bouffard – 21470 Brazey en Plaine

- Nouvelle mention

Siège : 14 Porte de Dijon, 21170 Saint Jean de Losne

Il en résulte également une modification de la gérance avec la nomination du nouveau gérant, Mr Patrick MEURIOT, et ce pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Chantal BOUVRET, gérante partante.

Mention sera faite au RCS : Dijon

Pour avis,

AL210918295

S.C.I. LE VIEUX SAVOYARD,

Par acte reçu par Me Stéphane GOUX notaire à Langres (52), le 10/02/2017, enregistré à Chaumont le 20/02/2017 Bordereau 2017/100 Case 1, il a été modifié les statuts de la S.C.I. LE VIEUX SAVOYARD, ayant son siège à Langres (52200) 15 rue Richard de Foulon, immatriculée au RCS de Chaumont sous le n° SIREN 439 731 167 : Gérants : M Guillaume MONGET demeurant à LANGRES (52200) Apt 3, Bât B, 18 rue Charles Béligné, et M Julien MONGET demeurant à Gemeaux (21120) 19 rue Gallix ; Siège : Gemeaux (21120) 19 rue Gallix ; Capital social : M Guillaume MONGET propriétaire des parts n° 01 à 20, M Julien MONGET propriétaire des parts n°21 à 40.

Pour avis et mention

Me Stéphane GOUX Notaire.

AL210918722

CUMA DES EPERONS À EPOISSES

**N° d'agrément : 21/80/387
RCS Dijon : 319 214 755**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA DES EPERONS à 21460 EPOISSES du 15/02/2017 a procédé aux modifications suivantes :

- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009

- L'augmentation du montant du Capital Social à 10 902.69 €

- La prorogation de la durée de la CUMA de 30 ans à partir du 15/02/2017

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la CUMA

Olivier NEUGNOT

AL210918728

S.A.R.L. François PARENT

CHATEAU DES GUETTES

**Société à responsabilité limitée
au capital de 32 000 Euros
Siège social : 14 bis, rue Pierre Joigneaux
21200 Beaune
420 425 969 R.C.S. Dijon**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 31 Janvier 2017, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée, son capital social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Mr François PARENT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par :

Président : Mr Mathias PARENT 5, Grande Rue - La Garelle - 21630 Pommard

Directeur Général : Mme Caroline PARENT 14, rue Pierre Joigneaux - 21200 Beaune

Commissaire aux comptes : S.A.S. CABINET COUREAU 6 boulevard Georges Clémenceau - 21000 Dijon 389 513 201 R.C.S. Dijon

AL210918740

FUSION

COMPAGNIE DU KM 69

**SARL à capital variable
au capital souscrit de 28 650 €
Siège Social : 8, Rue du Champ Perdrix
21410 Fleurey Sur Ouche
528 032 279 RCS Dijon**

Aux termes d'un projet de fusion établi le 6 février 2017 entre les sociétés COMPAGNIE DE TEBSIMA (510 807 803 RCS Dijon) et EAUX ET ELECTRICITE ARIACOISE (443 353 883 RCS Nevers), « les absorbées », et la société COMPAGNIE DU KM 69, « l'absorbante », les absorbées transfèrent à l'absorbante sous les garanties ordinaires de fait et de droit et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives du traité de fusion, les éléments d'actif et de passif des absorbées, sans exception, y compris les éléments d'actif et de passif des opérations effectuées jusqu'à la date de réalisation des fusions, l'universalité des patrimoines des absorbées étant dévolue à l'absorbante à la date de réalisation des fusions.

Par assemblées, le 17/02/2017, les associés des absorbées et de l'absorbante, sus-nommées, ont approuvé dans toutes ses stipulations le traité de fusion et la transmission universelle du patrimoine desdites sociétés absorbées à ladite société absorbante.

En rémunération de ces apports-fusions, l'absorbante a augmenté son capital social de 28 650 €, par création de 2 865 parts nouvelles, pour le porter de 33 600 € à 62 250 €, attribuées aux associés des absorbées. La prime de fusion est de 346 695 €.

Les absorbées détenant 3 360 parts sociales de l'absorbante, cette dernière a procédé juste après l'augmentation de capital, à une réduction de capital d'un montant égal à la valeur nominale des 3 360 parts sociales, qu'elle détient suite à la fusion, lesdites parts étant annulées ; le capital passant de 62 250 € à 28 650 €. La différence entre la valeur d'apport des 3 360 parts et le montant de la réduction de capital égale à 1 127 410,41 € s'imputera sur le compte prime de fusion.

La fusion a pris effet d'un point de vue juridique le 17/02/2017 et d'un point de vue comptable et fiscal le 01/01/2017.

Le 17/02/2017, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités (Acquisition, administration, exploitation et cession de tous biens mobiliers – Prestations de services pour ses filiales et participations – Négoce de tous biens meubles – Production d'énergies renouvelables – Maîtrise d'ouvrage) et de transformer la société en SARL à capital variable et de nommer Eric SAINT DIZIER dt à Fleurey (21) – La Velotte aux fonctions de gérant à compter du même jour.

Les inscriptions modificatives seront effectuées auprès du RCS de Dijon.

AL210918736

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend UN APPARTEMENT à Beaune (21200)
Rue des Marconnets**

Au 3ème étage, **Appartement T3 - Surface carrez : 57,7 m² - Classe Energie : D**

Cet appartement comprenant : un séjour avec placard, une cuisine, deux chambres dont une avec placard, une salle de bain, un w.-c., un dégagement, **une loggia en jouissance exclusive. Cave.** Quote-part de charges de copropriété : 1.872 € annuels (soit 156 € mensuels) - **Prix : 61.700 €** (hors frais de notaire et bancaires) - **Réf : 0073 / 0554 / 33**

Lot soumis au statut de la copropriété - Nombre de lots dans la copropriété : 20 lots

Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH.

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Julien NOEL - Tél : 09 79 99 02 12 – jnoel@groupesni.fr

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR (21) ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL210918354

CESSION

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

AVIS

Par acte sous seing privé en date à Sainte Colombe sur Seine le 7 février 2017, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Dijon le 09 février 2017 sous les mentions suivantes : Bordereau n° 2017/219 Case n°8 Ext 953

Monsieur Paul Jacques GUENEAU demeurant à Nod sur Seine (Côte d'Or) - 13 rue Haute, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 341 499 374 RCS Dijon et inscrit au tableau de la Section A de l'Ordre Régional des Pharmaciens de DIJON sous le numéro 65 908,

a cédé, avec effet du 4 février 2017, à :

- la société «SELARL PHARMACIE SAINT VORLES», société d'exercice libérale à responsabilité limitée au capital social de 227 000 euros, dont le siège social est à Chatillon sur Seine (Côte d'Or) - 25 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 443 316 500 RCS Dijon,

- la société «SELARL PHARMACIE CENTRALE DE CHATILLON», société d'exercice libérale à responsabilité limitée au capital social de 270 000 euros, dont le siège social est à Chatillon sur Seine (Côte d'Or) - 10 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, immatriculée au Registre du Commerce et

des Sociétés sous le numéro 491 613 238 RCS Dijon,

- la société «PHARMACIE RIVE DE SEINE», société à responsabilité limitée au capital social de 600 000 euros, dont le siège social est à Chatillon sur Seine (Côte d'Or) - 6 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 479 341

935 RCS Dijon,

La clientèle d'une officine de pharmacie sise à Sainte Colombe sur Seine (Côte d'Or) - rue des Ponts, à laquelle est attachée une licence d'exploitation n°21#00342 délivré le 1er février 1978 par le Préfet du département de la Côte d'Or, moyennant une indemnité globale de trois cent mille euros (300 000 euros).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par acte extra-judiciaire ou par courrier recommandé avec AR, dans les dix jours suivant la parution de la vente au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales, au cabinet FIDUCIAL-SOFIRAL sise à Dijon (Côte d'Or) - 6 rue Louis de Broglie.

Pour unique insertion.

AL210918717

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ABST DEVELOPPEMENT

**SARL au capital de 1.000 €
14 E rue Pierre de Coubertin,
21000Dijon
818109308 RCS Dijon**

Changement de gérant

Aux termes d'une décision en date du22/02/2017, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :- M. ALI BEJJA, demeurant Grange du Prieuré, 70170 Port-sur-Saône en remplacement de TSACALIDES STAPHANE Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL210918724

TOTAL MARKETING FRANCE

La Société par Actions Simplifiée au capital de 390 553 839 €, dont le siège social est 562, avenue du Parc de l'Ile - 92000 Nanterre, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 531 680 445, a confié sous contrat de location-gérance à ARGEDIS SARL puis SAS à compter du 01/01/2017 au capital de 160 000 € dont le siège social est à 92000 Nanterre 257, avenue Georges Clémenceau immatriculée au RCs de Nanterre sous le n° 306 099 les fonds de commerce de staion-service et activités annexes dénommés :

- relais Beaune Tailly sis A6 - Aire de Beaune Tailly, 21190 Merceuil

- relais Beaune Merceuil sis A6 - Aire de Beaune Merceuil 21190 Merceuil

- relais Dijon-Brognon sis A31 - Aire de Dijon Brognon, 21490 Brognon

Ledit contrat venant à expiration le 31/12/2016, a été prorogé jusqu'au 31/12/2018 aux termes d'un avenant en date du 22/12/2016;

AL210918732

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

BOURGOGNE LODGE

**SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 29 rue Amiral Roussin
21000 Dijon
752 973 529 RCS Dijon
SIRET 752 973 529 00015**

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2016 l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Rachel ADDA-MAIZIL, demeurant à Dijon (21000) - 29 rue Amiral ROUSSIN, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation

et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Dijon - 29 rue Amiral ROUSSIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL210918712

SCI JOUVENCE NUTRITION

**Société Civile au capital de 1.000 €.
Siège social : Route de Saussy
21380 Messigny et Vantoux.
479 311 250 RCS Dijon**

Dissolution

Suivant D.A.U. du 14/02/2017, la SARL « JOUVENCE NUTRITION » au capital de 420.000 € - Route de Saussy – 21380 Messigny et Vantoux, 498649 334 RCS Dijon, a décidé la dissolution sans liquidation de la société « SCI JOUVENCE NUTRITION» dans les conditions de l'article1844-5, alinéa 3 du Code Civil avec une date d'effet fiscal fixée au01/01/2017. Les créanciers pourront former oppositions devant le tribunal de commerce de DIJON dans les trente jours de la présente publication..

AL210918715

JOUVENCE PARTICIPATIONS

**Société Civile
au capital de 4.000 €.
Siège social : Route de Saussy
21380Messigny et Vantoux.
477 518 211RCS Dijon.**

Dissolution

Suivant D.A.U. du 16/02/2017, la SARL « LE FRENEY » au capital de120.000 € - 18 rue des Alisiers –21380 Messigny et Vantoux, 793 925934 RCS Dijon, a décidé la dissolution sans liquidation de la société «JOUVENCE PARTICIPATIONS » dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil. Les créanciers pourront former oppositions devant le tribunal de commerce de DIJON dans les trente jours de la présente publication..

AL210918716

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SCI DEA 21

Siège Social : 13, place Saint-Michel – 21 000 Dijon

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 euros

Apports en Numéraire : 1.000 euros

Apports en Nature : Néant

Gérance : Monsieur Didier Bourély demeurant 13, place Saint-Michel – 21 000 Dijon

Cession de Parts : librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL210915830

**ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42**

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SCI KIERELYS

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 08 impasse des Côteaux
21760 Lamarche Sur Saône

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon et à Lamarche Sur Saône du 17 février 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI KIERELYS

Siège social : 08 impasse des Côteaux 21760 Lamarche Sur Saône

Objet social : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou **autrement.**

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Arnaud JACQUEMOT et Madame Gaëlle JACQUEMOT, demeurant ensemble à Lamarche Sur Saône- 08 impasse du Côteaux

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour les cessions consenties à des associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

Agrément des associés obtenu à l'unanimité pour toutes les autres cessions.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

La Gérance

AL210918363

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société de Participations d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes sous forme de SOCIETE CIVILE régie par l'ordonnance n°45-2138 du 19 septembre 1945, immatriculée au R.C.S. de Dijon, dénommée TP&A CONSEILS, au capital de 1.500 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la détention de titres de sociétés d'expertise comptable et de commissariat aux comptes ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes.

Son siège social est fixé à Varois et Chaignot (21490) – 33 Rue des Rentes et le gérant est Monsieur Thomas PAULIN demeurant à Varois et Chaignot (21490) – 33 Rue des Rentes.

Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

AL210918714

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date à Voiron du 16 février 2017, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS. Dénomination : CAPIBE.

Siège social : Chemin des Creuzots – 21000 Dijon.

Objet social : Le management de toutes sociétés et toutes prestations de services ; la prise de participation financière dans tous groupements, sociétés ou entreprises français ou étrangers, créés ou à créer, et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions ou parts sociales, de fusion ou de groupement ; la gestion de ses participations financières et de tous intérêts dans toutes sociétés ; la direction, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations ; toutes prestations de services dans les domaines financier, comptable et informatique, technique et commercial ; l'acquisition d'immeubles ou droits immobiliers en vue de leur exploitation et de leur location.

Capital : 50.000 €.

Durée : 99 années.

Président : François-Xavier VIGNAT, demeurant Chemin des Creuzots – 21000 Dijon.

Transmission des actions : libre pour l'associé unique

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL210918718

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Varois et Chaignot du 17 février 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BPS HOLDING

Siège social : 12 rue des Saules, 21490 Varois et Chaignot

Objet social : la prise de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, civiles ou commerciales par tous moyens, en pleine propriété, en nue-propriété ou usufruit ; ainsi que la gestion de ces participations et la perception de tous revenus y attachés ; la mise en ½uvre de la politique générale du groupe ainsi constitué et l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; l'assistance financière, administrative et

comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés du groupe par tous moyens techniques existants et à venir et notamment par ceux suivants :Mise à disposition de tout personnel administratif et comptable, mise à disposition de tout matériel, l'acquisition, la gestion et la location de tous immeubles, la formation et l'information de tout personnel, La négociation de tous contrats,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Capital social : 1 500 euros

Gérance : Régis MANGINOT demeurant 12 rue des Saules à Varois et Chaignot (21490) pour une durée illimitée.

Pour avis, La Gérance.

AL210918721

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Varois et Chaignot du 22 février 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : DJINO

Siège social : 12 rue des Saules, 21490 Varois et Chaignot. Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la mise en valeur par exploitation, location, construction, l'amélioration, l'administration, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles bâtis ou non bâtis Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Régis MANGINOT, demeurant 12 rue des Saules 21490 Varois et Chaignot. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

La Gérance

AL210918726

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

LA BORDE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 route de Montbard,
21500 Marmagne

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Marmagne du 22 février 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LA BORDE

Siège social : 8 route de Montbard, 21500 Marmagne

Objet social : acquisition et gestion de biens immobiliers bâtis ou non bâtis

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Cyril MATHIOT, demeurant 8 route de Montbard 21500 Marmagne

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant et autrement agrément par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

La Gérance

AL210918782

S.E.L.A.S « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER » LEGATIS
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me NOURISSAT notaire à Dijon, le 21/02/2017, de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : « OREADIM »

Siège : Dijon (21000), 37 D Cours du Parc, Résidence les Oréades.

Durée : 99 ans

Objet : acquisition, propriété, la mise en valeur, et administration de tous biens et droits immobiliers.

Capital social : 1.500 €

Gérant : M. Dimitri, CONVERT, dt à Dijon (21000), 5 rue Charles de Saint Mesmin et M. Grégoire, CONVERT, dt à Dijon (21000), 8 B rue Prieur de la Côte d'or.

Clause d'agrément pour toutes cessions à titre onéreux sauf associé, conjoint ainsi qu'entre descendants et toutes cessions à titre gratuit autres qu'au conjoint, ascendants et descendants, aux associés et à leur conjoint.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis et mention

Me NOURISSAT, Notaire.

AL210918731

Maître Jean-Baptiste DUPY, Notaire à Autun (71400)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste DUPY, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Jean-Baptiste DUPY, notaire associé», titulaire d'un Office Notarial à Autun (Saône-et-Loire), 16 rue de l'Arquebuse, le 06 février 2017, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : KAUFFMANN AND CO

Objet : en France et à l'étranger :

-La propriété par voie d'acquisition, souscription, apport ou autrement de tous droits sociaux, de toutes valeurs mobilières, cotées ou non, d'obligations, de parts d'intérêt dans toutes sociétés à caractère civil,

-La fourniture de toutes prestations de services se rattachant à la gestion des participations notamment la réalisation de toutes prestations de nature administrative, financière, comptable, technique et de façon générale, toutes prestations de services liées à la gestion desdites participations,

-L'acquisition de toute licence, brevet ou autres biens incorporels,

-L'administration, la gestion et la disposition des biens de la société,

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Siège social : Dijon (21000) , 19 avenue Albert Camus

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 euros)

Apports en numéraire : MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 euros)

Cessions de parts : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : M. Yann Antoine KAUFFMANN, demeurant à Dijon (21000) 2 promenade du Rhône.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Pour avis et mention

Me Jean-Baptiste DUPY, Notaire.

AL210918737

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune (21200) du 27 Février 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : JAB CO CONSTRUCTION

Siège social : 1, rue Samuel Legay et 2-4, rue Vergnette de Lamotte - 21200 Beaune

Objet social :

achat d'immeubles, de fonds de commerce, d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières en vue de les revendre éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société souscription, en vue de les revendre, des actions ou parts créées ou émises par les mêmes sociétés et généralement toutes opérations immobilières en qualité de marchand de biens opérations d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente des immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières toutes opérations de marchand de biens, de promotion immobilière et d'aménageur foncier

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 Euros

Gérance : Mr Johan BJÖRKLUND, demeurant 6, rue Thiers - 21200 Beaune

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

AL210918739

NIÈVRE

NOMINATION

Changement de commissaire aux comptes suppléant.

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 10 février 2017, il a été décidé de nommer en qualité de Commissaires aux comptes suppléant, pour la durée restante du Commissaire aux comptes titulaire qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes clos le 31 décembre2018 :La société ALTONEO AUDIT SAS, représentée par Monsieur Philippe HUET, dont le siège social est situé143, rue de Paris - CS 92107 - 53063Laval cedex 9, inscrite au RCS de Laval sous le n° 499 885 333,En remplacement de la société AGESCOM, démissionnaire le 19 décembre2016.

Dépôt légal au RCS de Nevers.

AL580918764

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI COMMANDEUR

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 18 janvier 2017, enregistré au SPF et ENREGISTREMENT de Nevers 1, le 13/2/2017 dossier 2017 02963 réf 2017 A 00214,

Le capital social de la SCI du COMMANDEUR, ayant son siège social à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 488 718 230, qui était de 30.000 Euros a été ramené à compter du 31 décembre 2016, à 20.000 Euros suite au retrait de Mr THEVENY Christophe, dt à Lesparre Medoc (33340) 12 rue Rose (associé), et à l'annulation de ses 100 parts sociales de 100 euros chacune portant les n°s 101 à 200.

Les statuts sont modifiés en conséquence : Le capital social de la SCI du COMMANDEUR est désormais de 20.000 Euros divisé en 200 parts de 100 euros chacunes numérotées de 1 à 100 et de 201 à 300.

Pour avis

Mr JACOB, Gérant.

AL580918733

CONVOCATION

CONVOCATION
en Assemblée Générale Ordinaire

CIALYN SECTION NIEVRE

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués :

en Assemblée Générale Ordinaire de la section Nièvre aux date, heure et lieu suivants : **Vendredi 17 Mars 2017 à 9h30**

Fédération Départementale des chasseurs de la Nièvre - 36 route château Chinon - 58160 Sauvigny le Bois

Ordre du jour : Assemblée Générale Ordinaire de Section

- Présentation du rapport d'activité 2016,
- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Election des Administrateurs de la section Eleveurs Nivernais,
- Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du 19 Mai 2017,
- Résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration

AL580918760

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 24 février 2017, concernant la société SAS PETIT ET COMPAGNIE 795 349 687 RCS Nevers

Il a lieu de lire : L'assemblée générale du 7/02/2017

Pour avis.

AL580918730

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

AVIS

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de Moulins Engilbert, Donziais, Sud Morvan, Bazois, Saint Saulge, Les Bords de Loire, Cosne sur Loire sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Vendredi 17 mars 2017, Salle visio, 3ème étage, Groupama Rhône-Alpes Auvergne, 4 Esplanade Walter Benjamin, CS 90085, 58028 NEVERS Cedex à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité, financier et de la commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, affectation du résultat de l'exercice clos, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance, renouvellement d'administrateurs (le cas échéant).

Pour le cas où l'assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués à l'assemblée générale ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

AL580918576

MODIFICATION DE STATUTS

SCI DE BOURSIER

Société Civile
au capital social de 15 000 Euros
Siège social : Pillot
58240 Luthenay Uxeloup
N°799 770 243 RCS de Nevers

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2017, les associés ont agréé à effet du 1er janvier 2017, l'entrée des associées, NOLIN Maud et Mathilde. Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.

Pour avis et mention, la gérance

AL580918749

SCEA LA VALLEE

La Vallée 58240 Luthenay-Uxeloup
RCS Nevers : 404 068 835
Capital social : 108 879 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 2017, à effet du 1er janvier 2017, il a été procédé à l'entrée d'associées indéfiniment responsables, Nolin Mathilde et Nolin Maud et à l'augmentation du capital à 152 379 euros.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis,la gérance

AL580918750

CABINET DE RADIOLOGIE

SCM au capital de 142143,46 €

Siège social : Clinique du Nohain
Rue Franc Nohain,
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
305 448 615 RCS de Nevers

L'AGE du 20/02/2017 a décidé de transférer le siège social de la société 13 rue du Général de Gaulle, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, à compter du 20/02/2017, - A pris acte de la cessation des fonctions de Gérant de M. ANDRE Jean-Claude - Diminuer le capital social pour le passer de 142143,46 € à 70865,44 € Mention au RCS de Nevers

AL580918752

SOYEZ FRERES

Société anonyme au capital de € 838 350
Siège social : Usine de la Bertine
58220 Donzy
R.C.S. Nevers 671 880 227

L'assemblée générale du 30 juin 2016 a pris acte que le mandat d'administrateur de Madame Henriette MARTIN a pris fin et a décidé de ne pas la renouveler.

AL580918755

L.D.S. FRANCE

Société anonyme
au capital de 38.112,25 euros
Transformé en société par actions simpifiée
Siège social : 27 rue du Docteur Léveillé
58000 Nevers
423 145 960 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 38.112,25 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmissions des actions : entièrement libre, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.

Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par :

Administrateurs :

Monsieur Dominique Bergin, demeurant 8 rue Georges Braque, 75014 Paris,

Monsieur Thierry Fournier, demeurant 3600 Chemin du Malvan, 06570 Saint-Paul-de-Vence,

Monsieur Sébastien Coué, demeurant Le Rhé, 35660 Langon.

Président du Conseil d'Administration :

Monsieur Dominique Bergin, demeurant 8 rue Georges Braque, 75014 Paris.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société :

La société Look Cycle Holding, société par actions simplifiée au capital de 16.172.030 €, dont le siège social est situé 27, rue du Docteur Léveillé à Nevers (58000), immatriculée sous le numéro 820 040 285 RCS Nevers,

Commissaires aux comptes confirmés dans leurs fonctions :

Grant Thornton, titulaire,

IGEC, suppléant.

Pour avis

Le Président.

AL580918757

PRESTIGE SECURITE

EURL au capital de 1.000 €
Place de l'église
58240 Chantenay-Saint-Imbert
817719925 RCS Nevers

Changement de dénomination sociale

Aux termes d'une décision en date du09/02/2017, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination : EMPIRE SECURITY SERVICES

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers

AL580918761

SERCHIM HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 1 euro porté à 2 750 000 euros
Siège social : 6 Rue Colette
58640 Varennes -Vauzelles
824 511 398 RCS Nevers

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 17/01/2017 que :

- le capital social a été augmenté de 2 499 999 € au moyen d'apports en nature et en numéraire pour être porté de 1 € à 2 750 000 €. Les articles 6 et 7 des statuts a été modifiés en conséquence.
- Le Cabinet BF AUDIT, domicilié 23 avenue Poumeyrol, 69300 Caluire et Cuire, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- La société ULTREÏA, société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, sis 127 bis rue des Montapins, 58000 Nevers, a été nommé en qualité de Directeur Général.

Pour avis- Le Président

AL580918766

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de SAINT-VERAIN:

6 ha 75 a 25 ca - Gatines d alligny: C-297
- La grosse metairie: VA-12

Et, par extension, Cmne de ALLIGNY-COSNE:

2 ha 48 a 00 ca - La grosse metairie: ZS-1

Cmne de SAINT-LOUP

Parcelle de bois:

57 a 95 ca - La cocharderie: AB-67

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 13/03/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL580918768

HOLSER

SAS au capital de 3.454.955 €
Siège : Vernuche 6 rue Colette
58640 Varennes Vauzelles
535210991 RCS de Nevers

Aux termes d'une décision en date du 17/01/2017, l'associée unique a nommé :

- la Société SERCHIM HOLDING, SAS au capital de 2.750.000 €, sis 6 rue Colette-58640 Varennes-VaUZELLES, immatriculée sous le numéro 824.511.398 RCS Nevers, en qualité de Président en remplacement de la société MFGI, démissionnaire,
- la société ULTREÏA, SAS au capital de 1 000 €, sis 127 bis rue de Montapins, 58000 Nevers immatriculée sous le numéro 824 371 082 RCS Nevers, en qualité de Directeur Général en remplacement de SOFISO, démissionnaire.

Pour avis - Le Président

AL580918767

CUMA DE LA REGION DE COSNE SUR LOIRE

N° d'agrément : 58-175
RCS Nevers 443 862 099

Modification

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA « DE LA REGION DE COSNE SUR LOIRE» à Annay, réunie le 16 Février 2017, a décidé

- de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 25 mars 2009,
- de transférer son siège social de La Métairie Houard – 58440 La Celle Sur Loire à Mairie d'Annay – Le Bourg – 58450 Annay
- de proroger la durée de la CUMA de 99 années à dater du 16 Février 2017 sauf prorogation ou dissolution anticipée

Le Président de la CUMA

Mr CANTIN Fabrice

AL580918769

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EDERIS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15 245 euros
Siège social : Parc d'Activités du Val de Loire
Rue des Limes - Bâtiment 3
58202 Cosne Cours sur Loire
419 866 389 R.C.S. Nevers

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale du 10 février 2017, il a été décidé de nommer en qualité de nouveau gérant et en remplacement de Monsieur Jacques STRIL-LIONS, gérant décédé, Monsieur Frédéric FABRE, demeurant 6 Rue de La Guerlurette - 89520 Saintpuits, pour une durée illimitée, et ce à compter du 10 février 2017.

Pour avis, le Gérant.

Frédéric FABRE.

AL580918561

DISSOLUTION LIQUIDATION

MALVICHE GESTION

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 160 590,00 euros
Siège de liquidation: 1 Route de Chalaux
58140 St Martin du Puy
493 195 382 RCS Nevers

Par décision du 18 Février 2017, la collectivité des associés, statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat, décidé la répartition du produit net de la liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis

AL580918578

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

M B MUSIC

SARL en liquidation
au capital de 8 000 euros
10-12 rue du champ de foire 58000 Nevers
RCS Nevers 485 246 193

L'Assemblée Générale du 28/11/2016 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 23/11/2016, déchargé M. Stéphane BOUCHOT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis

AL580918753

➜ AVIS DE CONSTITUTION

FIDAL - SOCIETE D'AVOCATS
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

Par acte sous seing privé en date du 21 Février 2017 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité Limitée

Dénomination : «PALEXPRESS»

Capital : 100.000 €

Objet : Le négoce de bois sous toutes ses formes, le négoce divers, la location de tout matériel, toutes opérations financières mobilières ainsi que la fourniture de toutes prestations de services, conseils, études liés notamment à la filière du bois

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

Siège social : 1 Route de Chalaux – 58140 Saint Martin du Puy

Gérance :

- Monsieur Damien RADEL demeurant à Saint Martin du Puy (58140) – 4 Route de Chalaux,
- Madame Sophie MALVICHE épouse RADEL demeurant à Saint Martin du Puy (58140) – 4 Route de Chalaux,
- Madame Karine MALVICHE demeurant à Saint Martin du Puy (58140) – 2 Route d'Empury

AL580918754

avocats

ASA
Avocats au Barreau de Marseille
Me David SITRI
Avocat au Barreau
2, rue Odette Jasse
Les portes d'Euromed
13015 Marseille

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile immobilière au capital de 1 000 € dénommée 2MDA présentant les caractéristiques suivantes :

Siège : Les Touraults 58350 Dompierre-Sur-Nièvre

Objet social : acquisition, propriété, jouissance, administration l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles ; prise de participations ; prise de cautions hypothécaires ou toute garantie sur les biens immobiliers détenus

Durée: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS de Nevers.

Gérant : Michel BAILLY demeurant les Touraults 58350 Dompierre-Sur-Nièvre nommé pour une durée indéterminée.

Cessions de parts : Libres entre associés. Agrément, au profit de tiers, aux 2/3 des voix des associés.

AL580918756

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI Due Principi;

Siège social : 35, rue Paul Bert – 58000 Nevers ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers – Mise à disposition des associés à titre gracieux desdits immeubles ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 100 € ;

Co-Gérance : Mme Ghislaine BARRIERE et Mr Franck LESAQUE dt ensemble à Nevers (58) – 35, rue Paul Bert ;

Immatriculation de la société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL580918762

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : LE MOULIN DE JANLARD.

Forme : société à responsabilité limitée.

Capital : 15 000.00 euros.

Siège : Moulin de Janlard à Nannay (Nièvre).

Objet : la mise à disposition d'un lieu d'hébergement, sur une base journalière ou hebdomadaire, pour des séjours de courte durée.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Madame Barbara DELERY demeurant à Vielmanay (Nièvre), 3 –La Ronce.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Nevers..

AL580918763

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JCH FINANCES ;

Forme sociale : SARL ;

Siège Social : 6, Grande rue – 58130 Guérigny ;

Objet social : Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers – Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés – Prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 12 000 € ;

Gérance : Mr Jean-Christophe HUBER dt à Saint-Sulpice (58) – « Mantelet » - Route de Bona ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL580918765

YONNE

➜ DÉMISSION

MARBRERIE FARCY

Société par actions simplifiées
Au capital de 45 734,71 euros
Siège social : 3 rue du Cimetière
89210 Brienon sur Armançon
325 149 516 RCS Sens

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2016, la collectivité des actionnaires a constaté, à compter du 31 janvier 2017 :

la démission de Madame Annie-Marie FARCY en tant que Présidente.

la nomination de Monsieur Dominique FARCY, né le 10 janvier 1948 à Brienon sur Armançon (Yonne), demeurant 3 rue Ferdinand Buisson - 89400 Migennes, en tant que Président pour une durée illimitée.

Pour avis,

La présidence.

AL890918710

➜ SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et du Département de la

Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine-Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la

Boudronnée 21047 DIJON cedex, a été nommée, curateur des successions :

-par décision du Tribunal de Grande Instance d'AUXERRE du 02/02/2017 :

Monsieur OLIVIERI Roger Célibataire, décédé le 22/03/2016 à AUXERRE(89). Référence: 0218013848

-par décisions du Tribunal de Grande Instance d'AUXERRE du 16/02/2017 :

Monsieur TERNIER Edouard Divorcé, décédé le 31/03/2015 à THIZY (89). Référence: 0218013942

Monsieur WARBURTON Jimmy Célibataire, décédé le 17/09/2014 à MONTBARD (21). Référence:

0218013943

-par décisions du Tribunal de Grande Instance de SENS en date du 07/02/2017 :

Monsieur BROUSSEAU Franck Célibataire, décédé le 17/03/2009 à DIJON (21). Référence:

0218013629

Madame LE GOEC Monique Divorcée GAIFFE, décédé(e) le 25/12/2010 à JOIGNY (89). Référence:

0218013631

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

-curateur de la succession de :

Monsieur BIGONVILLE Jean, décédé le 03/02/2016 à JOIGNY. Référence: 0218007610.

Madame PIZZINI Idelina Thérèse, décédée le 31/03/2014 à TANLAY (89). Référence: 0212006903.

Monsieur KRELIFA Said, décédé le 17/06/2014 à AUXERRE (89). Référence: 0212006996.

Monsieur GRILLON Didier Christian, décédé le 27/11/2013 à TONNERRE (89). Référence:

0212007179.

Monsieur JOUAULT Christian, décédé le 06/09/2014 à VILLENEUVE SUR YONNE (89). Référence:

0212007321.

Monsieur LOTH Jean-Claude, décédé le 14/07/2015 à AUXERRE. Référence: 0218000831

Monsieur BEAUPAIN Thierry, décédé le 19/11/2015. Référence: 0218005628.

a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif

AL890918761

➜ NOMINATION

MCM

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 Quétigny
www.scpmcm.com

CLINIQUE VETERINAIRE DE LA PETITE ILE

Société d'Exercice Libéral
par Actions Simplifiée de Vétérinaire
au capital de 300 000 €
Siège social : 72 Route de Montargis
89300 Joigny
RCS Sens: 517 921 995

Avis

Par décisions en date du 9 Février 2017, il a été pris acte de la démission de Monsieur Pierre BRUSIN de ses fonctions de Président à compter de cette date. La Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée METAVET, au capital de 1000 €, dont le siège social est 20 Rue de la Brot – 21000 DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 823 526 702, représentée par Monsieur Sébastien ROUL, Président en exercice, a été nommée en remplacement.

Pour avis,

Le Président

AL890918744

DUCREUX SENS AUTO

Société par actions simplifiée
Au capital de 300 000 euros
Siège social : Carrefour Saint Colombe
89100 Saint Denis Les Sens
794 513 234 RCS Sens

L'AGO du 06/02/2017 a décidé de nommé en qualité de Présidente et pour une durée illimitée, la SAS FINADUC, au capital de 1 800 000 euros, dont le siège est sis Carrefour Sainte Colombe 89100 Saint Denis Les Sens, immatriculée au RCS de SENS n°821 118 023, en remplacement de M Thierry DUCREUX, démissionnaire et ce à compter rétroactivement du 01/02/2017.

Modification RCS Sens

AL890918758

ZODIAC ACTUATION SYSTEMS

SAS au capital de 8 224 808, 40 Euros
Siège social : 41/47 Rue Guynemer
89000 Auxerre
542 103 031 RCS Auxerre

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 18/10/2016, il a été décidé de nommer en qualité de Président M. Benoît RIBADEAU-DUMAS, demeurant 61 Boulevard Pasteur 75015 Paris en remplacement de Mme Yannick ASSOUAD.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Auxerre.

AL890918785

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

OPTI SOINS 89

Société Civile de Moyens
Au capital de 1 200 euros
Siège social : 17 Rue Saint-Pierre-Le-Vif
89100 Sens
805 066 461 RCS Sens

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/02/2017, il a été décidé de transférer le siège social au 17 Rue Saint-Pierre-Le-Vif à Sens (89100), à compter du 10/02/2017.

Pour avis et mention au RCS de Sens.

La gérance.

AL890918768

AVIS DE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'Assemblée Générale mixte Ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2016 de la société MARCQ ROUTES INGENIERIE (sigle MRI), SA au capital de 40.000 euros, RCS 344 803 333, il a été décidé de transférer le siège social du 136 rue du Général Leclerc - 95320 Saint Leu La Forêt au 3 rue des Caillottes - ZI Plaine des Isles - 89470 Monéteau à compter du 1er janvier 2017.

PDG : Mr. Jean-Baptiste WENDLING demeurant au 19 rue Bobillot - 89000 Auxerre

L'article 2.2. des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera radiée du RCS de Pontoise et immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL890918780

SAS SOCIETE FINANCIERE GOURMAND

L'assemblée générale extraordinaire du 08/02/2017, les Associés de la SAS SOCIETE FINANCIERE GOURMAND, capital 238.662.50 €, siège social à Auxerre (89) 16 avenue Foch BP 129, 413 822 057 RCS Auxerre a décidé de transférer son siège social à compter du même jour. Anciennes mentions publiées - Siège social : Auxerre (89) 16 avenue Foch BP129. Nouvelles mentions - Siège social : Auxerre (89) 9, place du Maréchal Leclerc.

AL890918789

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL DU VAL MOREAU

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 201 800,00 euros
Siège social : Route de Cruzy
89160 Sennevoy le Haut
495 206 674 Rcs Auxerre

Par une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2017, la collectivité des associés a décidé de transformer la société, sans création d'un être moral nouveau, en un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun. Celui-ci a été préalablement agréé par Monsieur le Préfet de l'Yonne le 1er février 2017.

Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes :

Dénomination sociale : Gaec du Val Moreau.

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun régi par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, L.323-1 et suivants du Code rural, et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 201 800,00 euros.

Siège social : Route de Cruzy - 89160 Sennevoy le Haut.

Durée : Jusqu'au 9 avril 2106.

Gérants : M. Matthieu Blanchard, demeurant à Sennevoy-le-Haut (Yonne), 1 route de Cruzy le Châtel et Mme Sylvie Bonnamy épouse Blanchard demeurant Marcenay (Côte d'Or), 1 voie de Balot.

Pour avis, la gérance.

AL890918755

CARROSSERIE MILACHON

Société à responsabilité limitée
au capital de 32 000 euros
Siège social : 96 Rue Bellocier
89100 Sens
332 163 906 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 16/02/2017, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de vente de véhicules d'occasion et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis - La Gérance

AL890918757

PROCARS ICAUNAIS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 150.000 €
Siège social :
9 Rue de Sancey Zac des Vauguillettes
89100 Sens
803 769 744 R.C.S. Sens

-Aux termes d'un Procés-Verbal des Décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/02/2017, il a été :

-décidé Conformément aux dispositions de l'Article L223-42 du Code de commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

-décidé d'augmenter le capital d'une somme de 250.000 € pour le porter de 150 000 € à la somme de 400 000 € par la création de 2.500 parts nouvelles de 100€ de nominal chacune.

-décidé de réduire le capital d'une somme de 113.600 € pour le ramener de 400 000 Euros à la somme 286.400 € , divisé en 2864 parts sociales de 100€, de ce fait les capitaux propres sont reconstitués.

Le capital est ainsi fixé à la somme de 286.400 € divisé en 2864 parts de 100 € chacune.

L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL890918765

Notaires

SCP Caroline BRISSON
Vincent VILLECOURT,
Notaire à AUXERRE 89000
18-20 Boulevard du 11 Novembre

SCI BACC

Au capital de 1200 Euros
Siège social : 423 Rue de la Tour
R.C.S. Auxerre 424024024

Aux termes d'un acte dressé par Maître Caroline BRISSON, Notaire à Auxerre le 6 Février 2017, il a été :

-constaté le décès de Monsieur Claude BONHENRY survenu à Auxerre, le 9 Novembre 2015,

-et décidé la nomination en qualité de gérante de Mme Anne BONHENRY, demeurant à TALANT 21240, 10 Allée Gaston Roupnel, en qualité de gérante de la société en remplacement de Mr Claude BONHENRY à compter du 6 février 2017 sans limitation de durée,

-le transfert à compter du 6 février 2017 du siège social de la société de Saint Georges sur Baulches 89000 - 423 Rue de la Tour à TALANT 21240, 10 Allée Gaston Roupnel.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour insertion

Le Notaire.

AL890918774

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 Avenue Albert Camus
21000 Dijon

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LA JONCHERE

Groupement foncier agricole
au capital de 277.609,66 €
Transformé en Société civile Immobilière
Siège social : Beine (89800),
10 Grande Rue
347 461 642 RCS Auxerre

Décisions unanimes des associés du 27.01.2017 : transformation du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LA JONCHERE en SCI LA JONCHERE à compter du 27.01.2017, sans création d'une personne morale nouvelle.

Forme : Ancienne mention : GFA – **Nouvelle mention** : SCI

Administration : M. Louis MOREAU reste gérant de la société

Dénomination sociale : Ancienne mention : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LA JONCHERE – **Nouvelle mention** : LA JONCHERE

Clause d'agrément : Cession libre entre associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

RCS Auxerre

AL890918778

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE LA FORET

Société civile au capital de 97 800 euros
Siège social
Chez M. Thierry Delhomme
Villeprenoy - 89480 Andryes
433 284 049 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 1er février 2017 a pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. Thierry delhomme à compter du 1er février 2017, et a décidé de transférer, à compter de cette même date, le siège social de la société au 16 rue du Château d'Eau – Villeprenoy – 89480 Andryes (Yonne).

Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, la gérance.

AL890918730

SARL AU 87

L'AGE du 17.2.2017 des associés de la SARL AU 87, au capital de 7.500 €, siège social à Auxerre (89) 87, rue du Pont, 452 344 856 RCS Auxerre, a nommé 2 nouveaux gérants.

Anciennes mentions publiées : Gérant : Mme Agnès JUBLOT 19, Grande rue 89290 Champs/Yonne

Nouvelles mentions : Gérants : Mme Agnès JUBLOT épouse CHABEUR 5, rte de Toussac 89290 Champs/Yonne , M. Francis CALLEMENT 4, rue Menot 89230 Bleigny Le Carreau, M. Allan DENOUVEAUX 13, rue Jules ferry, App. 6 Bâtiment C 89000 Auxerre.

AL890918763

BAR DE LA HALLE

SARL Au capital de 7 700 €
Siège social : 27 Rue Du Commerce
89500 Villeneuve Sur Yonne
433 923 182 RCS Sens

Démission co-gérant

L'Assemblée Générale du 31/01/2017 a pris acte de la démission de M Philippe NEZONDET de son mandat de co-gérant à compter du 31/01/2017.

Mme Noëlle NEZONDET est maintenue comme unique gérante pour une durée illimitée.

Pour avis.

la gérante.

AL890918764

CAVE DE LA TOURELLE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 146 385,00 euros
Siège social : 27 rue de Gouaix - 89530 St Bris Le Vineux
822 450 490 RCS Auxerre

Démission co-gérante

La collectivité des associés de la Société «CAVE DE LA TOURELLE» réunie en Assemblée Générale Extraordinaire le 31 décembre 2016, a pris acte de la démission de Madame Noëlle ESCLAVY, de ses fonctions de co-gérante, à effet du 1er janvier 2017.

Monsieur Julien ESCLAVY demeure seul Gérant.

Pour avis La gérance

AL890918779

GAEC DES GRAVIERS

Groupement agricole d'exploitation en commun à capital variable
Siège social : 21 Rue Charles de Gaulle
89250 Chemilly Sur Yonne
430 398 164 RCS Auxerre

Avis

Aux termes d'une décision en date du 23 février 2017, l'associé unique a nommé en qualité de co-gérant Monsieur Yoann BURRI, demeurant 8 Rue Pasteur - 89250 Chemilly Sur Yonne, pour une durée illimitée.

Aux termes de cette même décision, l'associé unique a décidé de proroger de 60 années la durée de la Société à compter du 26 avril 2020, soit jusqu'au 25 avril 2080, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

AL890918781

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

ARBRE EN BOULE

SARL au capital de 5.000 €
Siège social : Heurtebise
89130 Dracy
RCS Auxerre 512.642.836

Dissolution

Aux termes de l'assemblée générale du 31 janvier 2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31 janvier 2017, et sa mise en liquidation.

À été nommé Liquidateur M. CHARRUE Didier, demeurant Heurtebise, 89130 Dracy, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Heurtebise, 89130 Dracy, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre.

Mention en sera faite au RCS de Auxerre.

AL890918771

VPC LOGISTIQUE

SARL au capital de 3.000€
Siège social : 10 Rue Louis de Bourienne,
89500 Chaumot
811 904 861 RCS de Sens

Le 19/02/2017, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Cyrille LEGOUVERNEUR, 10 Rue Louis de Bourienne, 89500 Chaumotet fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Sens

AL890918772

CAMPINOURS

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : camping les confluents
allée Léo Lagrange
89400 Migennes
RCS Sens 750.354.672

Dissolution

Aux termes de l'assemblée générale du 31 janvier 2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31 janvier 2017, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Mme BOILESVE Sylvie, demeurant 3 Grande rue, 89250 Beaumont, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 3 Grande rue, 89250 Beaumont, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL890918775

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 31 / 01 / 2017 à Sens, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination sociale : ESCOUADE AUTO

Le sigle est : E.A

Siège social : 9 allée du filoir 89100 Sens

Objet social : L'entretien et la réparation de véhicules au domicile des clients et auprès de garages partenaires.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Sens

Capital social : 3 000 euros

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : GORET Franck 9 Allée du filoir 89100 Sens

AL890918599

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CISERY – pré – parcelles occupées

4 ha 19 a 44 ca - Bas de tallut: ZC-34- Pre lasson: ZC-25

GUILLON – pré – parcelles occupées destinées à un échange

16 ha 73 a 23 ca - Le grand jonchey: ZN-31-32-33-34

QUARRE-LES-TOMBES – pré et bois

84 a 75 ca - Les coupes: E-384-385

DANNEMOINE - bois-taillis

3 ha 45 a 51 ca - Les fourches amiot: ZI-14-15-17 - Sur pinget: ZI-18

JUNAY - terre et bois-taillis

25 a 08 ca - Champs poinset: ZC-43 - La cote de junay: A-691-743

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 20 mars 2017** à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890918791

Société **ARCHIBALD**
Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens
AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3
du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
A.T.D.G. PLOMBERIE CHAUFFAGE SARL
Liquidation Judiciaire du 23/09/2014
16, Grande Rue - 89340 Chaumont
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 14 février 2017.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire.
AL890918693

au titre de la procédure suivante :
C.D.L. PRO SARL
Liquidation Judiciaire simplifiée du 21/06/2016
Zone d'Activité commerciale de la Fosse à la Vernière - 89100 Nailly
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 14 février 2017.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire.
AL890918694

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 1er mars 2017 a été constitué une société ayant pour
Dénomination : LEOMALOU
Forme juridique : SASU
Capital social : 2500 €
Siège social : 17 route de Beauvilliers, Sully, 89630 Beauvilliers
Objet : Coaching, Conseil & Formation
Président : Didier Seillier, 17 route de Beauvilliers, Sully, 89630 Beauvilliers
Durée : 99 ans
La société sera immatriculé au RCS d'Auxerre
AL890918678

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2017, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale : Earl de Riot.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social : 10 000 euros.
Siège social : Riot - 89130 Dracy.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 10 000 euros.
Gérants : M. Jean-Philippe Godefroy et Mme Annie Casteits son épouse, demeurant ensemble à Dracy (Yonne), Riot.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.
AL890918691

EARL DU CLOS TERREAU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 février 2017, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale : Earl du Clos Terreau.
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural.
Capital social : 164 100 euros.
Siège social : 10 rue du Clos Terreau, 89340 Chaumont.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Apports en nature de biens meubles pour un montant net de 164 073,49 euros et apports en numéraire d'un montant de 26,51 euros.
Gérant : M. Julien Devinat demeurant 21 bis rue des Lombards 89340 Chaumont.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.
AL890918732

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte du 01.01.2017, il a été constitué une Société par actions simplifiée :
Dénomination : BAZIA
Capital : 1 000 Euros
Siège social : 22 Grande Rue 89150 Vallery
Objet : Etudes techniques et expertises réseaux maintenance énergies renouvelables chauffage plomberie
Durée : 99 ans
La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux décisions de la collectivité des associés.
La cession des titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Président : M. Franck M'BAZIA, 22 Grande Rue, 89150 Vallery
Immatriculation au RCS de Sens.
AL890918753

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Véron (Yonne) du 17 février 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : A.N.Z.
Siège social : 8 Rue du Champ de Ploix - 89510 Véron
Objet social : Prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales ; Prestations de services dans les domaines du management, du secrétariat, de la comptabilité, de l'informatique, du conseil technique, de l'ingénierie,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Olivier BORDAS, demeurant 8 Rue du Champ de Ploix - 89510 Véron.
Immatriculation de la Société au RCS de Sens.
Pour avis, la Gérance
AL890918754

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 01/03/2017 à Epineau les Voves
Il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant
Les caractéristiques suivantes :
Forme et dénomination : SASU MICP
Siège social : 33 rue des écoles 89400 Epineau les Voves
Objet social : maintenance industriel mécanique et électrotechnique
Installation électrique et domotique aux particuliers
Mise en conformité électrique
Etude et conseil sur maintenance préventive et curative
Etude énergétique
Durée : 99 ans
Rcs : Tribunal de Sens
Capital : 1000 euros
Président : Dula Thierry 33 rue des écoles 89400 Epineau les Voves
AL890918756

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à Appoigny (Yonne), le 17 février 2017, enregistré au SIE d'Auxerre le 20 février 2017 Bord. 2017/139 Case 1 Ext. 349, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'exploitation d'un bar, restaurant, brasserie, salon de thé, plats et boissons à emporter, traiteur. Et éventuellement : dépôt de journaux, loto et jeux de grattage et débit de tabac.
Dénomination : SARL LE BOREAL
Siège social : Joigny (89300), 1 Promenade du Chapeau .
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : DIX MILLE EUROS (10.000,00 EUR).
Premier Gérant : M. Aurélien YTHIER, demeurant à Soumaintrain (89570) 3 chemin de l'Houchotte.
Cessions de parts : les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.
L'exercice social commence le 1er Avril et se termine le 31 Mars de chaque année.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.
Pour avis et mention
Le notaire.
AL890918759

Maître Nadège BURGHGRAEVE-DAUCOURT
Notaire
13 rue Saint Kilien
62690 Aubigny en Artois

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Nadège BURGHGRAEVE-DAUCOURT, Notaire à Aubigny en Artois, le 13/02/2017, enregistré à ARRAS, le 17/02/2017 référence 2017 N 00210, a été constituée une Société par actions simplifiée dénommée «PHYSIS»,
Siège social :Sépeaux-Saint Romain (89116), 17 lieudit Les Guiberts.
Capital : 1.600,00 € divisé en 1.600 actions de 1,00 € chacune.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de Sens.
Objet social : conseil aux entreprises, formation continue générale et professionnelle, études de marché, recherche et développement appliqués, traduction et plus généralement, toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ainsi que la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique, sociétés créées ou à créer dont l'activité est susceptible de concourir à la réalisation dudit objet, et ce par tous moyens notamment par voie d'apport, de souscription ou achat d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de tous titres quelconques, de fusion, de scission, d'apport, de société en participation, de groupement, d'alliance, de commandite ou autres.
Premier président :
Madame Sandrine Janine AUDEGOND, Chef d'entreprise, demeurant à Sépeaux-Saint Romain (89116), 17 lieudit Les Guiberts
Cessions des actions : les cessions ou transmissions d'actions au profit des tiers sont soumises à l'agrément du président.
AL890918760

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une société par actions simplifiée à associé unique dénommée VALLON au capital de 3000 euros, le siège social est fixé 6 Rue du Chevalier de la Barre, ayant pour objet : l'exploitation d'hôtel, restaurant, bar, traiteur, vente à emporter. La présidence est assurée par Nicolas VALLON, demeurant 24 Rue Auxerroise 89800 Chablis. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à L'agrément De La Collectivité Des Associés. Immatriculation De La Société Au RCS d'Auxerre.
Pour avis
Le Président
AL890918762

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/02/2017 il a été constitué une société
Dénomination sociale : L'VELEC
Siège social : 23 impasse Les Fourchons, 89110 SOMMECAISE
Forme : SASU
Capital : 2000 Euros
Objet social : travaux d'électricité courant fort/faible dans tous locaux et toutes activités s'y rattachant
Président : Monsieur Laurent VIRARD demeurant : 23 impasse Les Fourchons, 89110 SOMMECAISE élu pour une durée de 99 années
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
AL890918766

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/02/2017 il a été constitué une société
Dénomination sociale : GYL
Siège social : 8 Rue Victor Guichard, 89340 Villeneuve-la-Guyard
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 1000 €
Objet social : location entrepot
Gérant : Monsieur Arthur PEKER, 8 rue Victor Guichard, 89340 Villeneuve la Guyard cession des parts soumise à agrément.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
AL890918776

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Avallon en date du 11 février 2017, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BCG,
Siège Social : 23 rue du Général Leclerc, Avallon (89200)
Objet : réalisation et vente d'équipements en optique et lunetterie
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 12 000 euros
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par le Président.
Président : Monsieur Fernand GOURIOU, demeurant 6 bis rue de la planchette, Appoigny (Yonne),
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Auxerre. Pour avis, le président
AL890918783

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Avallon du 23/02/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BATI-RENOV
Siège : 3 Avenue Hector Berlioz - 89200 Avallon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 3 000 euros
Objet : Activités en sous-traitance de sablage, maçonnerie, couverture, carrelage, murs d'enceinte
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. **Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Mme Sylvie PERREAU, demeurant 3 Avenue Hector Berlioz - 89200 Avallon
La Société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis - Le Président.
AL890918784

Vous êtes abonné au journal Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives


BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**




*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

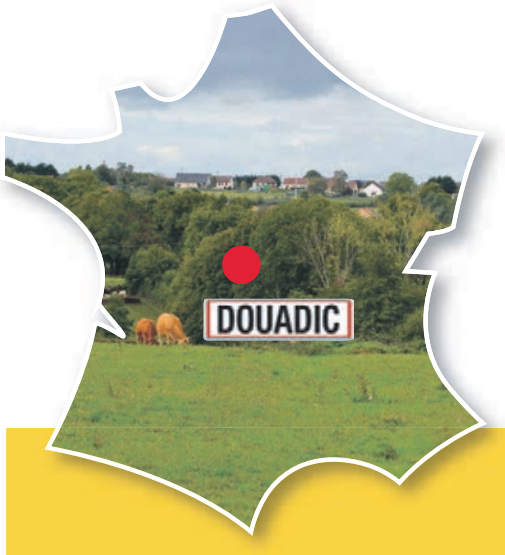
TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

SIGNATURE

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__



INDRE (36)

Paroles de jeunes

RECONVERTIE



Sophie Perrin ne se destinait pas à l'agriculture à la base, mais elle a finalement changé de cap pour choisir cette voie. Avec dynamisme malgré les obstacles, et surtout avec l'envie de faire vivre l'exploitation familiale.

Histoire d'une reconversion réussie

Pour rencontrer Sophie Perrin, il faut aller tout au bout du chemin, tout au bout du lieu-dit Dasdé, à Douadic (36). C'est là qu'elle s'est installée avec son père il y a 3 ans, sur l'exploitation de polyculture-élevage, qui existe depuis la génération de ses arrière-grands-parents. L'activité principale d'élevage de bovins allaitants, de race Limousine, laisse un peu de place à l'engraissement de génisses. Et sur les 90 hectares, sont principalement cultivés du colza, du blé, de l'orge et du maïs. L'exploitation est ainsi autonome concernant l'alimentation des animaux.

L'histoire d'une reconversion

Sophie Perrin a un parcours « atypique », on pourrait dire, mais finalement assez courant aujourd'hui. La jeune femme suit initialement des études pour devenir infirmière ; elle atteint son objectif, et exerce à Châtellerault puis à Châteauroux. Les circonstances de la vie l'incitent finalement à mettre de côté la voie médicale, et à s'associer avec son père à la ferme. Une décision murement réfléchie, et un retour à la campagne choisi aussi pour le cadre de vie. Déterminée, la jeune femme reprend donc ses études en 2013, pour passer en un an le bac conduite et gestion de l'exploitation agricole (CGEA) par correspondance, spécialité *« système à dominante grandes cultures ». « C'est dans ce domaine que j'avais le plus besoin d'apprendre et de progresser »* justifie-t-elle. En plus du travail personnel, une semaine par trimestre, elle retrouve ses collègues de promotion à Argenton-sur-Creuse. « Les autres participants venaient de toute la France et de toutes les productions, des profils et des histoires diversifiés, c'était très enrichissant. Il y avait un ancien médecin, un avocat, des personnes qui travaillaient dans la banque, mais toujours un lien avec l'agriculture, se souvient-elle. Le bac agricole en poche, elle entre dans le parcours aidé, et il a fallu enfiler les bottes pour de bon. *« La première année, j'ai posé beaucoup de questions à mon père ! J'avais beaucoup à apprendre. Et puis j'ai pris mes marques »*. Aucun regret pour la jeune éleveuse. *« Il faut simplement trouver sa place dans ce nouveau métier,* confie-t-elle. *C'est un autre rythme, on s'habitue à être toujours dehors, et il y a toujours quelque chose à faire ! »*

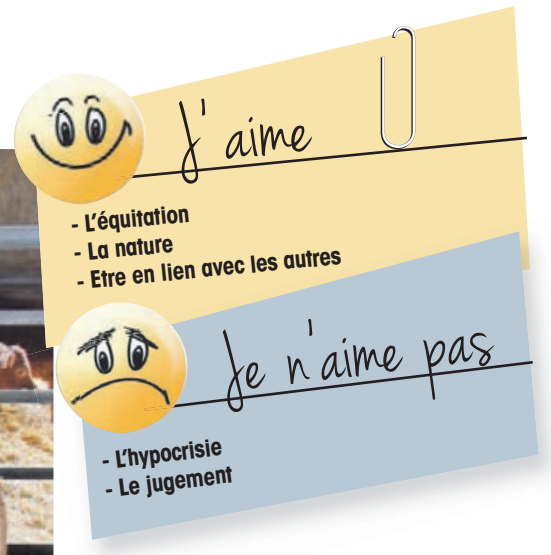


L'activité principale d'élevage de bovins allaitants, de race Limousine, laisse un peu de place à l'engraissement de génisses.

Un accueil dans la profession… mitigé

Une femme et de surcroît, issue d'un autre milieu professionnel… pas facile ? Non, pas facile. *« J'ai eu le sentiment d'être prise pour une touriste, de ne pas être prise au sérieux,* regrette-t-elle. *Pourtant, j'ai effectué les différentes formations de la Chambre d'agriculture (juridique, MSA…), en préparant de front mon bac ! »*. Preuve d'une certaine motivation tout de même. Avec la volonté de s'améliorer dans le domaine des cultures, l'agricultrice participe au groupe de développement (GDA) Petite Brenne. *« Ce groupe permet d'aller chercher de l'information, de voir les pratiques culturales des autres, d'échanger,* reconnaît-elle. *J'y ai trouvé une ambiance conviviale, sans jugement. On effectue des tours de champs chez les uns et les autres, c'est très instructif. On voit ainsi ce qui va ou ne va pas, ce qui fonctionne, qui utilise quelle méthode, pour quel coût ; on nous rappelle aussi les normes au niveau des insecticides, de la protection des abeilles, des nouvelles molécules, on fait un point sur les mauvaises herbes, etc. Ici, beaucoup pratiquent le semis direct, le non labour et travaillent en bio. J'ai été très bien accueillie dans ce groupe, où je suis la seule femme ! Et Marine, qui en est l'animatrice, m'a été d'un grand soutien, elle a répondu à beaucoup de mes interrogations. ».* Rejoindre le GDA a permis à la jeune femme de mieux s'intégrer au milieu professionnel. « *C'est important de ne pas se renfermer sur son exploitation,* souligne-t-elle, *de voir ce qu'il se passe ailleurs. On est restés en contact avec les jeunes agriculteurs avec qui j'ai fait mon PDE* (ndlr : plan de développement de l'exploitation), *c'est aussi un moyen d'échanger. »*

> *« La première année, j'ai posé beaucoup de questions à mon père ! J'avais beaucoup à apprendre. Et puis j'ai pris mes marques. »*



Une préférence pour l'élevage

Sophie Perrin se reconnaît plus dans l'activité d'élevage que dans la polyculture. Ayant des chevaux à titre personnel, elle était déjà habituée à la relation avec l'animal, en plus d'avoir vécu à la ferme. Ici, on prend grand soin des bêtes. Les bovins ne sont pas écornés. *« Nous n'avons pas de cornadis, donc pas de risque de ce côté-là, et les animaux ne se battent pas entre eux, »* explique la jeune agricultrice. Les génisses pour l'engraissement pâturent dans les champs à la belle saison, et disposent de petites cases à l'extérieur en hiver lorsqu'il ne fait pas trop froid. Le Label Rouge dont elles sont estampillées ne l'impose pas, mais c'est un choix sur l'exploitation. Au niveau des cultures, il faut dire aussi que les deux années pleines que l'éleveuse a expérimentées sur l'exploitation n'étaient pas les meilleures, personne ne le contredira … *« On a tout mis en œuvre, essayé de réunir les conditions optimales, pour finalement avoir un résultat très moyen, c'est plutôt frustrant »,* confie-t-elle.

L'ambition de Sophie Perrin consiste à pérenniser l'exploitation, maintenir un cheptel en bonne santé, et réussir à produire qualitativement à moindre coût. Pour y parvenir, elle n'hésite pas à apprendre encore ; elle suit actuellement une formation multi-performances, qui aborde les aspects comptables, sociaux, rations des animaux…. *« Il faut très souvent s'adapter dans ce métier »,* conclut la jeune agricultrice.

La filière équine s'est dotée d'un label EquuRES qui apporte des références et des outils à des exploitations équines respectueuses de l'environnement et du bien-être animal.

EquuRES, le premier label environnemental et de bien-être animal

Préparé depuis 2011 et lancé en 2014, le label EquuRES — « Equus » pour cheval et « RES » pour respect — représente la première marque de qualité environnementale et de bien-être animal spécifiquement dédiée à la filière équine. « *Initiée par le Conseil des chevaux de Basse-Normandie, cette certification nationale est accessible à toutes les structures accueillant des équidés: centres équestres, centres d'entraînements aux courses de galop et de trot, élevages, écuries de compétition… Le label permet de fédérer l'ensemble de la filière autour de ces deux enjeux. Les sujets phares du label sont l'économie d'énergie, la maîtrise des flux, la préservation des ressources et de la biodiversité et enfin la qualité de l'eau, des sols et de l'air* », explique Lola Quitard, chargée de projets au Conseil des chevaux de Basse-Normandie.

Trente structures ont d'ores et déjà été labellisées, à l'image de celle de Pascal et Nathalie Frotiée à Saint-Arnoult dans le Calvados qui ont aujourd'hui une cinquantaine de chevaux en pension, sur vingt-huit hectares. « *Nous avons adhéré au label, il y a maintenant trois ans. Au départ, on a été orienté vers le label par le Conseil des chevaux de Basse-Normandie. Nous sommes sensibles depuis de nombreuses années aux problèmes de bien-être et d'environnement avec l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires. D'autre part, nous avions le projet de construire une écurie active et l'obtention du label était un plus pour recevoir des subventions. Nous n'avons pas rencontré de problèmes particuliers pour être labellisé* », remarque Pascal Frotiée.


C. DELISLE

Pascal et Nathalie Frotiée, éleveurs à Saint-Arnoult dans le Calvados, font partie des premiers labellisés. Leur écurie active leur permet d'être très bien situés sur le plan du bien-être des équins.

MIEUX CONNAÎTRE SON EXPLOITATION

Les candidats au label doivent constituer un dossier en signant un engagement et en s'autoévaluant à l'aide d'une grille disponible sur le site du Conseil des chevaux de Basse-Normandie. Un évaluateur mandaté par ce dernier se rend ensuite sur site pour évaluer la conformité de l'établissement aux exigences du label et son niveau. « *La labellisation est accordée sous l'autorité du Conseil des chevaux de Basse-Normandie, mais sous le contrôle d'un organisme tiers certifié par le Cofrac, le comité français d'accréditation. La présence d'un organisme extérieur et indépendant est nécessaire pour assurer la crédibilité et la reconnaissance du label, acquis pour trois ans, avec des contrôles intermédiaires annuels* », poursuit la chargée de projets.

« *Vouloir être labellisé entraîne un coût et demande du temps. Les évaluations et l'ensemble de la mise en place du dispositif, auxquels il faut ajouter les dépenses de mise en conformité, les analyses d'eau et des sols par exemple, sont à nos frais. De nombreuses pièces justificatives sont à fournir. Cependant, cela apporte une meilleure connaissance de son exploitation et de sa manière de travailler. Par ailleurs, cette démarche nous oblige à ne pas laisser traîner les travaux liés aux mises aux normes que l'on doit dans tous les cas réaliser. Les contrôles annuels sont axés sur les points d'améliorations* », note l'exploitant. Sur l'élevage, peu de modifications ont été demandées. Elles concernaient principalement des documents au format mal adapté, la zone de remplissage et de stockage du gasoil inappropriée en cas de fuite et donc à revoir de manière à ce que les fluides ne se dispersent pas dans la nature. « *Nous avons également dû installer une poubelle fournie par le GDS pour récupérer seringues et pansements.* »

TROIS ÉCHELONS

« *Le label manque encore de notoriété pour représenter un plus auprès de la clientèle. Mais, cela permet déjà de donner du poids à notre discours. Le label comporte trois niveaux, de manière à ce que les entreprises montent progressivement les échelons. On reste ainsi dans des démarches d'amélioration continue. Une plaque de couleur bordeaux, bleue ou verte selon l'échelon atteint,* engagement, progression ou excellence *est remise aux structures labellisées. Chacune d'entre elles peut ainsi améliorer à son rythme, ses performances environnementales. Nous avons obtenu en un an le niveau progression, grâce à la réalisation des améliorations demandées* », note Pascal Frotié.

« *EquuRES permet la production de références pour mieux connaître l'impact environnemental de notre filière et optimiser la gestion globale des structures. Pour les exploitations, le label est une marque de qualité environnementale et de bonne gestion. Cette démarche permettra de faire progresser la profession face aux enjeux de la conformité réglementaire et de la maîtrise des ressources naturelles. Il est difficile de chiffrer cet avantage. Pour acquérir de la notoriété, nous avons œuvré en parallèle à la déclinaison du label EquuRES pour les événementiels. Il se prénomme EquuRES Event* », conclut Lola Quitard.

CYRIELLE DELISLE

Des répères colorés

Selon l'échelon atteint, « engagement », « progression » ou « excellence », une plaque de couleur est remise aux structures labellisées. Elle permet à chaque structure d'améliorer à son rythme, ses performances environnementales.


C. DELISLE

LES NEUFS ENGAGEMENTS D'EQUURES

1 Préserver les ressources naturelles.
2 Privilégier un approvisionnement local.
3 Assurer un bien-être animal et des soins vétérinaires adaptés.
4 Limiter les impacts des déplacements, transports et utilisations.
5 Maîtriser les consommations énergétiques.
6 Entretenir le paysage et préserver la biodiversité.
7 Réduire, gérer et valoriser le fumier et les déchets.
8 Entretenir les bâtiments et équipements.
9 Sensibiliser les collaborateurs.


C. DELISLE

Sur l'exploitation de Pascal et Nathalie Frotiée, une poubelle fournie par le GDS pour récupérer seringues et pansements, permet de répondre à l'engagement N°7.

FOCUS

Un outil au service des exploitations

Économies d'énergie, maîtrise des flux, anticipation des contraintes à venir, pérennisation, valorisation de ses bonnes pratiques et positionnement en tant que leader… Le label a été conçu avant tout comme un instrument au service des exploitations. Au-delà de la reconnaissance d'un niveau élevé de qualité environnementale et de bien-être animal, le label propose une démarche et un accompagnement qui offrent aux entreprises une voie balisée de consolidation, pour progresser en alliant rigueur dans la gestion et recherche de qualité. »

Un recueil de textes réglementaires et de bonnes pratiques est disponible sous forme de guide pour aider les candidats au label à améliorer leurs propres pratiques.

EquuRES est constitué de plus de cent critères répartis dans neuf thématiques permettant d'apporter une évaluation précise et qui balayent tous les flux traversant une structure équine : alimentation et litière, bien-être animal et soins vétérinaires, déplacements, transports et engins agricoles, eau, énergie (chauffage, éclairage, équipements), espaces extérieurs et paysage, fumier et déchets, gestion des bâtiments, gestion des équipes et communication.



DR

Le label a été conçu avant tout comme un instrument au service des exploitations.